

Pour aider les enfants à mieux réussir



EN ASSISTANT DANS
LEUR RÔLE MATERNEL
LES SURVIVANTES DE
LA VIOLENCE FAITE
AUX FEMMES

POUR AIDER LES ENFANTS À MIEUX RÉUSSIR EN ASSISTANT DANS LEUR RÔLE MATERNEL LES SURVIVANTES DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Des exemplaires de cette ressource peuvent être téléchargés sans frais, en français et en anglais, en visitant le site www.lfcc.on.ca

En payant le coût de l'impression et de l'expédition, vous pouvez commander une version imprimée de ce document.

Communiquer avec le centre par courrier : Centre for Children and Families in the Justice System
254, rue Pall Mall, bureau 200
London (Ontario) N6A 5P6 Canada
... ou par courriel : enfants@lfcc.on.ca
... ou par téléphone : (519) 679-7250, poste 206

Nous remercions le gouvernement de l'Ontario pour l'appui qu'il nous a accordé.

Les opinions exprimées dans ce document sont celles du Centre for Children and Families in the Justice System et ne reflètent pas nécessairement les opinions du gouvernement de l'Ontario.

Comité consultatif :

Nous reconnaissons et apprécions les conseils et les contributions de notre comité consultatif :

Zina Abukhater	Bureau de santé de Middlesex-London
Dan Ashbourne	Centre for Children & Families in the Justice System
Mandy Bonisteel	Collège George Brown
Derrick Drouillard	Société d'aide à l'enfance de London et Middlesex
Michelle Hansen	Women's Shelter, Second Stage Housing and Counselling Services of Huron
Anne Hodge	Maison d'amitié
Janet Izumi	Bureau de santé de Middlesex-London
Tim Kelly	Changing Ways (London) Inc.
Meg Lewis	Association des Sociétés d'aide à l'enfance de l'Ontario
Sherri Mackay	Centre de toxicomanie et de santé mentale
Bina Osthoff	Programme d'aide aux victimes et aux témoins, ministère du Procureur général
Darlene Ritchie	At'lohşa Native Family Healing Services
Kate Wiggins	Women's Community House

Nous remercions aussi le personnel des organismes suivants pour leurs commentaires utiles pendant le processus de révision : Madame Vanier Children's Services, Merrymount Children's Center, Western Area Youth Services, Women's Community House, Women's Rural Resource Centre et le Zhaawanong Shelter. Un merci spécial à Anna et à Itrat qui nous ont offert des commentaires du point de vue du consommateur.

Sur Internet : Vous trouverez des liens pour les ressources et les organismes mentionnés dans ce document en allant au site www.lfcc.on.ca/meres.html

Auteurs : Linda L. Baker, Ph.D. C.Psych. & Alison J. Cunningham, M.A.(Crim.)

Conception graphique : Tempo Graphics Inc.

Le contenu de cette ressource ne peut être reproduit sans la permission écrite du Centre for Children and Families in the Justice System. Toutefois, nous encourageons la duplication et la distribution de cette documentation pour les interventions auprès des femmes, avec une reconnaissance de la source.

© 2004 Centre for Children & Families in the Justice System, London Family Court Clinic, Inc.

ISBN 1-895953-27-8

Also available in English: visit www.lfcc.on.ca/mothers.html

TABLE DES MATIÈRES

Pour les prestatrices de services

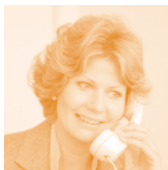
Comment se servir de cette ressource	2
Le travail avec les femmes victimes de violence : présuppositions et valeurs	4
Dix principes de prestation des services	5
Caractéristiques des hommes violents	6
Messages positifs pour les mères	8
Roue de l'intervention	9
Les besoins des femmes violentées en tant que mères	12
Le travail avec les mères dans les maisons d'hébergement	13
Le travail avec des femmes sur des fermes ou en campagne ou en région éloignée	14
Le travail auprès de femmes autochtones	15
Le travail auprès de nouvelles arrivantes au Canada	16
Comment les hommes violents remplissent leur rôle parental	20
Voici comment un homme violent affecte la dynamique familiale	24
Les effets des tactiques de pouvoir et de contrôle sur une mère	26
Les rôles que les enfants pourraient assumer lorsque leur mère est victime de violence	30
Voici pourquoi les "dix conseils essentiels" sont importants pour les enfants qui ont vécu avec la violence	34
Stratégies de survie des enfants et adolescent(e)s	42
Répercussions potentielles de la violence sur les enfants de différents âges	46
Prenez bien soin de vous	72
Quand faut-il signaler un cas de maltraitance affectant un enfant	74
Autres ressources	75

Pour les femmes

Roue du pouvoir et du contrôle	7
Votre sécurité	10
Pour mieux protéger vos enfants	11
Vous savez ce qu'il vous faut : demandez-le	18
Vous savez ce dont vos enfants ont besoin : demandez-le	19
La roue des enfants maltraités et la roue de la nurturance des enfants	22
Voici comment un conjoint violent peut vous affecter en tant que mère	28
"Dix conseils essentiels" tous les jours pour les parents	32
Leçons que les enfants peuvent tirer de la violence	35
Dix choses que je peux faire chez moi en utilisant les "dix conseils essentiels"	36
Des règles non négociables pour votre famille : R.S.V.P.	38
Ce que j'ai appris de mes parents au sujet de mon rôle parental	40
Les mécanismes d'adaptation de mon enfant ou de mon adolescent(e)	44
Livres à lire avec mes enfants	45
Vous et votre bébé ou votre très jeune enfant	50
Vous et votre enfant d'âge préscolaire	52
Vous et votre enfant d'âge scolaire	54
Vous et votre adolescent(e)	56
Vivre avec un(e) adolescent(e) : l'art de la négociation	58
Dix facteurs fondamentaux d'une bonne discipline	60
Deux exercices à pratiquer : "le ménage de la chambre" et "la négociation de l'heure de rentrée"	62
Guérison et renforcement du lien mère-enfant	64
Les contacts des enfants avec leur père	66
Quand un enfant a un comportement violent à la maison	68
Lorsque vous avez besoin de plus de soutien	70
Lorsque votre enfant a besoin de plus de soutien	71
Prenez bien soin de vous	73

Références citées	couverture arrière
-------------------	--------------------

COMMENT SE SERVIR DE CETTE RESSOURCE



QUI pourraient bénéficier des renseignements que contient cette ressource ?

- les mères en transition hors d'une relation de violence physique ou verbale
- les mères qui s'inquiètent des effets qu'une telle violence pourrait avoir eus sur leurs enfants

QUELLES questions adresse-t-on ici ?

- d'une façon générale, l'art d'être parent auprès des enfants de tous âges
- le rôle parental spécifique pour les familles affectées par la violence faite aux femmes

OÙ devrait-on se servir de cette ressource ?

- dans les organismes ontariens qui fournissent des services aux femmes et/ou aux enfants

QUAND cette documentation pourrait-elle être utile ?

- lorsque la famille est en lieu sûr, afin de commencer le processus de guérison et de cheminement
- lorsque les femmes font appel à un service d'intervention ou à un autre type de soutien pour répondre à leurs besoins
- lorsque les femmes demandent des renseignements sur les compétences parentales, peut-être pour savoir comment s'y prendre avec un enfant dont le comportement est difficile

POURQUOI un tel appui au rôle parental est-il important ?

- parce que notre rôle de parent est notre plus importante mission
- parce que les familles en transition hors de la violence peuvent avoir besoin de plus de soutien et d'encadrement
- parce que, dans un contexte de violence familiale, les rapports parents-enfants produisent des situations exceptionnelles, comme la question de la garde et de l'accès par un ex-conjoint violent

COMMENT puis-je me servir de cette ressource ?

- dans le travail individuel avec une femme, en tenant compte de ses besoins particuliers
- pour un groupe, peut-être de concert avec de la documentation portant sur d'autres sujets, ou bien en l'intégrant dans un programme actuel

Principaux avantages :

- ressource polyvalente (qui peut être utilisée pour un groupe ou une seule personne)
- elle comprend 42 pages qui peuvent être photocopiées et distribuées individuellement
- il y a un site Internet associé : www.lfcc.on.ca/meres.html
- on mentionne beaucoup d'autres ressources faciles à consulter (par exemple, sur Internet)



Cette documentation peut appuyer les volets du rôle parental lors d'interventions auprès des femmes victimes de violence. Dans le cadre de la dynamique de la violence faite aux femmes, elle vise aussi à accroître la pertinence et la sensibilité de la prestation des services offerts relativement à la formation parentale.

La priorité est la sécurité. C'est seulement après avoir assuré la sécurité de toutes les personnes affectées qu'une assistance concernant le rôle parental s'avère pertinente. Si une femme ou ses enfants ne sont pas en sécurité, aidez-les à bénéficier des services communautaires appropriés.

Cette ressource est accompagnée d'un site web qui permet de télécharger la documentation elle-même, d'imprimer des pages individuelles et de consulter les autres ressources sur Internet qui sont mentionnées ici.



La page Internet associée se trouve à www.lfcc.on.ca/meres.html (en français) ou à www.lfcc.on.ca/mothers.html (en anglais)

Documents à distribuer aux femmes

En tout, 44 pages ont été rédigées à l'intention des femmes pour les travaux en groupe ou les interventions individuelles. Il y a aussi d'autres pages qui pourraient être remises à une femme, si leur teneur concerne sa situation particulière.



Les pages préparées à l'intention des femmes sont identifiées par la mention « pour les femmes ». Les autres ont été rédigées pour servir de documentation complémentaire aux prestataires ou prestataires de services.

Vous pouvez photocopier les pages pour répondre à vos besoins ou les télécharger à partir de notre site web.

Modalité d'intervention

- comme auxiliaire d'autoapprentissage pour les femmes, avec l'appui d'une intervenante ou d'une travailleuse
- comme source d'informations pour faciliter une intervention individuelle dans un cas de violence faite à une femme
- comme matériel documentaire pour un programme de formation parentale en groupe
- comme renseignements de base pour appuyer une intervention individuelle concernant des rapports parents-enfants

Bien que les mots « hommes » et « pères » soient utilisés, la plupart des concepts présentés s'appliquent aussi aux relations de violence entre personnes du même sexe.



Beaucoup des ressources mentionnées dans ce document sont disponibles sans frais sur Internet. Aidez les femmes à y trouver les renseignements dont elles ont besoin et, le cas échéant, vous devriez les assister pour trouver un lieu, telle qu'une bibliothèque publique, où l'accès au réseau Internet est gratuit.

LE TRAVAIL AVEC LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE : PRÉSUPPOSITIONS ET VALEURS



Comment nous aidons les femmes reflète nos valeurs et nos présuppositions au sujet du rôle des parents, de la violence faite aux femmes et de la prestation des services appropriés.

Le rôle parental est ...

- le rôle le plus important de notre vie
- un comportement appris : aucun parent n'est parfait mais on peut s'efforcer de devenir le meilleur parent possible
- surtout la responsabilité de la mère lorsque le père est absent et/ou maltraitant
- censé ne faire appel à aucun châtement corporel
- la meilleure façon de favoriser la guérison et la bonne santé chez les enfants qui ont vécu dans une milieu violent

La violence faite aux femmes ...

- est une structure de comportement coercitif utilisée pour dominer une femme
- peut être de nature physique, psychologique, sexuelle ou financière et accompagnée d'intimidation et d'un isolement social forcé
- est un comportement appris
- n'est jamais justifiée par le comportement de la victime
- n'est jamais causée par la colère, le stress, les drogues, l'alcool ou des pressions ou facteurs externes
- est toujours la responsabilité de l'agresseur
- se retrouve dans tous les groupes culturels, socio-économiques et religieux, quels que soient l'âge et le niveau d'instruction des gens
- nuit à la santé des enfants
- est un facteur de risque de mauvais traitements physiques pour les enfants eux-mêmes

Les services sont ...

- fondés sur la notion que la sécurité est la priorité absolue
- bienveillants, impartiaux, respectueux, encourageants et seulement exigeants dans la mesure du possible
- personnalisés pour répondre aux besoins particuliers de chaque femme et pour tenir compte de la rapidité de changement qu'elle désire
- une occasion de favoriser le respect, des rôles féminins positifs et l'empathie
- basés sur les thèmes de la victoire et de la survie, plutôt que sur le concept de victimisation
- respectueux de la culture et de la religion de chaque femme
- fournis idéalement dans une langue et une façon de parler avec lesquelles la femme se sent à l'aise

Chaque personne possède évidemment des opinions personnelles concernant la violence, le rôle des parents et la prestation des services. Si vos convictions profondes semblent aller à l'encontre de ces présuppositions, parlez-en à un(e) superviseur(e). Les prestataires et prestatrices de services qui se servent de cette ressource devraient se sentir à l'aise avec ces propositions.

10 PRINCIPES DE PRESTATION DES SERVICES¹²



Voici les principes essentiels qu'il faut respecter pour mieux oeuvrer avec des survivantes de la violence faite aux femmes :

- **Services axés sur les clientes** : il faut se concentrer sur les besoins des femmes et sur leur habilitation
- **Sécurité** : l'objectif primordial est de favoriser la sécurité des femmes et de leurs enfants
- Les façons d'aider ne devraient jamais minimiser ou nier la responsabilité des hommes violents
- **Connaissance et compréhension de la violence familiale** : les prestataires et prestatrices de services devraient comprendre la complexité des préoccupations — y compris leur impact — puis être en mesure d'évaluer les risques, d'aider les femmes à élaborer des plans de sécurité, d'identifier les comportements contrôleurs, de considérer correctement chez les victimes une tendance à se blâmer elles-mêmes et à éprouver des sentiments de responsabilité, puis de déterminer quels comportements sont de nature criminelle
- **Accessibilité et pertinence** : on doit tenir compte de la diversité des femmes — race, ethnie, classe sociale, âge, sexualité, capacités et culture — qui pourraient avoir besoin des services et faire son possible pour éliminer les obstacles qui sont une source de discrimination ou bien qui empêchent ou ralentissent l'accès aux services
- **Besoins des enfants** : il faut comprendre les effets de la violence familiale sur les enfants et, le cas échéant, leur offrir les services appropriés ou les orienter ailleurs
- **Confidentialité et respect de la vie privée** : il faut comprendre les exigences de confidentialité et les règles des agences en ce qui concerne les échanges de renseignements. Les femmes doivent être informées des limites de la confidentialité s'il y a lieu (par ex. les citations à comparaître en cour)
- **Consultation et coopération parmi les agences** : la collaboration parmi les organismes permet d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les femmes. Lorsque le conjoint ou ex-conjoint participe à un programme pour agresseurs, on encourage une bonne liaison interagences afin de mieux assurer la sécurité, la confidentialité et la vie privée de la femme
- **Formation, éducation et supervision** : la formation continue et le perfectionnement professionnel font partie d'un engagement authentique à travailler avec des survivantes de la violence
- **Évaluation** : il faut mesurer les résultats des services et en informer les individus et les groupes intéressés

Voyez aussi la « roue de l'intervention » en page 9.

CARACTÉRISTIQUES DES HOMMES VIOLENTS ³



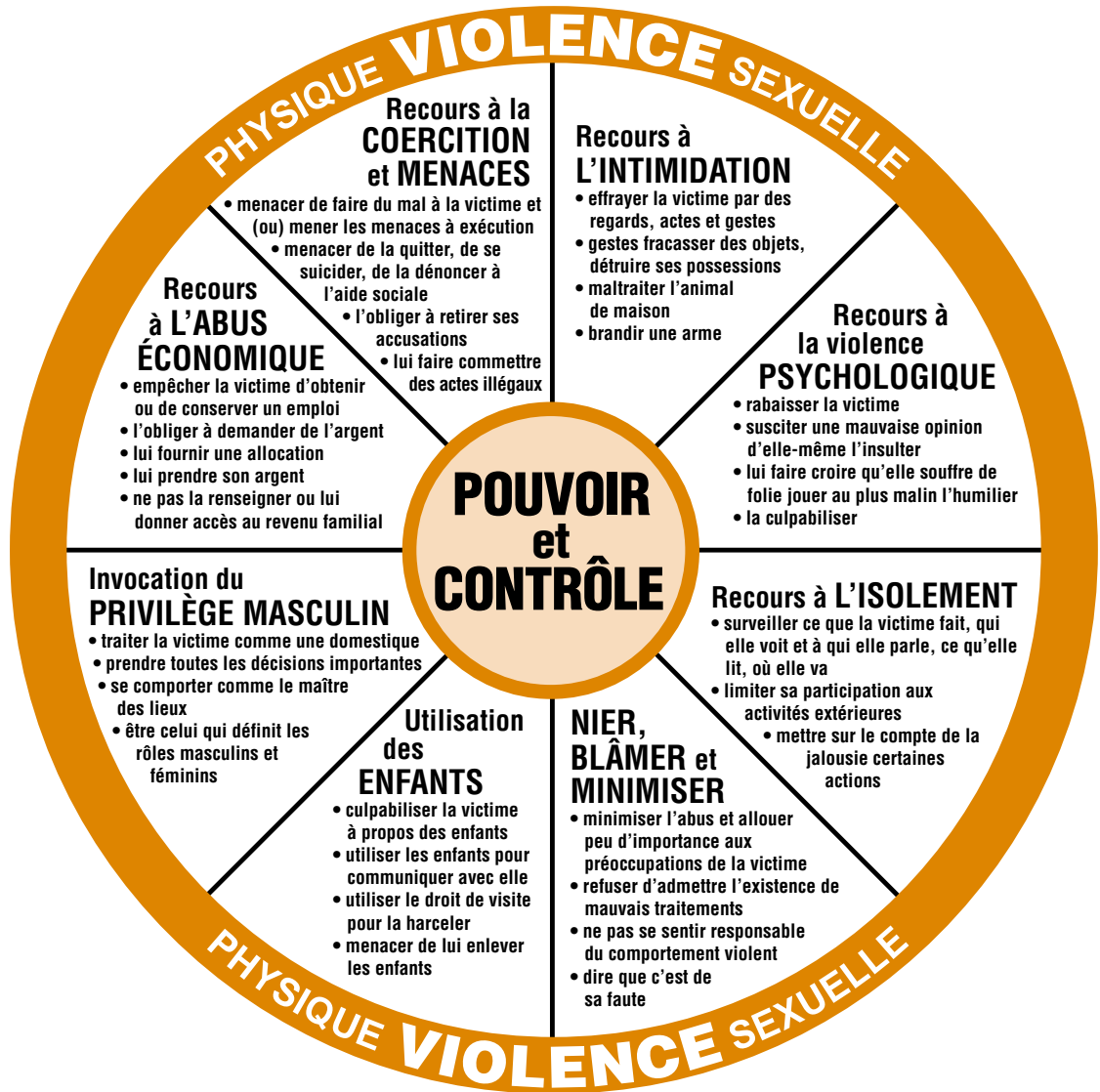
Contrôle	C'est la « <i>caractéristique comportementale primordiale</i> » et l'homme atteint cette domination au moyen de critiques constantes, de violence verbale, de mainmise financière, de cruauté, etc. (Voyez la roue du pouvoir et du contrôle en page 7). À la longue, cette domination peut s'intensifier et empirer si une femme tente de faire preuve d'indépendance (par ex. en retournant aux études).
Droit absolu	C'est la « <i>caractéristique attitudinale primordiale</i> » de l'homme violent, qui est convaincu qu'il possède un droit spécial sans responsabilités, qui justifie des attentes déraisonnables (par ex. une vie familiale axée sur ses besoins). Lorsque ses besoins ne sont pas satisfaits, il s'imagine qu'il est la victime ou la partie lésée et, à ce moment-là, il justifie la violence comme étant une sorte de légitime défense.
Égoïsme et égocentrisme	La personne s'attend à toujours être le centre d'intérêt et exige que ses besoins soient anticipés. Souvent, il n'appuie pas les personnes qui l'entourent ou ne les écoute pas.
Supériorité	L'homme fait preuve de dédain envers la femme qu'il considère stupide, méprisable, un objet sexuel ou simplement une servante.
Instinct de possession	Il considère sa femme et ses enfants comme lui appartenant.
Confusion entre amour et maltraitance	Il explique la violence comme une expression de son amour profond.
Capacité manipulatrice	Une tactique de confusion, de déformation et de mensonges. Il peut tenter de projeter une image de bonté et de présenter la femme comme étant folle ou même violente.
Comportements et déclarations contradictoires	Il dit une chose et en fait une autre. En public, il lui arrive de critiquer les hommes qui maltraitent les femmes.
Externalisation de la responsabilité	Il rejette le blâme pour ses actions et leurs effets sur d'autres, particulièrement sur la femme, ou sur des facteurs externes comme le stress au travail.
Dénégation, minimisation et attribution du blâme à la victime	Il refuse de reconnaître son comportement violent (par ex. « elle est tombée »); il n'admet pas la gravité de son comportement et ses effets (par ex. « c'est simplement une éraflure »); il blâme la victime (par ex. « elle m'a poussé à le faire; elle a tout inventé parce que j'ai rencontré une autre femme »).
Agressions en série	Il y a des hommes qui récidivent d'une femme à l'autre.

Certains hommes pourraient présenter quelques-unes ou même la totalité de ces caractéristiques, mais sans jamais agresser physiquement aucune femme

ROUE DU POUVOIR ET DU CONTROLE

Ce modèle aide certaines femmes à identifier le comportement d'un conjoint violent.

pour les
femmes



Élaborée par le Domestic Abuse Intervention Project, 202 East Superior St., Duluth MN 55802
(Pour voir la « roue de l'égalité », allez au site www.duluth-model.org et cliquez sur "wheel gallery")



On peut se procurer une roue du pouvoir et du contrôle pour lesbiennes et gays en visitant le site du National Center on Domestic and Sexual Violence (www.ncdsv.org)

MESSAGES POSITIFS POUR LES MÈRES



Lorsque vous oeuvrez auprès de femmes qui, souvent, manquent de confiance en tant que mères, vous pouvez trouver des occasions de leur communiquer des messages positifs ...

... concernant leur rôle de mère

- il n'y a pas de mères parfaites : nous avons tous des qualités particulières et des points faibles en tant que parents
- une mère peut changer la vie de ses enfants pour le mieux
- un parent seul peut aussi être un bon parent
- une mère peut être un bon modèle de comportement pour son ou ses garçons
- l'apprentissage du rôle parental dure tout la vie
- arrêter l'exposition à la violence était ce que vous pouviez faire de mieux pour vos enfants
- il y a des gens qui sont prêts à vous aider en cas de besoin
- vous pouvez reprendre le temps perdu : commencez dès aujourd'hui
- vous pouvez démontrer et enseigner des comportements, des attitudes et des processus de résolution des problèmes sans violence

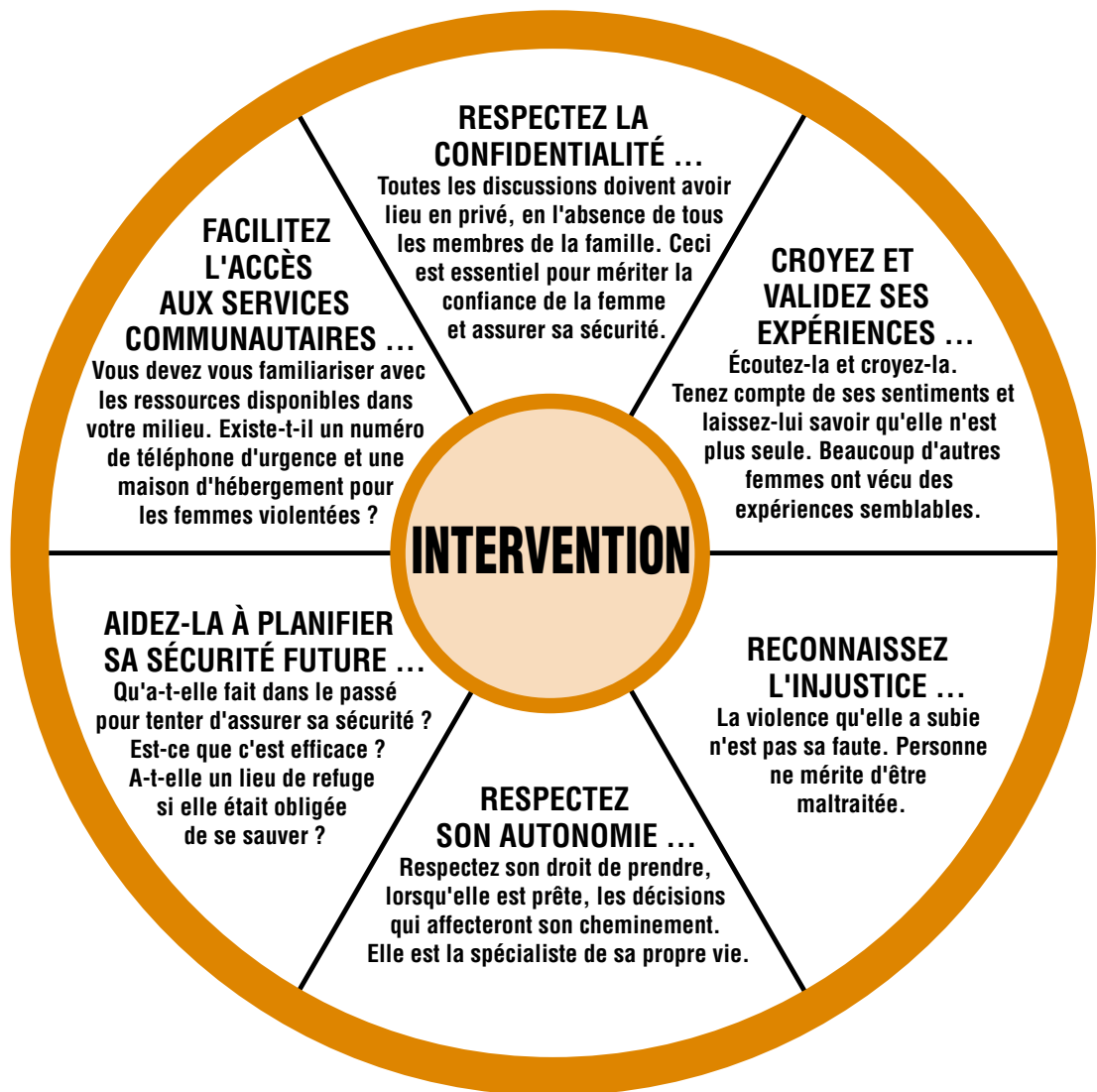
... concernant les enfants qui ont vécu avec la violence

- la plupart des « problèmes » psychologiques chez les enfants diminuent après que la violence a cessé
- des travaux de recherche ont prouvé que la plupart des enfants qui, dans le passé, ont vécu avec la violence fonctionnent ensuite normalement au point de vue psychologique
- le fait de vivre avec la violence durant son enfance ne veut pas dire que la personne est condamnée à un avenir misérable « à perpétuité »
- les enfants se rétablissent vite et peuvent ensuite prospérer
- ce ne sont pas tous les enfants qui auront besoin de traitements professionnels pour surmonter les effets de la violence : en réalité, la mère peut faire beaucoup pour aider ses enfants

ROUE DE L'INTERVENTION



Ce modèle illustre les principes fondamentaux qui doivent guider toute intervention auprès des femmes victimes de violence.



Élaborée par le Domestic Violence Project, Inc., www.pathwaysofcourage.org

VOTRE SÉCURITÉ



pour les
femmes

Après une séparation, vous avez encore besoin d'un plan de sécurité.

Un plan de sécurité, c'est quoi exactement ?

C'est une liste de façons de vous protéger, y compris, en cas de danger, la meilleure manière de quitter votre résidence sans délai et en toute sécurité.

Maintenant que vous êtes séparées...

- mettez à jour votre plan personnel de sécurité ou trouvez un(e) intervenant(e) qui vous aidera à préparer un tel plan
- obtenez des conseils juridiques concernant la garde des enfants, la pension alimentaire pour les enfants, le partage des biens et (au besoin) les ordonnances de protection comme les engagements de garder la paix et les injonctions restrictives
- pour vous aider, faites appel à autant de personnes et de ressources qu'exige votre situation

Voici des choses que vous pourriez faire à la maison...

- changez vos serrures, ajoutez un serrure plus robuste, installez un trou de regard
- dites à votre propriétaire et/ou à vos voisins que votre ex-conjoint ne vit plus avec vous et qu'il ne devrait traîner aux alentours
- mettez le numéro 9-1-1 sur votre composition abrégée et montrez à vos enfants quand et comment l'utiliser
- demandez à un(e) voisin(e) en qui vous avez confiance d'appeler le 9-1-1 s'il y a des bruits suspects qui proviennent de votre résidence

Souvenez-vous que...

- traquer la personne est un crime : ça s'appelle « *harcèlement criminel* »
- le service Assistance-avocats peut vous aider à trouver un(e) avocat(e) dans votre région. Son numéro de téléphone pour les femmes victimes de violence en crise (dans un centre d'hébergement, dans un hôpital ou à la maison avec un agresseur) est le 1-800-268-8326 / (416) 947-3330.
- la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, sur son site www.gov.on.ca/citizenship/owd/indexf.html, propose des liens utiles sous la rubrique « *Aide aux femmes victimes de violence* »
- dans notre pays, il n'y a pas de « loi de prescription » pour la plupart des actes criminels : vous pouvez donc signaler à la police dont vous avez été victime dans le passé



Trouvez les services disponibles dans votre région de l'Ontario en appelant la ligne "Assaulted Women's Helpline" au 1-866-863-0511 ou, dans le Grand Toronto, au (416) 863-0511. Le numéro ATS est 1-866-863-7868.



Si vous avez accès au réseau Internet, vous pouvez élaborer votre propre plan de sécurité en consultant le site www.shelternet.ca. Suivez le lien intitulé « *Créez un plan de sécurité* » .

La plupart des bibliothèques publiques offrent un accès gratuit au réseau Internet. Si vous utilisez le réseau Internet à la maison, lisez la page intitulée « *Cachez vos activités sur Internet* » du site www.shelternet.ca.

POUR MIEUX PROTÉGER VOS ENFANTS



pour les
femmes

Vous pouvez aider vos enfants à préparer un plan de sécurité qui convient à leurs âges.



- * le site *ShelterNet* suggère des activités et contient des renseignements pour les enfants : **www.shelternet.ca**
- * les adolescent(e)s pourraient aussi trouver des renseignements utiles (en anglais), y compris des suggestions pour élaborer un plan de sécurité, en consultant le site **www.burstingthebubble.com**
- * si votre fille est impliquée dans une relation de violence, visitez la section "When Love Hurts" du site **www.dvirc.org.au/whenlove/**

Quelques mesures à considérer ...

- adressez-vous immédiatement au Tribunal de la famille pour obtenir la garde de vos enfants (même si vous n'êtes pas mariée)
- quelle que soit l'entente de garde en vigueur (garde provisoire, garde unique ou garde conjointe), ayez toujours les documents appropriés en votre possession
- remettez à l'école une copie de l'ordonnance de garde et demandez à la direction d'enlever le nom de votre ex-conjoint de la liste des personnes autorisées à venir prendre les enfants
- donnez à la direction de l'école une photo de votre ex-conjoint, ainsi que des directives précises en ce qui concerne les personnes qui ont le droit et qui n'ont pas le droit de venir chercher les enfants (y compris les membres de sa famille, le cas échéant)
- aidez les enfants à préparer leur propre *plan de sécurité*

Messages importants pour les enfants ...

- aucun enfant n'est responsable de la sécurité de sa mère
- « Je vais faire tout ce qui est possible pour assurer ta sécurité »
- lorsque des adultes se querellent, c'est un problème pour ces adultes qui doivent le régler



Le service **Jeunesse j'écoute** permet aux enfants et aux adolescent(e)s de parler en privé et d'une façon anonyme de leurs problèmes personnels ou de poser des questions. Cette ligne est toujours ouverte.

Le numéro pour les enfants est le **1-800-668-6868**

Il y a aussi un numéro pour les parents : **1-888-603-9100**

LES BESOINS DES FEMMES VIOLENTÉES EN TANT QUE MÈRES^{5,13}



Une mère peut demander de l'aide pour plusieurs raisons ...

- pour sa sécurité physique et/ou pour l'élaboration d'un plan de sécurité pour elle-même et ses enfants
- pour obtenir des renseignements concernant les ressources communautaires dont pourraient bénéficier ses enfants
- parce que ses enfants ont besoin de counselling, pour parler de leurs sentiments profonds, pour apprendre à maîtriser leur colère et pour apprendre à respecter leur mère
- pour se renseigner sur le développement des enfants et pour savoir comment la violence affecte ce développement
- pour profiter d'un peu de temps libre ou d'un répit dans sa vie pénible de tous les jours
- pour savoir comment s'occuper d'un enfant dont le comportement est inquiétant ou difficile
- pour apprendre à établir des liens avec ses enfants dans une situation nouvelle et différente
- pour qu'on l'aide à négocier des contacts avec son ex-conjoint en ce qui concerne son accès aux enfants
- pour recevoir des conseils d'un(e) avocat(e) concernant une ordonnance ou une entente de garde, ou bien afin d'obtenir une pension alimentaire pour les enfants



** les formulaires des pages 18 et 19 aident les femmes à vous dire ce dont elles ont besoin*

** si vous ne savez pas où trouver ces services, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, sur son site www.gov.on.ca/citizenship/owd/indexf.html, indique des liens portant sur tous les sujets pertinents sous la rubrique « Aide aux femmes victimes de violence »*

La sécurité est la priorité absolue. Toute assistance dans le rôle parental n'est pertinente que si le problème de la sécurité a été réglé. Si une femme et ses enfants ne sont pas en sécurité, aidez-les d'abord à bénéficier des services appropriés qui sont disponibles dans votre collectivité.

Les responsables de la ligne Assistance Parents (1 888 603-9100), soulignent que 23 % des appels reçus concernent des problèmes de discipline ou de comportement, 20 % traitent de la santé et du développement des enfants, 17 % mentionnent des problèmes personnels des parents et 9 % portent sur des questions relatives au divorce, à l'adoption ou à la garde des enfants.

LE TRAVAIL AVEC LES MÈRES DANS LES MAISONS D'HÉBERGEMENT ^{5, 7, 13}



Les femmes qui vivent dans une maison d'hébergement traversent souvent une période de crise et de transition, parfois provoquée par un incident récent de violence grave. Cependant, ces femmes cherchent aussi la sécurité et une meilleure vie pour leurs enfants.

Plusieurs études portant sur les femmes dans des centres d'hébergement suggèrent que leurs principaux besoins relativement à leurs enfants sont les suivants :

- le counselling pour les enfants
- des informations adéquates pour les tenir au courant des effets du counselling sur leurs enfants
- des renseignements portant sur le développement sain ou normal des enfants
- l'aiguillage approprié et des renseignements concernant les services de counselling disponibles localement pour les enfants
- l'aiguillage approprié et des renseignements au sujet des services généraux pour les enfants, comme le garde d'enfants
- la garde des enfants pendant la journée ou un répit du rôle parental, pour pouvoir profiter d'une journée libre
- des renseignements sur la façon d'élever un enfant difficile ou inquiétant, ou du soutien et une explication du comportement de l'enfant

Vivre avec d'autres personnes durant une période de crise ou de transition constitue parfois une source additionnelle de tension. Dans une étude à ce sujet, on souligne que 40 pour cent des femmes trouvaient ce genre de situation difficile à cause de la présence d'un grand nombre d'enfants ou du mauvais comportement de certains d'entre eux dans la maison d'hébergement.⁵



- * vous pourriez avoir des livres que les mères pourront lire avec leurs enfants. (Voyez la page 45 à ce sujet).*
- * distribuez et affichez la sections intitulée « 10 conseils essentiels » pour les parents (pages 32 et 33)*
- * vous pourriez organiser des séances de groupe de courte durée afin de permettre aux femmes d'échanger des idées au sujet de ces « 10 conseils essentiels. » Voyez la feuille de travail de la page 36*
- * vous pourriez organiser des séances de groupe de courte durée pour explorer comment un conjoint violent peut affecter la mère. À ce sujet, vous trouverez des renseignements généraux en page 26 et une feuille de travail pour les femmes en page 28*

LE TRAVAIL AVEC DES FEMMES SUR DES FERMES OU EN CAMPAGNE OU EN RÉGION ÉLOIGNÉE ^{11, 13, 15}



Une femme qui réside dans une région rurale ou éloignée pourrait avoir des inquiétudes et des besoins additionnels, surtout si elle vit sur une ferme ou dans un endroit où les ressources sont rares.

Plusieurs études confirment que ces femmes réagissent de la même façon et éprouvent les mêmes sentiments que leurs consoeurs qui vivent en ville, mais qu'elles font face à des obstacles additionnels quand vient le temps de quitter un conjoint violent et d'obtenir de l'aide.

Parmi leurs inquiétudes et les problèmes particuliers qu'une femme rurale affronte :

- la visibilité de leur situation dans leur milieu et ce que cela implique pour la confidentialité
- l'absence de transport en commun, les grandes distances à parcourir et le danger de conduire en hiver, qui compliquent encore plus l'accès aux services officiellement disponibles
- la sécurité des animaux comme les chevaux et les vaches, si elle quitte la ferme
- les effets que le fait de quitter la ferme familiale pourrait avoir sur la division des biens en cas de divorce
- la difficulté de trouver les ressources appropriées
- la centralisation de beaucoup de ressources (par ex. les bureaux de l'aide juridique) dans les villes
- le fait que, dans les régions rurales, les prestataires et prestatrices de services sont parfois moins au courant de la violence familiale que leurs collègues qui oeuvrent dans les grandes villes, ou bien la disponibilité de seulement des services généraux en région éloignée (c'est-à-dire l'absence de services spécialisés)

Les femmes qui vivent dans des régions rurales ou éloignées ne peuvent pas toujours compter sur l'aide de la police pour leur sécurité (à cause du plus long délai d'intervention). Et, dans bien des situations, il n'y a pas de voisins qui pourraient entendre leurs cris et intervenir en cas d'épisode violent, ce qui les laisse encore plus vulnérables.



Farm Line : 1-888-451-2903 du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h00

Le site Internet (www.thefarmline.ca) de cet organisme offre une répertoire de ressources et de services pour toutes les régions de l'Ontario.

Dans les régions où il est difficile d'organiser des programmes pour groupes fermés, un programme de formation des mères pourrait être présenté de diverses manières, y compris des séances de groupe, des rencontres individuelles, des entrevues particulières avec séances de groupe au début et à la fin, des retraites ponctuelles, des « devoirs à la maison » pour la famille, des réunions pour les mères et des entretiens par téléphone ou par ordinateur.

LE TRAVAIL AUPRÈS DE FEMMES AUTOCHTONES⁶



Les femmes des premières nations ou bien d'origine métisse ou inuit pourraient chercher des interventions basées sur leurs traditions, peut-être en combinant un cercle de vie avec des méthodes classiques de travail social. Il existe aussi des interventions fondées uniquement sur des principes autochtones.



Vous trouverez des suggestions en visitant le site du Cercle National des Autochtones Contra la Violence Familiale : www.nacafv.ca
La roue "Creator Wheel from Mending the Sacred Hoop" fait partie du site www.duluth-model.org (en anglais)

Les collectivités autochtones sont diverses et il n'existe pas de réponses universelles. Cependant, l'aide et les interventions basées sur les traditions peuvent :

- être de nature holistique et se concentrer sur le ressourcement et le mieux-être, au lieu d'insister sur les aspects négatifs de la situation
- rechercher l'harmonie et l'équilibre parmi les individus et au sein de la famille et de la collectivité
- décourager les réactions immédiates qui punissent l'agresseur et éparpillent la famille
- encourager un processus de réharmonisation communautaire, en tenant compte de la sagesse du passé

On relie souvent des problèmes tels que la violence familiale à la perte de la culture, et des traditions, au manque d'émancipation et à la dépendance que tout cela a provoquée. Il faut aussi mentionner que les séjours forcés dans les internats pour enfants autochtones avaient interrompu la transmission intergénérationnelle des compétences parentales.

Les fournisseurs de services doivent aussi se souvenir des points suivants :

- il se pourrait que la femme a des ressources limitées
- l'agresseur est peut-être un membre important de la collectivité
- la femme pourrait éprouver de la méfiance ou même de la peur à l'égard du système de justice et des agences de protection de l'enfance
- la victime hésite parfois à pousser un agresseur dans un système considéré comme raciste
- les services disponibles dans sa collectivité pourraient être peu nombreux

Le traitement d'un agresseur sans la participation de sa famille n'est pas toujours la préférable solution.



Claudette Dumont-Smith (2001). *Exposure to Violence in the Home: Effects on Aboriginal Children, Discussion Paper*. Ottawa : Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada.

LE TRAVAIL AUPRÈS DE NOUVELLES ARRIVANTES AU CANADA



Les femmes qui viennent d'arriver au Canada subissent à la fois les effets de l'émigration (après avoir quitté tout ce qui leur était familier) et de l'immigration (en devant apprendre à évoluer dans un nouveau milieu). Très souvent, elles ne parlent couramment ni le français ni l'anglais et leur famille n'est pas ici.

Parmi les nouveaux Canadiens, les attitudes et les opinions varient beaucoup, selon la récence de l'émigration, le niveau d'instruction, la compétence en français ou en anglais, les convictions religieuses, l'infrastructure de soutien communautaire et l'expérience personnelle. Les femmes qui viennent d'arriver au Canada éprouvent les mêmes émotions et réactions que les autres femmes violentées – peur, honte, espoir de changement – mais demander l'aide de notre système social et de notre appareil judiciaire peut s'avérer une tâche intimidante à cause de croyances profondes au sujet de la famille, d'obstacles à l'obtention de services et d'inquiétudes relatives à des questions d'immigration.^{9, 14}

Croyances au sujet de la famille

- la femme se concentre sur les besoins de la cellule familiale plutôt que sur ses propres besoins
- les affaires de la famille sont privées et on n'en parle pas à des étrangers
- la conviction que tout comportement du mari doit être toléré par sa femme
- le divorce pourrait mener à son ostracisation au sein de sa communauté ethnique ou religieuse
- des idées traditionnelles concernant les rôles des femmes et des hommes : les femmes sont accommodantes, tandis que les hommes détiennent l'autorité
- le besoin de projeter une image de « bonne femme » à la collectivité
- une forte opposition au divorce

Préoccupations concernant le système et obstacles

- le mur des langues l'empêche de demander des conseils et de l'aide
- la peur de la police fondée sur son expérience dans son pays d'origine où la police est corrompue ou bien agit comme outil de la répression de l'état
- elle ne veut pas que son mari fasse l'objet d'une accusation criminelle et cela l'empêche d'appeler (ou de rappeler) la police
- la peur des maisons d'hébergement et une gêne profonde si elle était obligée de s'y réfugier
- la peur de la Société d'aide à l'enfance
- avoir recours à une assistance professionnelle vient après avoir contacté sa famille ou une autorité religieuse

Préoccupations quant à l'immigration

- la peur des conséquences d'un divorce ou d'une autre démarche judiciaire sur son statut d'immigrante
- la peur d'être déportée (et même d'avoir à laisser ses enfants au Canada)
- la conviction qu'elle ne peut pas se prévaloir du programme Ontario au travail parce qu'elle a été parrainée en tant qu'immigrante



Le Canada et les nouveaux arrivants :
www.cic.gc.ca/français/vivre/nouveaux/index.html



La langue est un obstacle important qui empêche beaucoup de femmes de bénéficier de certains services sociaux et juridiques ou d'appeler le 9-1-1. Il y a des femmes à qui on a tout simplement défendu d'étudier le français ou l'anglais. À cause d'un manque de connaissances linguistiques, il est difficile d'identifier les plaques indicatrices de rues, de prendre le bon autobus pour se rendre à votre bureau, de se servir de l'Internet comme ressource, de consulter l'annuaire téléphonique et d'utiliser le téléphone pour trouver de l'aide.



Les réfugié(e)s et les immigrant(e)s reçu(e)s peuvent profiter gratuitement du programme fédéral Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC). Le site web de Citoyenneté et Immigration Canada comporte des liens pour les centres d'évaluation CLIC et les programmes CLIC : www.cic.gc.ca

Des études démontrent que les femmes veulent et ont besoin de services offerts dans leur propre langue.

Ce que les prestataires de services peuvent accomplir

C'est à nous qu'incombe l'obligation de modifier notre style habituel de prestation de services afin de mieux accommoder la femme. Voici quelques suggestions :

- si c'est possible, rendez-lui visite à la maison
- prenez le temps de mériter sa confiance pour qu'elle se sente à l'aise avec vous
- faites appel à une interprète (qui, si possible, un interprète culturel), même si la femme semble capable de se débrouiller en français ou en anglais
- à moins que ce ne soit absolument nécessaire pour le succès de l'intervention, ne vous attendez pas à ce qu'elle dévoile des informations de nature intime
- parlez lentement et évitez d'utiliser un jargon technique ou des expressions idiomatiques qui sont difficiles à traduire
- demandez-lui quelle sorte d'aide elle requiert et, s'il vous est impossible de répondre à tous ses besoins, dirigez-la vers la meilleure source d'assistance
- familiarisez-vous avec son pays d'origine et sa culture, de même qu'avec la situation politique si ce pays a subi une guerre ou un autre événement catastrophique
- cherchez d'autres ressources dans sa langue, par exemple en visitant le site www.hotpeachpages.net



www.etablissement.org : informations et réponses pour les gens qui arrivent en Ontario
www.projectbluesky.ca : en chinois, en coréen et en japonais
www.rosenet-ca.org : la loi et les immigrantes victimes de violence
www.hotpeachpages.net : liens pour accéder à une bonne documentation sur la violence faite aux femmes, dans plus de 60 langues



* Vie de famille et éducation des enfants au Canada : Information à l'intention des nouveaux arrivants en Colombie-Britannique (2000). (www.bcifv.org/pubs/newcomerfrench.shtml)

* *Assisting Immigrant & Refugee Women Abused by their Sponsors: A Guide for Service Providers* (2003), par Katrina Pacey (www.bcifv.org).

VOUS SAVEZ CE QU'IL VOUS FAUT : DEMANDEZ-LE !



pour les
femmes

Sur ce tableau, énumérez ce dont vous avez besoin pour vous sentir en sécurité et pour bien prendre soin de vos enfants. À mesure que vous découvrez les endroits où vous pourriez obtenir de l'aide, inscrivez les noms et les adresses dans la colonne de droite.

IL ME FAUT ...	J'en ai besoin (✓)	Où puis-je trouver cela ?
une maison d'hébergement pour femmes violentées		
un counselling pour les mauvais traitements		
de l'aide pour préparer un plan de sécurité		
un counselling pour d'autres problèmes		
un(e) avocat(e) ou des conseils juridiques		
de l'aide pour payer un(e) avocat(e)		
un counselling pour mon conjoint/mari		
de l'aide concernant l'immigration		
de l'aide pour apprendre le français ou l'anglais		
de l'aide pour trouver un médecin de famille		
de l'aide pour trouver un logement		
d'assistance sociale « Ontario au travail »		
de l'aide pour retourner aux études		
de l'aide pour trouver un emploi ou améliorer mes compétences professionnelles		
autre :		
autre :		

VOUS SAVEZ CE DONT VOS ENFANTS ONT BESOIN : DEMANDEZ-LE !



pour les
femmes

Sur ce tableau, énumérez les choses dont vous avez besoin pour vos enfants. Il y en a que vous pourrez obtenir ici. Dans d'autres cas, vous devrez vous adresser ailleurs. Votre travailleuse ou la responsable du groupe pourra vous venir en aide.

IL ME FAUT POUR MES ENFANTS...	J'en ai besoin (✓)	Où puis-je trouver cela ?
une personne qui s'occupe de mes enfants pendant que je travaille		
de l'aide pour payer pour la garde des enfants		
de l'aide pour les inscrire dans une autre école		
apprendre à être la meilleure mère je peux être		
un(e) avocat(e) pour obtenir la garde légale de mes enfants		
de l'aide pour mon enfant qui a des problèmes		
une personne pour s'occuper de mes enfants pour que je puisse me reposer un peu		
de l'aide avant et après leurs visites auprès de leur père		
du counselling pour mes enfants		
de l'aide parce que mon enfant me maltraite		
autre :		
autre :		

COMMENT LES HOMMES VIOLENTS REMPLISSENT LEUR RÔLE PARENTAL ³



Autoritarisme

Si un homme violent s'implique dans la discipline pour son ou ses enfants, il aura des attentes inflexibles, peu d'empathie et un style coléreux de châtement « assertif quant à son pouvoir » (c'est-à-dire accompagné de force physique et verbale). Pour lui, la sanction disciplinaire est une solution simple à un problème immédiat, au lieu d'être une stratégie réfléchie, fondée sur des attentes raisonnables et appropriées pour l'âge de chaque enfant. Il se considère probablement comme un meilleur parent et n'écoute pas ce que dit sa partenaire. Il oscille peut-être entre l'autoritarisme et une attitude permissive ou même négligente.

« Il s'attend à ce qu'ils soient parfaits comme des adultes, mais ils ne sont que des enfants qui ont besoin de courir et de jouer. »

« La plupart du temps, il ne s'occupe tout simplement pas des enfants mais, s'il est de mauvaise humeur, il s'enrage contre eux sans raison. »

« Je lui répète qu'au Canada, les filles vont au centre commercial et c'est tout simplement pour bavarder avec leurs amies. »

Faible participation, négligence et irresponsabilité

Même si les enfants doivent respecter son autorité, c'est la mère qui s'en occupe chaque jour. C'est elle qui est responsable de la routine ou des tâches moins agréables comme les couches pour les bébés et les devoirs pour les écoliers. Le père pourrait manquer d'affection à l'égard de ses enfants et trouver des excuses pour ne pas revenir assez tôt à la maison après le travail. Plus que probablement, il ne fait aucun sacrifice pour répondre aux besoins de sa famille. Ses louanges ou ses compliments, rarement accordés, pourraient être très appréciés des enfants. La négligence est parfois entrecoupée de périodes de maîtrise autoritaire.

« Avec ce qu'il laisse en pourboires à la taverne en une soirée, je pourrais acheter un paquet de couches. Ensuite, il dit à la société d'aide à l'enfance que le bébé souffre d'une éruption sur les fesses parce que je ne change pas sa couche assez souvent. »

« J'ai trouvé un emploi, mais j'ai dû mentir pour conserver le soutien du programme Ontario au travail. Il prenait mon chèque de paie, mais moi je devais malgré tout nourrir mes enfants d'une manière ou d'une autre. »

Sape de la mère

Le père violent change ses décisions, la ridiculise devant leurs enfants et se présente comme étant la seule autorité parentale légitime. Le mépris qu'il manifeste envers sa partenaire montre aux enfants que c'est acceptable d'insulter leur mère et même de la maltraiter physiquement.

« J'essaie de tout organiser ... les devoirs et les bains, puis le coucher à l'heure prévue, mais quand il dit que c'est okay de regarder une émission assez tard à la télévision, c'est moi qui ai l'air d'être la méchante qui criaille toujours. »

« Mon fils commence à me traiter exactement comme son père me traitait. »



Égocentrisme

Comme père, il s'attend égoïstement à bénéficier de cet honneur et de la satisfaction qui devrait l'accompagner, mais sans faire aucun sacrifice ni accepter aucune responsabilité. Il pourrait refuser de changer sa manière de vivre lorsqu'un bébé arrive. Le comportement normal d'un bébé qui pleure pourrait l'enrager. Il exige que ses enfants respectent ses besoins (par ex. en écoutant le récit de ses difficultés, en faisant preuve d'affection ou en lui tenant compagnie lorsqu'il est de bonne humeur).

« Quand le bébé pleurait, il croyait vraiment qu'il le faisait exprès pour l'agacer. »

« Il ne connaissait pas la date de naissance de nos enfants, ni le nom de leurs enseignantes. Il ne s'intéressait aucunement à ce que les enfants faisaient, sauf s'il était d'humeur à lancer une balle dans la cour ou à s'amuser autrement. »

Capacité manipulatrice

La manipulation est une source de confusion pour les enfants qui ne savent pas qui blâmer pour la violence, ni qui est le meilleur parent.

« Depuis que je l'ai quitté, il répète aux enfants que c'est moi qui ai provoqué le divorce parce que je voulais sortir avec d'autres hommes et faire la fête. Ils commencent à le croire. »

« Il a dit aux enfants que Dieu exigeait qu'il les punisse, et moi aussi, pour nous garder sur la bonne voie. »

Habilité à bien performer sous observation

Durant des évaluations professionnelles ou dans des situations sociales, il y a des hommes violents qui sont capables de donner l'impression qu'ils sont des pères attentifs et affectueux. Le contraste entre leur comportement en public et leur conduite à la maison est frappant. Il se pourrait que les enfants se sentent très confortables avec lui en public.

« Lorsque nous sommes avec sa famille ou ses collègues de travail, on serait tenté de lui décerner le trophée du père de l'année. »

« Le juge nous a demandé de nous soumettre à une évaluation. Il a sorti tout son charme et c'est moi qui ai eu l'air d'une menteuse. »

Des vérités qu'il ne faut pas oublier ...

- plus un homme fait preuve de violence envers sa conjointe, plus il est probable qu'il maltraitera aussi ses enfants
- les enfants peuvent subir des blessures quand leur mère est attaquée (par ex. un bébé dans ses bras)
- la violence psychologique, qui accompagne presque toujours la violence physique, exercera un effet profondément négatif sur les enfants
- tout enfant fait face à d'énormes obstacles pour révéler les mauvais traitements dont il est l'objet à la maison

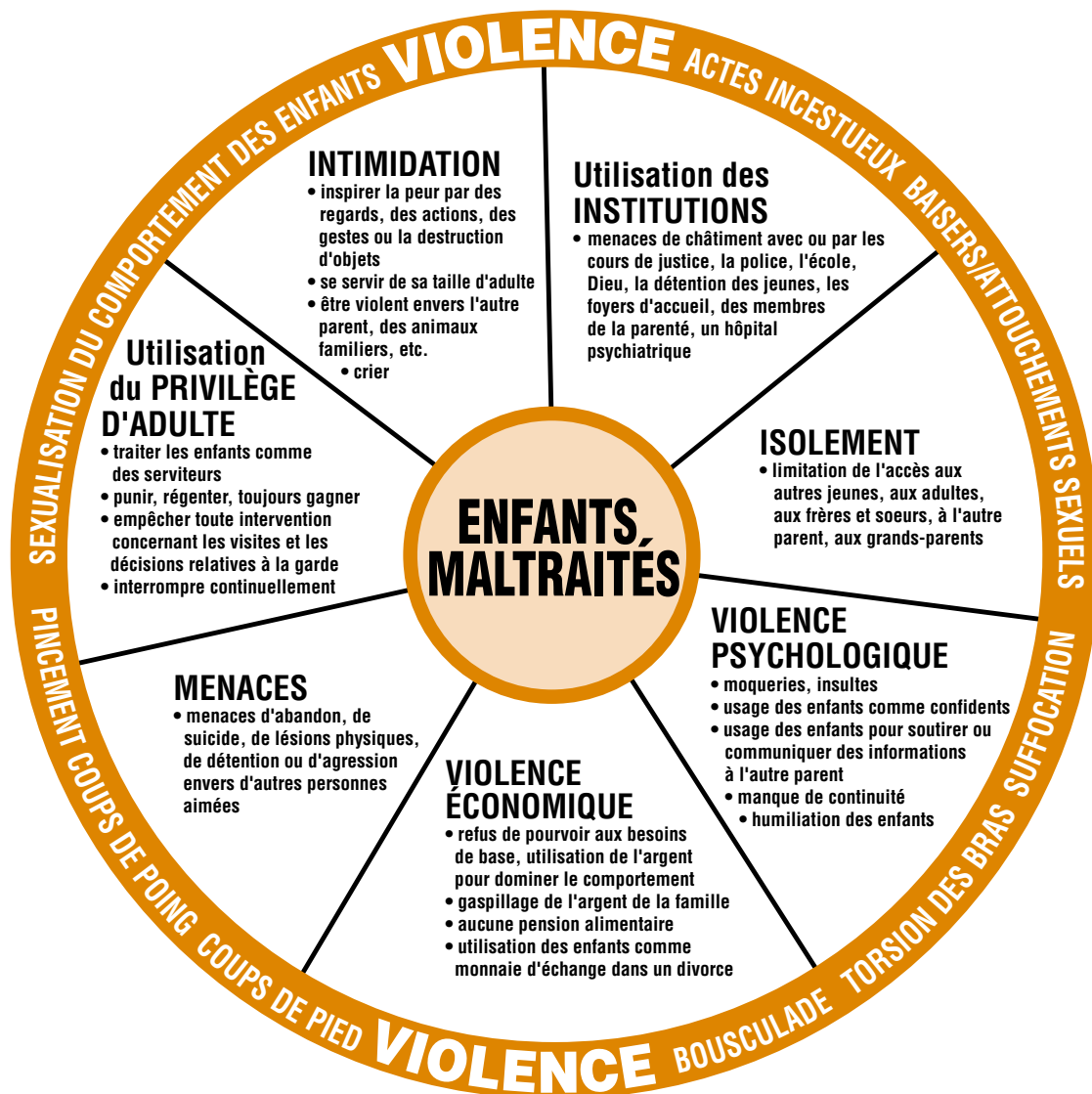
Il y a des conjoints maltraitants qui peuvent sembler être des parents aimables et fiables

LA ROUE DES ENFANTS MALTRAITÉS

Ce modèle fait voir les tactiques de pouvoir et de contrôle associées à la maltraitance des enfants.



pour les femmes



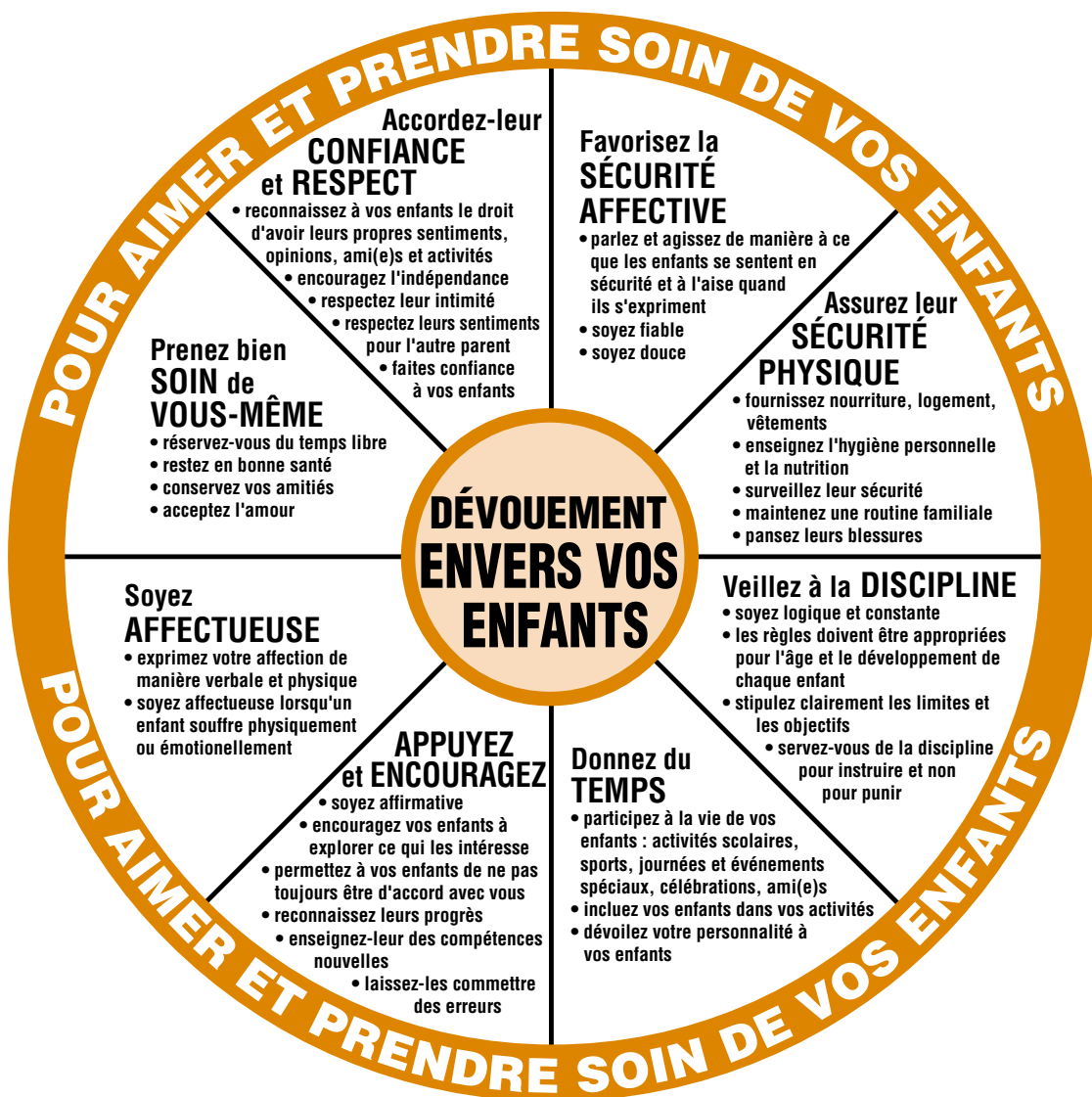
Élaborée par le Domestic Abuse Prevention Project, 202 East Superior St., Duluth MN 55802

LA ROUE DE LA NURTURANCE DES ENFANTS



pour les
femmes

Ce modèle présente huit façons de mieux aimer vos enfants et d'en prendre bien soin.



Élaborée par le Domestic Abuse Prevention Project, 202 East Superior St., Duluth MN 55802

VOICI COMMENT UN HOMME VIOLENT AFFECTE LA DYNAMIQUE FAMILIALE ³



Les points qui suivent sont des sommaires tirés de *The Batterer as Parent* (2002) dont les auteurs sont Lundy Bancroft et Jay Silverman.

IL ENCOURAGE UN MANQUE DE RESPECT ENVERS LA MÈRE ET SON AUTORITÉ PARENTALE

Effets de la violence physique, de la violence verbale et de l'attribution du blâme à la victime	Les enfants voient leur mère comme étant impuissante, opprimée et stupide. Ils peuvent acquérir de son agresseur l'idée que la femme est indigne de respect et, dans certains cas, une cible légitime de mauvais traitements.
Tactiques délibérées	Il entrave les efforts de la mère quand elle tente de rétablir une structure familiale; il contredit ses décisions; il récompense le comportement irrespectueux des enfants envers leur mère; il ridiculise la mère; il la décrit, devant les enfants, comme étant incompétente.
Après la séparation	Il s'efforce de gagner la loyauté des enfants en faisant de sa résidence un lieu attrayant où il n'y a pas de règles de conduite; il permet des activités que la mère n'approuve pas (par ex. vidéos avec violence); il pourrait détacher les enfants de leurs mères; il pourrait en chercher la garde légale pour se venger.

IL INFLUENCE NÉGATIVEMENT LES RAPPORTS MÈRE-ENFANTS

Ingérence directe	Il pourrait empêcher la mère de reconforter un enfant angoissé; il pourrait interdire l'emploi d'une méthode de contraception pour que les enfants naissent l'un après l'autre et accablent la mère; l'isolement social limite les chances de faire participer les enfants à des activités parascolaires.
Ingérence indirecte	La violence devient une source de dépression, d'anxiété, d'insomnie, de rage et de perte de confiance, puis ces facteurs empêchent la mère de se concentrer sur les besoins des enfants; cela pourrait accroître la possibilité de mauvais traitements, la consommation d'alcool ou de drogue, de laisser-aller et même de négligence parentale.
Les enfants prennent leurs distances par rapport à leur mère	Cela est plus fréquent chez les garçonnets et les adolescent(e)s. Les enfants ont honte de leur mère et commencent à la mépriser.
Violence de la part des enfants contre leur mère	Encore une fois, ce sont surtout les garçons qui réagissent ainsi. Souvent, à la suite d'une séparation, un enfant assume le rôle de maltraitant et c'est parfois pour mériter l'approbation du père absent.



IL SE SERT D'UN ENFANT POUR LUTTER CONTRE LA MÈRE

Durant la vie conjugale

Mauvais traitements, négligence ou autre comportement pernicieux à l'égard de l'enfant (par ex. la destruction de cadeaux de Noël) pour faire de la peine à la mère; il demande à l'enfant d'espionner sa mère; il met délibérément l'enfant en danger; il menace de faire du mal à l'enfant, de l'enlever, de le tuer, de laisser la famille dans la misère ou d'appeler la société d'aide à l'enfance.

Après la séparation

Il blâme la mère pour la séparation; il s'assure le concours de l'enfant pour tenter de forcer la mère à se réconcilier avec lui; il se sert de l'enfant pour communiquer avec la mère ou pour l'espionner; il s'adresse à la cour pour obtenir la garde de l'enfant.

L'IMPACT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA FAMILLE

Il sème la discorde

Il encourage des membres de la famille à s'entre-déchirer ou bien il crée des alliances de certains contre d'autres. Par exemple, il favorise un enfant plus que les autres; il ment; il dévoile des secrets; il fomenté des troubles; il punit tous les enfants pour la mauvaise conduite d'un seul, etc.

Un enfant devient le bouc émissaire

Il blâme un seul enfant pour tous les problèmes qui affectent la famille.

Peur chronique et carence affective

Ces facteurs intensifient et solidifient une dynamique malsaine au sein de la famille; les enfants rivalisent pour attirer l'attention de l'agresseur parce qu'il est rarement attentif ou affectueux.

Renversement des rôles

La parentification d'un enfant (c'est-à-dire l'adoption ou l'attribution d'un rôle parental au sein de la famille) et l'infantilisation de la mère (par ex. en la traitant comme un enfant) peuvent avoir un effet pervers à la longue, lorsque c'est l'enfant qui en vient à protéger sa mère; l'enfant pourrait alors tenter de prédire et de prévenir la violence perpétrée par l'agresseur.

TACTIQUES DANS LES CONFLITS PORTANT SUR LA GARDE

Emploi de tactiques injustes

Il projette une image d'homme raisonnable et paisible; il se sert d'une nouvelle conjoint comme référence morale; il utilise la méfiance ou la colère de la mère pour discréditer ses accusations; il se présente comme étant toujours prêt à communiquer; il manipule le processus de médiation ou de règlement de différends; il a recours au système judiciaire d'une manière abusive; il se sert de l'orientation sexuelle de la femme pour la dénigrer; il utilise certaines actions devant une cour de justice à son avantage dans une autre cour; il fait appel à ses parents pour obtenir le privilège de visiter les enfants.

LES EFFETS DES TACTIQUES DE POUVOIR ET DE CONTROLE SUR UNE MÈRE



Les tactiques de pouvoir et de contrôle énumérées en page 7 sont caractéristiques d'un homme violent, qu'il s'agisse de violence physique ou non. Pour les femmes, les conséquences de ces tactiques sont bien documentées et comprises. Elles incluent une érosion de l'estime de soi, une peur constante, des problèmes de santé et un manque d'autodétermination.

Comment de telles tactiques de pouvoir et de contrôle affectent-elles une femme dans son rôle de mère ?

1. la femme croit qu'elle ne remplit pas adéquatement son rôle de parent

- la femme est décrite par son agresseur comme une mère incompetente, la cause des déficits ou problèmes de ses enfants
- elle craint que la société d'aide à l'enfance lui enlève ses enfants
- elle tente en vain de créer une structure familiale ou d'être cohérente et constante
- il se pourrait que les enfants éprouvent des difficultés à l'école ou dans le voisinage, ce qui renforce sa conviction qu'elle n'est pas une bonne mère

2. la femme perd le respect de certains de ses enfants ou de tous ses enfants

- il y a des enfants qui la considèrent comme une cible légitime de mauvais traitements
- les enfants ne tiennent pas compte de son autorité parentale et n'observent pas les règles qu'elle tente de mettre en place
- il se pourrait que les enfants grandissent en dévaluant leur mère ou en ayant honte d'elle

3. la femme croit les excuses farfelues au moyen desquelles l'agresseur essaie de justifier son comportement

- elle se croit responsable des mauvais traitements qu'elle doit endurer et elle tente alors de modifier son comportement
- elle croit que la violence dont elle est l'objet est de sa faute et elle se sent coupable de ses effets sur les enfants
- elle croit que les mauvais traitements sont liés à l'alcool ou au stress
- elle croit que ce genre de violence est acceptable dans son milieu culturel ou religieux
- elle croit que les hommes et les garçons devraient avoir plus de privilèges et de pouvoir au sein de la famille

4. la femme modifie son style parental en réaction à celui de l'agresseur

- elle devient trop permissive afin de contrebalancer l'autoritarisme de l'agresseur
- elle devient trop sévère pour tenter d'empêcher les enfants d'agacer ou de provoquer l'agresseur
- dans le but d'apaiser ou de défâcher l'agresseur, elle exige des enfants des choses qui ne sont pas raisonnables ou appropriées pour leurs âges
- elle hésite à punir les enfants car elle croit qu'ils ont déjà assez souffert
- elle doit s'occuper de tous les volets difficiles du rôle parental, tandis qu'il se contente des choses agréables



5. sa capacité de s'occuper de ses responsabilités est contrecarrée ou accablée

- la dépression, l'anxiété, l'insomnie, etc. compromettent sa capacité de prendre soin de ses enfants et de pourvoir à leurs besoins quotidiens
- si son conjoint l'empêche d'utiliser une méthode de contraception, elle accouche trop souvent
- il se pourrait qu'elle ne reçoive pas assez d'argent pour satisfaire aux besoins de base de ses enfants, comme la nourriture, etc.
- comme parent, elle devient réactive au lieu d'être proactive; elle réagit aux crises au lieu de prévenir les problèmes

6. la femme pourrait utiliser des stratégies de survie qui, malheureusement, produisent des effets négatifs

- la femme pourrait consommer des drogues ou trop d'alcool
- elle pourrait faire subir à ses enfants des mauvais traitements physiques ou verbaux
- elle pourrait les laisser sans surveillance suffisante afin de pouvoir se reposer un peu ou se délasser
- elle pourrait éviter de rester à la maison (par ex. en travaillant jusqu'à 16 heures par jour)

7. les liens affectifs de la femme avec ses enfants sont compromis

- parce qu'elle n'a pas réussi à les protéger ou à expulser l'agresseur, il se pourrait que les enfants soient fâchés contre leur mère
- la mère est empêchée de reconforter un enfant angoissé
- un enfant décide que c'est lui qui doit prendre soin de sa mère
- les enfants, s'ils croient que leur mère sera déportée ou qu'elle partira, pourraient devenir anxieux ou bien ils pourraient s'en distancer affectivement dans le but de se protéger contre cette perte imminente

8. la femme se laisse entraîner dans une compétition pour la loyauté des enfants

- l'agresseur tente de façonner positivement l'idée que l'enfant a de lui-même, et négativement celle qu'il a de sa mère
- l'agresseur est le parent agréable qui n'impose aucune règle ou discipline
- après la séparation, l'agresseur réussit à convaincre les enfants d'appuyer sa demande de garde en leur promettant une vie fantastique chez lui
- l'agresseur a plus d'argent et peut donc offrir plus de biens matériels; en outre, sa résidence est plus attrayante



** servez-vous de ces points pour faire démarrer ou pour aiguiller une discussion en groupe portant sur les effets que peuvent avoir les tactiques de pouvoir et de contrôle sur le rôle parental de la mère*

** le formulaire de la page 28 peut vous aider à mener à bien ce genre d'exercice*

VOICI COMMENT UN CONJOINT VIOLENT PEUT VOUS AFFECTER EN TANT QUE MÈRE



pour les
femmes

Un conjoint violent peut affecter toutes les facettes de votre existence, y compris votre rôle parental. Est-ce que certains des facteurs mentionnés ci-dessous ont affecté votre capacité d'être la meilleure mère possible ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> j'étais toujours stressée et inquiète | <input type="checkbox"/> je ressens encore ça |
| <input type="checkbox"/> j'étais épuisée physiquement et mentalement, très fatiguée et sans aucune réserve d'énergie | <input type="checkbox"/> je ressens encore ça |
| <input type="checkbox"/> je n'avais aucune confiance en mes aptitudes de mère | <input type="checkbox"/> je ressens encore ça |
| <input type="checkbox"/> je n'avais jamais assez d'argent pour bien prendre soin de mes enfants | <input type="checkbox"/> c'est encore vrai |
| <input type="checkbox"/> je craignais constamment pour notre sécurité | <input type="checkbox"/> c'est encore vrai |
| <input type="checkbox"/> je buvais trop ou je prenais de la drogue pour faire face à ma situation | <input type="checkbox"/> c'est encore vrai |
| <input type="checkbox"/> je pensais à m'enfuir et à abandonner mes responsabilités | <input type="checkbox"/> je ressens encore ça |
| <input type="checkbox"/> autre : | |

Un homme violent peut entraver votre rôle parental. Est-ce que certaines des possibilités mentionnées ci-dessous s'appliquent à votre cas ?

- il m'a tellement insulté que les enfants ne me respectent plus en tant que personne
- les enfants ne m'écoutaient pas en tant que parent et ils ne m'obéissaient pas
- il m'obligeait à m'occuper des choses difficiles ou désagréables (couches du bébé, devoirs des écoliers, dire « non »); lui, il ne faisait que ce qui lui plaisait ou lui permettait de bien paraître et d'avoir l'air généreux
- il me critiquait en affirmant que j'étais une mauvaise mère
- il gâtait tellement les enfants que c'était moi qui devait fixer des limites et dire « non »
- il refusait absolument toutes mes suggestions pour améliorer son rôle de père
- il menaçait d'appeler la société d'aide à l'enfance à mon sujet
- il menaçait de ramener les enfants dans notre pays d'origine
- il ne me donnait pas assez d'argent pour prendre soin de la famille
- il disait que si je ne faisais pas ce qu'il voulait, il frapperait les enfants
- autre :

Après la séparation, est-ce que certaines de ces choses se sont produites ?

- il demande aux enfants de m'espionner ou de me communiquer ses messages
- il leur dit que je suis responsable de la séparation (« c'est à cause de votre mère si notre famille n'est plus ensemble »)
- il ne me permet pas d'obtenir du counselling pour les enfants
- il s'enrage si mon nouveau conjoint traite mes enfants comme un père le fait normalement
- il refuse de payer la pension alimentaire pour les enfants ou bien il s'efforce de me faire accepter moins d'argent ou même d'y renoncer complètement
- je m'inquiète pour la sécurité des enfants quand ils lui rendent visite
- il s'est adressé au tribunal pour m'enlever la garde des enfants
- le tribunal lui a accordé des droits de visite mais, quand les enfants vont chez lui, il les laisse avec d'autres membres de sa famille ou il engage une gardienne
- il a contacté la société d'aide à l'enfance à mon sujet
- autre :

Avec les enfants, voici quelques situations que vous pourriez avoir remarquées ...

- il imposait des règles qui étaient trop rigoureuses
- il appliquait les règles d'une manière inéquitable ou incohérente
- il adoptait une discipline plutôt dure; il frappait parfois les enfants ou pire
- il s'attendait à ce que les enfants agissent ou comprennent comme s'ils avaient été des adultes
- il s'en prenait aux enfants quand il était de mauvaise humeur
- il ne les comprenait pas comme personnes individuelles (par ex. un enfant est allergique aux fraises et l'autre a peur des chiens)
- il les ignorait, sauf quand il était de bonne humeur ou qu'il se sentait seul
- il était trop permissif ou bien il oscillait entre une sévérité extrême et une complaisance totale
- il s'attendait à ce que les enfants se comportent comme si nous vivions encore dans notre pays d'origine
- autre :

Comment tout cela a-t-il affecté les enfants ?

- ils ne savent plus à quoi s'en tenir quant aux règles réelles
- ils me traitent comme il me traitait
- ils refusent de m'écouter parce qu'ils ne me respectent pas en tant que parent
- ils veulent vivre avec lui parce qu'il ne leur impose aucune contrainte
- ils sont coincés entre la société canadienne et nos propres traditions de notre pays d'origine
- ils ne croient pas que les filles valent autant que les garçons
- autre :

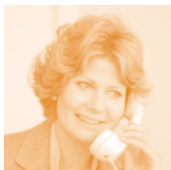
Est-ce que certaines des déclarations suivantes s'appliquent à vous lorsque vous faites un retour sur le passé ?

- parce que j'étais tellement fatiguée et désappointée, je me fâchais trop vite contre les enfants
- je m'attendais à ce qu'ils modifient leur comportement pour le garder de bonne humeur (par ex. en étant particulièrement tranquilles)
- j'aurais dû les féliciter plus souvent et leur dire qu'ils étaient des bons enfants
- j'aurais dû m'occuper d'eux encore plus
- je suis resté avec lui trop longtemps parce que je croyais qu'ils avaient besoin d'un père
- il arrivait parfois que je « laisse passer des choses » parce que leur père étaient tellement strict avec eux
- autre :

Lisez la liste des points que vous avez cochés. Sont-ils encore vrais dans certains cas ?

Quels sont les éléments que vous avez changés ?

LES RÔLES QUE LES ENFANTS POURRAIENT ASSUMER LORSQUE LEUR MÈRE EST VICTIME DE VIOLENCE



Dans le cadre de notre interaction avec les autres membres de notre famille, nous pouvons adopter ou nous voir attribuer des « rôles » que nous jouons volontairement ou sans nous en rendre compte. Voici quelques exemples de rôles familiaux : le médiateur de différends, le « bébé » de la famille, le petit chouchou qui ne fait jamais rien faire de mal, la grande soeur responsable et fiable ou le « mouton noir » qui ne sent pas bien dans sa peau et qui déçoit souvent.

Les rôles qui se développent ou qui sont attribués au sein d'une famille caractérisée par la violence dont la mère est victime reflètent les façons particulières qu'adopte chaque personne pour faire face à la situation secrète, bouleversante et dangereuse dans laquelle elle vit.

Points clés au sujet des rôles dans une famille ...

- un rôle peut être imposé à l'enfant ou il peut être assumé par l'enfant
- un enfant peut jouer plus d'un rôle
- les enfants peuvent jouer différents rôles durant des incidents de violence (par ex. arbitre, sauveteur, déflecteur/distracteur, gardien ou protecteur des autres enfants plus jeunes)
- un enfant peut utiliser le rôle comme stratégie d'adaptation. Alors, il se peut que le rôle n'abandonnera pas rapidement même après que l'agresseur est parti
- tout rôle attribué par l'agresseur peut mener à des sentiments de culpabilité, de chagrin et de tristesse, surtout après son départ

L'examen des rôles au sein de la famille est important parce que ...

- cet examen nous aide à comprendre comment un enfant interprète et affronte la violence (de manière à pouvoir intervenir efficacement)
- il nous aide à comprendre comment divers enfants de la même famille peuvent avoir une interprétation très différente de ce qui se passe dans leur foyer
- il nous aide à comprendre comment un enfant pourrait penser et se sentir après le départ de l'agresseur
- c'est un cadre qui permet de mieux comprendre comment la tension peut monter entre des frères et/ou des soeurs ou bien entre la mère et ses enfants

Par exemple, un enfant qui adopte un rôle de pseudo-adulte, comme celui de « gardien » en particulier, pourrait subir des difficultés d'adaptation lorsqu'il doit revenir à son rôle d'enfant. L'ancien « adjoint de l'agresseur » pourrait prendre le rôle de maltraitant. L'isolement de l'enfant « bouc émissaire » au sein de la famille pourrait être intensifié à cause d'un sentiment de responsabilité pour la rupture du mariage. L'« enfant parfait » pourrait devenir impatient avec ses frères et/ou ses soeurs dont la mauvaise conduite ou toute autre action aurait « déclenché » la violence de l'agresseur; ensuite, il pourrait les blâmer.



Quand une famille continue d'éprouver des problèmes de discorde ou de maltraitance, même après le départ de l'agresseur, il pourrait s'avérer utile d'évaluer le rôle de chaque enfant.

Voici des exemples de rôles joués par des enfants dans certaines familles où la mère est victime de violence.

- Gardien protecteur** C'est l'enfant qui se comporte comme un parent envers sa mère et les autres enfants plus jeunes. Il pourrait superviser les tâches journalières et les responsabilités ménagères (par ex. les repas, le coucher des jeunes enfants), aider à sécuriser ses frères et soeurs durant un incident violent et les reconforter par la suite (par ex. en rassurant ses frères et soeurs, en préparant du thé pour sa mère)
- Confident de la mère** C'est l'enfant qui est au courant des sentiments, des inquiétudes et des plans de sa mère. Après avoir été témoin d'incidents de violence, ce dont il se souvient pourrait servir de « vérification de la réalité » pour la mère si, plus tard, l'agresseur tente de minimiser les événements ou de mentir à leur sujet.
- Confident de l'agresseur** C'est l'enfant que l'agresseur traite plus généreusement et auprès duquel il tente de justifier ses attaques contre la mère. L'agresseur pourrait lui demander de surveiller le comportement ultérieur de la mère, puis il est récompensé pour sa complicité, par exemple par le biais de privilèges ou par l'absence de mauvais traitements.
- Adjoint de l'agresseur** C'est l'enfant qui est recruté ou bien forcé de participer aux mauvais traitements dont la mère fait l'objet (par ex. en faisant des déclarations dégradantes à son égard ou même en la frappant physiquement).
- Enfant parfait** C'est l'enfant qui tente de prévenir la violence en confrontant activement les situations qu'il perçoit (à tort ou incorrectement) comme étant les déclencheurs de mauvais traitements ... dans ce cas-ci en excellant à l'école et en évitant d'argumenter, de rouspéter, de se mal conduire ou de demander de l'aide pour ses problèmes.
- Arbitre** C'est l'enfant qui sert de médiateur et qui essaie de maintenir la paix
- Bouc émissaire** C'est l'enfant qui est identifié comme étant la cause des problèmes familiaux, qui est blâmé pour la tension entre les parents et dont le comportement sert à justifier la violence. Il pourrait s'agir d'un enfant qui a des besoins spéciaux ou qui, en réalité, n'est pas un enfant naturel de l'agresseur.



Pour plus de renseignements au sujet de la perspective des enfants, consultez *What About Me! Seeking to Understand the Child's View of Violence in the Family* (2004) de A. Cunningham et L. Baker, Centre for Children and Families in the Justice System, London (Ontario).

DIX CONSEILS ESSENTIELS TOUS LES JOURS POUR LES PARENTS



pour les
femmes

Ces 10 suggestions peuvent aider les parents. Il est possible de modifier le comportement d'un enfant !

1. Soyez un bon modèle de comportement

Les enfants émules ce que vous faites. Vous pouvez être un exemple de respect (et de dignité), de politesse, d'honnêteté, de bon jugement, de compassion, d'émotivité saine, d'absence de sexisme ou de tout autre comportement ou attitude que vous aimeriez les voir adopter.

2. Exprimez clairement ce que vous voulez qu'ils fassent

Avec des jeunes enfants, la vie peut être une série interminable de "non" et "ne fais pas ça" et "arrête". Il est important d'enseigner aux enfants ce qu'ils ne doivent pas faire, mais on doit aussi leur montrer quel genre de comportement est apprécié.

- | | |
|--|---|
| au lieu de : « Ne frappe pas le chat ! » | essayez : « Flatte le petit minou. » |
| au lieu de : « Arrête de chialer ! » | essayez : « Sers-toi de tes propres mots pour me dire ce que tu veux. » |
| au lieu de : « Sois de retour à la maison avant 10 heures ... ou autrement ! » | essayez : « Si tu reviens à la maison avant 10 heures, on pourra regarder la télévision ensemble. » |

En d'autres mots, quand vous demandez la cessation d'un certain comportement, expliquez ce qui devrait le remplacer. Évidemment, cette stratégie ne s'applique pas dans toutes les situations et « Ne parle pas aux étrangers » est toujours un bon conseil.

3. Louangez la bonne conduite

Il arrive parfois qu'un mauvais comportement attire plus votre attention qu'une bonne conduite. Les compliments encouragent la bonne conduite.

- « Très bien, tu as rangé tes jouets ! »
- « J'aime comment tu partages les jouets avec ta soeur. »
- « Merci de m'avoir appelé pour me dire que tu irais chez Christine après l'école. Je ne m'inquiéterai pas. »

Les spécialistes des compétences parentales nous affirment que, chaque fois qu'on doit critiquer la conduite d'un enfant, l'idéal serait d'offrir éventuellement cinq « commentaires élogieux » en contrepartie.

4. Concentrez-vous sur le comportement

Vous adorez vos enfants, mais cela ne veut pas dire que vous devez toujours aimer leur comportement. Quand vous complimentez un enfant (ou que vous devez corriger sa mauvaise conduite), concentrez-vous sur le comportement plutôt que sur les qualités, bonnes ou mauvaises, de l'enfant.

- | | |
|--|---|
| au lieu de : « Tu es un garçon malpropre ! » | essayez : « Je n'apprécie pas ce fouillis dans le vivoir. » |
| au lieu de : « Tu es jolie. » | essayez : « Tu sais choisir des vêtements qui te vont bien. » |

Lorsqu'il y a eu de la violence dans la famille, ne présumez pas que les garçons se transformeront en agresseurs et que les filles deviendront des victimes. Si vous avez envie de dire des choses comme celles qui suivent, retenez-vous.

« Tu es tout comme ton père ! » ou « Tu agis exactement comme ton père ! »

5. Expliquez pourquoi vous demandez quelque chose

- | | |
|---|---|
| au lieu de : « Baisse la télévision ! » | essayez : « Maman a mal à la tête. Si la télévision n'était pas si bruyante, je pourrais me reposer un peu. » |
|---|---|

au lieu de : « Descends de là ! »

essayez : : « J'ai besoin que tu cesses de grimper sur la bibliothèque, car tout ça pourrait tomber sur toi. »

Si l'enfant sait pourquoi, il pourrait vous obéir plus vite ... ou peut-être que non. Mais, à la longue, les enfants s'aperçoivent que leur comportement entraîne des effets et des conséquences. Ils apprennent aussi à tenir compte du point de vue des autres.

6. Ne mélangez pas l'émotivité et la discipline ...

Toutes les mères se sentent parfois fatiguées, déroutées et irritables. Si, au même moment, les enfants se conduisent mal, c'est peut-être une mauvaise combinaison. Avant de réagir, comptez jusqu'à trois, retenez votre souffle et pensez bien à ce que allez dire. La discipline devrait être une stratégie bien organisée pour orienter les enfants, et non pas une réaction émotionnelle..

... et parlez normalement sans crier

Les enfants ignorent les cris si c'est tout ce qu'ils entendent. Dans une famille où tout se transforme en argumentation et criailerie, ils cessent d'écouter. Si vous avez quelque chose à demander, parlez normalement. Laissez les mots, et non pas l'intensité de votre voix, transmettre votre message. Par contre, si vous devez crier dans une situation d'urgence... par exemple, si un enfant s'élance dans la rue pour courir après un ballon... vous serez alors entendue.

7. Offrez la chance de choisir, mais pas le choix grand ouvert

au lieu de : « Veux-tu aller te coucher ? » essayez : « C'est le temps du dodo. Veux-tu que je te lise cette histoire-ci ou celle-là ? »

Aller au lit est une obligation incontournable. S'il n'y a pas d'alternative, ne proposez pas un choix. Lorsque l'enfant comprend que le fait d'aller se coucher est non négociable et que c'est une activité prévisible de chaque journée, tout devient plus facile. En leur proposant un choix (pyjama rouge ou bleu), on pourrait aussi lui enlever la tentation de résister.

8. Attendez-vous à ce qui est raisonnable

Si vous allez magasiner avec un enfant alors qu'il devrait faire dodo, vous pouvez vous attendre à ce qu'il pleurniche. S'attendre à ce qu'un adolescent respecte une heure de rentrée fixée à 8 heures du soir, ce n'est probablement pas réaliste. Vos attentes doivent tenir compte de l'âge de chaque enfant.

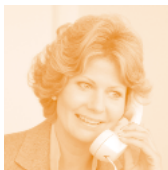
9. Les affaires d'adultes, c'est pour les adultes

Les enfants qui sont trop jeunes pour comprendre les préoccupations des adultes peuvent être bouleversés s'ils en sont mis au courant. Établissez une séparation bien claire entre ce que vous révélez aux enfants et ce que vous pourriez confier à un membre adulte de votre famille ou à un(e) ami(e). Ce n'est pas normal ni prudent de confier ses problèmes à un enfant. Ils ont besoin de vous comme personne responsable.

10. Prenez le temps de jouer ou de parler avec vos enfants

Les enfants pourraient s'énervier simplement pour attirer votre attention. Si mal se conduire est la seule façon d'attirer votre attention, attendez-vous à ce que ce comportement inacceptable persiste. La vie de tous les jours exige beaucoup de nous tous. Malgré cela, nous devons trouver le temps de jouer, de parler ou, au moins, d'être ensemble. Si vous avez plus d'un enfant, vous devez consacrer du temps individuellement à chacun.

VOICI POURQUOI LES « DIX CONSEILS ESSENTIELS » SONT IMPORTANTS POUR LES ENFANTS QUI ONT VÉCU AVEC LA VIOLENCE



Ces 10 stratégies, même si elles sont appropriées pour n'importe quel enfant, demeurent particulièrement importantes pour les enfants affectés par la violence faite à leur mère et par des mauvais traitements qu'ils auraient pu subir eux-mêmes.

- 1. Modèle positif de comportement**

Les hommes violents sont égocentriques et ne sont évidemment pas des personnes qu'on devrait essayer d'imiter. Les enfants pourraient apprendre que des tactiques de pouvoir et de contrôle sont efficaces quand il s'agit d'obtenir ce qu'on veut, sans subir aucune conséquence. Les enfants pourraient imiter des attitudes favorables aux criminels et négatives envers la police, ainsi que l'abus d'intoxicants, le racisme, le mépris des femmes, l'égoïsme, le mensonge ou l'habitude de blâmer la victime.
- 2. Attentes bien comprises**

Les enfants pourraient être coincés entre les règles établies par la mère et les exigences contraires du père, ou ne pas savoir ce qu'il faut faire parce que les règles changent d'une journée à l'autre.
- 3. Louanger la bonne conduite**

Il est possible que les enfants aient été victimes de violence psychologique, insultés régulièrement, réprimandés à longueur de journée, rarement encouragés ou félicités. Ils pourraient avoir acquis une peur excessive de ne jamais réussir, qui les empêche d'essayer quoi que ce soit de nouveau.
- 4. Concentration sur le comportement de l'enfant et non pas sur ses qualités ou ses défauts**

Il se pourrait qu'on ait répété à un enfant qu'il est stupide ou laid. Il est évidemment préférable d'encourager la bonne conduite que de compromettre l'estime que l'enfant doit se porter à lui-même.
- 5. Explication des demandes**

Les parents rigides et autoritaires donnent des ordres et s'attendent à ce qu'on leur obéisse immédiatement et aveuglément.
- 6. Pas de réactions émotionnelles ni de cris**

Les enfants qui vivent avec la colère, les cris et les conflits pourraient s'habituer à ne plus entendre le bruit, en se distrayant au moyen de rêves fantaisistes ou en adoptant un genre d'engourdissement émotionnel. Ils pourraient se mettre à crier eux aussi. Toute discipline fondée sur les émotions est imprévisible et inéquitable. Au lieu de bénéficier d'une leçon constructive, les enfants apprennent que « la raison du plus fort est toujours la meilleure. » Comme cette sorte de discipline est loin d'être constante, les enfants s'aperçoivent qu'on tolère leur inconduite une bonne partie du temps.
- 7. Obligations absolues et choix**

On n'a peut-être jamais demandé aux enfants quelles étaient leurs préférences ou leurs opinions au sujet de quoi que ce soit.
- 8. Attentes raisonnables**

On s'est peut-être attendu à ce que les enfants soient tranquilles, propres et ainsi de suite, ce qui leur était extrêmement difficile. Ils ont peut-être acquis un complexe d'infériorité.
- 9. Limites en ce qui concerne les affaires d'adultes**

Dans les familles aux prises avec la violence, il se pourrait que certaines limites soient trop élastiques. Les enfants entendent des choses regrettables ou sont mis au courant de sujets intimes et privés concernant leur mère. En outre, ils ont peut-être été témoins d'agressions sexuelles.
- 10. Temps consacré aux enfants**

Les enfants pourraient être isolés socialement, surtout si la famille a dû déménager. La mère pourrait être épuisée par sa vie quotidienne et, dans un tel cas, il ne lui reste pas assez d'énergie pour mieux s'occuper des enfants. Les pères violents se désintéressent souvent de leurs enfants ou bien ils leur imposent des conditions déraisonnables (par ex. quand tu vivras avec moi, tu pourras recevoir tes cadeaux de Noël). Les enfants peuvent même en venir à douter de l'amour de leur mère, se sentir indignes de son attention ou hésiter à trop exiger d'elle.

LEÇONS QUE LES ENFANTS PEUVENT TIRER DE LA VIOLENCE



pour les
femmes

Les enfants s'instruisent à partir de ce qu'ils vivent. Malheureusement, ils tirent des leçons de la violence qui les entoure. La réaction de la mère face à la violence constitue aussi une expérience d'apprentissage.

Les enfants qui vivent avec la violence peuvent apprendre des choses qui sont totalement fausses ...

- la victime de la violence est celle qu'il faut blâmer
- la violence et les menaces vous permettent d'obtenir ce que vous voulez, de faire triompher votre point de vue ou de solutionner des problèmes
- les hommes et les garçons devraient être en charge, tandis que les femmes et les filles devraient leur obéir
- quand des gens font mal à d'autres personnes, il n'y a aucune conséquence
- les femmes sont faibles, impuissantes, incompétentes, stupides ou violentes
- la colère cause la violence ou l'alcool cause la violence
- une personne peut vous aimer et vous faire mal en même temps
- la colère devrait être supprimée parce qu'elle pourrait devenir incontrôlable
- l'inégalité entre les hommes et les femmes est acceptable dans le mariage ou d'autres situations semblables

Par contre, les enfants peuvent tirer des leçons salutaires de la décision que prend la mère de partir et d'assurer leur sécurité ...

- faire mal aux autres entraîne des conséquences
- le fait que vous êtes victime de violence n'est pas votre faute
- les femmes ne sont pas obligées d'accepter la violence ou les mauvais traitements comme étant une situation normale ou un volet habituel de leurs rapports avec les hommes
- en plus d'être fortes et compétentes, les femmes ne se laissent pas démoraliser facilement
- « Maman va s'occuper de ma sécurité »
- il y a des gens qui aident les femmes et les enfants à se sentir en sécurité

DIX CHOSES QUE JE PEUX FAIRE CHEZ MOI EN UTILISANT LES « DIX CONSEILS ESSENTIELS »



pour les
femmes

Servez-vous de ce tableau pour trouver des bonnes idées reliées aux 10 meilleurs conseils pratiques de la page 32.

<p>1. Modèle positif de comportement</p>	<p>Voici les comportements et les attitudes que je désire représenter (par ex. respect, bienveillance) :</p>
<p>2. Attentes bien comprises concernant la conduite</p>	<p>Je vais encourager les comportements suivants chez mes enfants (par ex. propreté, politesse) :</p>
<p>3. Louanger la bonne conduite</p>	<p>Voici des choses que mes enfants font bien et je n'oublierai pas de les féliciter :</p>
<p>4. Concentration sur le comportement de l'enfant et non pas sur ses qualités ou ses défauts</p>	<p>Le problème au sujet duquel je l'ai réprimandé maintes et maintes fois est :</p> <p>Voici comment je vais m'y prendre, à partir d'aujourd'hui, en me concentrant sur le comportement :</p>
<p>5. Explication des demandes</p>	<p>La principale chose que je dois demander à mes enfants à plusieurs reprises est :</p> <p>Voici comment je peux leur expliquer POURQUOI il devrait le faire :</p>



*pour les
femmes*

6. Pas de réactions émotionnelles ni de cris

Avant de réagir je devrai (par ex. compter jusqu'à trois, m'éloigner pendant cinq minutes, demander conseil) :

7. Obligations absolues et choix

Les choses suivantes sont des « obligations absolues » au sein de notre famille (par ex. se coucher à telle heure, prendre les repas du soir ensemble) :

Les choses suivantes peuvent faire l'objet de choix (par ex. les livres à lire, le genre de dessert) :

8. Attentes raisonnables

Il ne serait pas raisonnable de m'attendre à ce que mes enfants puissent :

9. Limites en ce qui concerne les affaires d'adultes

Je ne parlerai pas à mes enfants des sujets suivants (par ex. notre situation financière) :

10. Temps passé ensemble

Voici quelques-unes des activités auxquelles nous pourrions participer ensemble :

DES RÈGLES NON NÉGOCIABLES POUR VOTRE FAMILLE : R.S.V.P.



pour les
femmes

Dans chaque famille, il existe des règles même si on n'y pense pas toujours ou qu'on en n'en parle presque jamais. Par exemple, les enfants ne peuvent pas jouer avec des allumettes et les adolescent(e)s n'ont pas la permission de rentrer à la maison à 4 heures du matin ! Il est donc préférable que tout le monde connaisse ces règles et comprenne bien les raisons de leur existence.

Les négociations et les compromis sont acceptables – particulièrement avec les adolescent(e)s – mais il y a des règles qui sont trop importantes pour les transformer en sujets de discussion. Ce sont les règles non négociables.

Une règle NON négociable, c'est quoi au juste ?

C'est une « obligation absolue » ... une chose qui est toujours vraie dans votre foyer. Par exemple, on ne doit jamais frapper qui que ce soit ou il faut que toutes les ceintures de sécurité soient attachées avant de partir en voiture ou il faut téléphoner si l'on prévoit revenir tard à la maison.

Voici quelques suggestions à ce sujet ...

- convoquez un « conseil de famille » pour déterminer quelles sont vos règles non négociables; chaque famille est différente
- lorsque vous établissez une règle, expliquez POURQUOI cette règle est importante pour votre famille
- préparez une liste écrite de ces règles
- ces règles ne doivent pas toutes être NÉGATIVES; il y en a qui sont POSITIVES (par ex. chaque enfant reçoit un bécot avant de partir pour l'école)
- tout le monde doit respecter les règles; par exemple, si une des règles de la famille est « défense de frapper les autres », eh bien cela veut dire que les adultes n'ont pas le droit de recourir à des châtiments corporels
- évidemment, les règles (et les attentes) doivent correspondre à l'âge de chaque enfant

Ce qu'on est en droit d'attendre des enfants évolue à mesure qu'ils grandissent. Quand les enfants sont jeunes, vous décidez. Mais, à mesure qu'ils vieillissent, vous pouvez leur accorder une certaine latitude et négocier dans le cadre de paramètres établis. Consultez la page 58 où vous trouverez des idées concernant les négociations possibles avec des adolescent(e)s. Par exemple, les jeunes doivent rentrer à la maison assez tôt quand ils sortent, mais l'heure exacte du retour peut faire l'objet d'une négociation.

Voici des dangers qu'il faut essayer d'éviter

- il arrive parfois que les enfants ne savent pas précisément quelles sont vos règles, parce que vous n'avez jamais été claire à leur sujet
- il ne faut pas que les règles changent sans avertissement ou qu'elles ne soient appliquées qu'ici et là ou que de temps à autre
- on ne doit pas appliquer les règles seulement lorsqu'un parent se fâche
- on ne doit pas avoir tellement de règles que les enfants sont réprimandés beaucoup plus souvent qu'ils sont complimentés
- il se pourrait que les enfants n'acceptent pas une règle quelconque, parce qu'ils ne comprennent pas sa raison d'être



pour les
femmes

Beaucoup de règles non négociables peuvent être regroupées dans l'une des quatre catégories suivantes

Respect

Sécurité

Valorisation

Privé

Voici quelques suggestions pour commencer ...

Respect: *chaque membre de notre famille se respecte et estime les autres à leur juste valeur*

- nous nous engageons à ne pas utiliser de surnoms méprisants et à ne pas diminuer les autres à leurs propres yeux ou auprès de quiconque
- nous promettons de ne jamais frapper, violenter ni maltraiter qui que ce soit
- si un membre de la famille dit ou fait quelque chose qui me blesse, je peux lui dire comment ses mots me font mal

Sécurité: *lorsque nous serons assez vieux, nous ferons notre possible pour nous protéger et ne pas prendre de risques inutiles, parce que chaque membre de la famille est important*

- nous regarderons à gauche et à droite avant de traverser une rue
- nous porterons un casque protecteur pour nous promener en vélo
- nous bouclerons toujours notre ceinture de sécurité et nous verrons à ce que les bébés et les jeunes enfants soient bien assis dans des sièges sécuritaires
- nous ne monterons jamais dans une voiture conduite par une personne en état d'ébriété ou sous l'influence d'une drogue
- toute personne active sexuellement devra prendre les pratiques sexuelles sans risque

Valorisation : *chaque personne est également importante et doit être appréciée en tant que telle au sein de notre famille*

- les filles seront traitées aussi bien que les garçons et vice versa; la valeur ou le statut social d'un individu ne doit jamais être basé sur son sexe
- nous tiendrons compte des besoins et des opinions de tout le monde avant de procéder à certains choix pour la famille

Privé : *chaque membre de notre famille a droit à sa vie privée*

- nous frapperons toujours avant d'ouvrir la porte fermée d'une chambre à coucher ou de la salle de bains
- nous promettons de ne pas écouter les conversations téléphoniques des autres
- ce que nous apprenons ou entendons chez maman reste chez elle et c'est aussi vrai pour ce qui se passe chez papa, à moins que la sécurité de quelqu'un soit affectée
- nous ne garderons pas de « mauvais secrets » en les cachant aux adultes qui prennent soin de nous



L'intimité est bonne mais certains secrets sont mauvais. Aidez les enfants à bien comprendre la différence entre les « bons secrets », comme la préparation d'une fête surprise, et les « mauvais secrets », comme l'exploitation sexuelle, l'usage de drogues ou un comportement illégal.



Le Secret du Petit Cheval est une brochure préparée à l'intention des enfants, qui porte sur l'abus sexuel et les mauvais secrets. On peut la trouver en ligne sur le site web du Centre national d'information sur la violence dans la famille.

CE QUE J'AI APPRIS DE MES PARENTS AU SUJET DE MON RÔLE PARENTAL



pour les
femmes

On ne naît pas avec les connaissances nécessaires pour être un bon parent. Nous devons apprendre à être parents. On apprend des bonnes choses et d'autres qui ne sont pas aussi bonnes.

Quelles sont vos sources d'informations pour vous guider en tant que mère ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> livres, revues ou Internet | <input type="checkbox"/> émissions de télévision (par ex. Oprah, Dr. Phil) |
| <input type="checkbox"/> cours spécialisé ou thérapie familiale | <input type="checkbox"/> conseils d'amies, de soeurs, de frères, de collègues |
| <input type="checkbox"/> une travailleuse de la Société d'aide à l'enfance | <input type="checkbox"/> ma mère ou mon père quand j'étais jeune, à la maison |
| <input type="checkbox"/> conseils reçus présentement de ma mère ou de mon père | <input type="checkbox"/> autre : |

Qu'est-ce que votre mère a bien fait alors que vous grandissiez ?

- elle m'a prodigué encouragement et compliments bien passablement mal
- elle s'est intéressée à mes études bien passablement mal
- elle m'a fourni un foyer confortable bien passablement mal
- elle m'a protégée contre l'exploitation sexuelle bien passablement mal
- elle m'a protégée contre la violence physique bien passablement mal
- elle m'a enseigné à respecter les autres bien passablement mal
- elle m'a enseigné à me respecter moi-même bien passablement mal
- elle m'a bien nourrie et bien vêtue bien passablement mal
- elle m'a permis de jouir d'une enfance tranquille bien passablement mal
- elle a passé du bon temps avec moi bien passablement mal
- elle m'a punie de façon équitable bien passablement mal
- elle m'a protégée contre les mauvaises personnes bien passablement mal
- elle m'a bien comprise en tant que personne bien passablement mal
- elle m'a laissé le sentiment d'être aimée et désirée bien passablement mal
- je savais que je pouvais tout lui dire bien passablement mal
- elle m'a aidée à réaliser que les filles étaient aussi bonnes que les garçons bien passablement mal

Quoi d'autre a-t-elle bien réussi ?

Relisez les phrases pour lesquelles vous avez coché la case « mal » .

Servez-vous de trois adjectifs pour décrire, à leur sujet, comment vous vous sentiez à cette époque-là (par ex. gênée, effrayée, peu aimable, stupide, irritée, triste).



pour les
femmes

De quelles façons désirez-vous imiter votre mère dans votre rôle de parent ?

Comment essayez-vous d'être différente ?

Qu'est-ce que votre père a bien fait alors que vous grandissiez ?

- il m'a prodigué encouragement et compliments bien passablement mal
- il s'est intéressé à mes études bien passablement mal
- il m'a fourni un foyer confortable bien passablement mal
- il m'a protégée contre l'exploitation sexuelle bien passablement mal
- il m'a protégée contre la violence physique bien passablement mal
- il m'a enseigné à respecter les autres bien passablement mal
- il m'a enseigné à me respecter moi-même bien passablement mal
- il m'a bien nourrie et bien vêtue..... bien passablement mal
- il m'a permis de jouir d'une enfance tranquille bien passablement mal
- il a passé du bon temps avec moi bien passablement mal
- il m'a punie de façon équitable bien passablement mal
- il m'a protégée contre les mauvaises personnes bien passablement mal
- il m'a bien comprise en tant que personne bien passablement mal
- il m'a laissé le sentiment d'être aimée et désirée bien passablement mal
- je savais que je pouvais tout lui dire bien passablement mal
- il m'a aidée à réaliser que les filles étaient aussi
bonnes que les garçons bien passablement mal

Quoi d'autre a-t-il bien réussi ?

Relisez les phrases pour lesquelles vous avez coché la case « mal » . Servez-vous de trois adjectifs pour décrire, à leur sujet, comment vous vous sentiez à cette époque-là (par ex. gênée, effrayée, peu aimable, stupide, irritée, triste).

De quelles façons désirez-vous imiter votre père dans votre rôle de parent ?

Comment essayez-vous d'être différente ?

STRATÉGIES DE SURVIE DES ENFANTS ET ADOLESCENT(E)S⁴



Face à une situation difficile, les enfants « s'adaptent » en acceptant une certaine interprétation (possiblement déformée) de ce qui se passe, afin de ne pas succomber au déferlement d'émotions qui leur font mal. Leurs stratégies peuvent impliquer des sentiments (stratégies émotionnelles), des pensées (stratégies cognitives) ou des actions (stratégies comportementales).

Certaines stratégies d'adaptation sont utiles

- par exemple, s'ils font appel à des camarades ou à des adultes intéressés pour parler de leurs sentiments
- par contre, les jeunes enfants ont de la difficulté à employer des stratégies salutaires; ils ont donc besoin d'adultes pour les protéger contre les conséquences nuisibles qui pourraient résulter de problèmes familiaux comme la violence

Certaines stratégies sont utiles mais coûteuses

- des stratégies particulières pourraient être efficaces durant une crise, mais nuisibles à la longue ... comme l'engourdissement émotionnel, l'automutilation, l'abus d'intoxicants, une grossesse pour échapper à la famille ou le fait de prendre soin affectivement d'un parent
- ces stratégies peuvent être une réaction à une variété de tribulations familiales, y compris la violence et la maltraitance
- une stratégie qu'on considère objectivement utile pourrait s'avérer « inefficace », tandis que d'autres stratégies malsaines pourraient fonctionner
- elles aident un enfant à traverser une période de stress ou de crise, par exemple quand il y a la violence chez lui
- cependant, si ces stratégies sont employées après le dénouement de la crise, ou bien dans d'autres circonstances, elles pourraient créer des problèmes
- plus on utilise une certaine stratégie, ou bien plus elle s'avère efficace pour protéger un jeune contre des émotions écrasantes et la douleur morale, plus il devient difficile de l'abandonner

Une fois que la famille est en sécurité, l'abandon graduel des stratégies qui produisent des effets négatifs et leur remplacement par des stratégies plus salutaires pourraient être la meilleure solution pour aider les enfants qui ont enduré des tribulations familiales comme la violence.

Voici quelques stratégies d'adaptation qu'on observe souvent chez les enfants et les adolescent(e)s qui ont vécu avec la violence et la maltraitance. N'oubliez pas que les modes d'adaptation des jeunes peuvent varier selon leur âge.

Blocage psychologique ou déconnexion émotionnelle

- en engourdissant leurs émotions ou en bloquant certaines pensées
- en n'écoutant plus le bruit ou les disputes, en apprenant à ne pas les entendre, en ne prêtant pas l'attention au brouhaha
- en essayant bien fort de croire qu'ils sont ailleurs
- en consommant de l'alcool ou des drogues

Création d'une meilleure situation imaginaire

- en pensant à se venger de l'agresseur, en rêvant de le tuer
- en imaginant une vie plus heureuse, peut-être avec une autre famille
- en rêvant de ce que serait la vie après un divorce ou après le départ de l'agresseur
- en imaginant que l'agresseur sera « écrasé par un autobus »
- en espérant être sauvé(e) par un super-héro ou par la police ou par un « prince charmant »



Évitement physique

- en allant dans une autre pièce, en quittant la maison durant un épisode de violence
- en trouvant des excuses pour ne pas revenir à la maison
- en faisant une fugue

Recherche d'amour (et d'acceptation) aux mauvais endroits

- en fréquentant des mauvais(es) ami(e)s
- en participant à des activités sexuelles pour l'intimité et la chaleur humaine
- en essayant d'avoir un bébé ou de devenir enceinte durant l'adolescence afin d'avoir un être humain qui l'aimera

Prise en charge comme gardien protecteur

- en protégeant ses frères et soeurs contre le danger
- en se dévouant pour ses frères et soeurs comme une mère remplaçante/en adoptant un rôle de « parent »
- en se dévouant complètement pour sa mère

Demande normale d'aide

- en s'adressant à un(e) enseignant(e), à la police ou à une mère d'un(e) ami(e)
- en appelant la police
- en parlant à ses frères ou soeurs, à des ami(e)s ou à des adultes qui peuvent aider

Demande désespérée d'aide

- en posant des gestes suicidaires
- en s'automutilant
- en engueulant les autres ou en faisant preuve d'agression, ou en se battant

Réorientation des émotions vers des activités positives

- en pratiquant des sports, la course à pied, le conditionnement physique
- en s'intéressant à l'écriture, à un journal, au dessin, au théâtre, à des activités créatrices
- en excellant à l'école

Tentatives de prédire, d'expliquer, de prévenir ou de contrôler le comportement d'un agresseur

- en pensant que « maman a été méchante » ou « j'ai mal agi » ou « papa éprouve beaucoup de stress au travail »
- en pensant que « je peux arrêter la violence en changeant mon comportement » ou « je peux prédire la violence »
- en essayant d'être un enfant parfait
- en mentant pour dissimuler des choses désagréables (par ex. un mauvais résultat scolaire) pour éviter des récriminations ou pire



** aidez les femmes à se servir de la feuille de la page 44 pour identifier les stratégies d'adaptation de chaque enfant (cet exercice ne sera d'aucune utilité pour les bébés, les tout-petits et la plupart des enfants d'âge préscolaire)*

** établissez la distinction entre les stratégies employées en réponse à la violence dans le passé et celles qui sont encore utilisées aujourd'hui*

** aidez les femmes à formuler des façons spécifiques de favoriser des stratégies salutaires*

LES MÉCANISMES D'ADAPTATION DE MON ENFANT OU DE MON ADOLESCENT(E)



pour les
femmes

Les enfants et les adolescent(e)s qui vivent avec des événements stressants à la maison font leur possible pour endurer la tension. Les jeunes tentent de s'adapter à la violence et aux conflits, de même qu'aux effets de telles situations, particulièrement aux sentiments qu'ils éprouvent à ce sujet. Certains mécanismes d'adaptation sont plus utiles que d'autres. Il existe des stratégies qui, même si elles permettent de mieux se sentir, pourraient être nuisibles à la longue.

Vous connaissez votre enfant mieux que quiconque. Essayez de découvrir quelles sont ses stratégies d'adaptation face au stress. Aidez-lui à remplacer les mécanismes d'adaptation peu utiles par des stratégies plus utiles.

Avez-vous remarqué, chez votre enfant d'âge scolaire ou votre adolescent(e), certaines de ces stratégies d'adaptation en réaction à des situations de violence ? Est-ce qu'il y en a encore qui vous inquiètent à l'heure actuelle ?

- ne voulait jamais parler j'ai vu ça ça m'inquiète
- essayait d'oublier, de ne pas y penser j'ai vu ça ça m'inquiète
- me blâmait / criait / me haïssait j'ai vu ça ça m'inquiète
- consommait de l'alcool ou de la drogue j'ai vu ça ça m'inquiète
- ne revenait pas à la maison / a fait une fugue j'ai vu ça ça m'inquiète
- essayait de prendre soin de moi j'ai vu ça ça m'inquiète
- ne me laissait pas seule dans la maison j'ai vu ça ça m'inquiète
- manifestait sa colère en se battant ou en cassant des objets j'ai vu ça ça m'inquiète
- participait à des activités sexuelles à la recherche d'amour j'ai vu ça ça m'inquiète
- voulait toujours être seule(e) j'ai vu ça ça m'inquiète
- fréquentait des mauvais(es) ami(e)s j'ai vu ça ça m'inquiète
- dormait trop ou essayait d'éviter le sommeil j'ai vu ça ça m'inquiète

Autres mécanismes d'adaptation qui m'inquiètent ...

Voici des stratégies d'adaptation que mon enfant utilise et dont je suis heureuse ...

- conversations avec des ami(e)s qui l'aident je vois ça je peux l'encourager
- conversations avec ses frères ou ses soeurs je vois ça je peux l'encourager
- rédaction de poèmes, de récits ou d'un journal je vois ça je peux l'encourager
- dessin, activités artistiques ou musicales je vois ça je peux l'encourager
- sports, exercice, bonnes habitudes de santé je vois ça je peux l'encourager
- recours au counselling je vois ça je peux l'encourager

Autres mécanismes d'adaptation que mon enfant utilise et qui me font plaisir ... ou que je peux encourager ...

LIVRES À LIRE AVEC MES ENFANTS



pour les
femmes

Allez à la bibliothèque publique ou bien demandez à votre intervenante ou à votre travailleuse sociale de vous aider à trouver des livres que vous pourriez lire avec vos enfants.

TITRE	AUTEURS	ÉDITEUR	ÂGES
Black-eyed Susan: A Story of Hope for Children & Families (2000)	Demetra Bakas & Cheryl Powell	Creation of Celebration Inc.	6 à 13
A Family that Fights (1991)	Sharon C. Bernstein & Karen Ritz	Albert Whitman & Co.	4 à 8
Dinosaurs Divorce: A Guide for Changing Families (1986)	L.K. Brown & M. Brown	Brown & Co.	4 à 8
Something Is Wrong At My House (1984)	Diane Davis	Parenting Press	3 à 10
Family Violence: My Parents Hurt Each Other! (2000)	Kate Havelin	Lifematters Press	9 à 12
Hear my Roar: A Story of Family Violence (1994)	Ty Hochban & V. Kryorka	Annick Press	4 à 8
A Terrible Thing Happened: A Story for Children who have Witnessed Violence or Trauma (2000).	Margaret M. Holmes & C. Pillo	Magination	4 à 8
When Mommy Got Hurt: A Story for Young Children About Domestic Violence (1996)	Ilene Lee & Kathy Sylvester	Kidsrights	3 à 9
Je t'aimerai toujours (1986)	Robert Munsch	Firefly Books	tous âges
La princesse dans un sac (1980)	Robert Munsch	Annick Press	4 à 8
Mommy & Daddy are Fighting (1986)	Susan Paris & Gail Labinski	Seal Press	4 à 8
A Safe Place (1997)	Maxine Trottier	Childwork/Child splay	5 à 9
Clover's Secret (1996)	Christine Winn & David Walsh	Fairview Press	4 à 10
I Wish the Hitting Would Stop (1987)	Red Flag Green Flag Resources	Red Flag Green Flag Resources	6 à 14

Vous devriez d'abord lire le livre vous-même, pour vous assurer qu'il convient à votre enfant en ce qui concerne son contenu et le vocabulaire utilisé.

RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE SUR LES BÉBÉS ET LES TOUT-PETITS^{2,4}



ASPECTS CLÉS DU DÉVELOPPEMENT CHEZ LES BÉBÉS

C'est par l'intermédiaire de leurs cinq sens que les bébés et les tout-petits acquièrent leur connaissance du milieu qui les entoure

Ils forment des attachements sûrs

Ils commencent à explorer activement leur petit monde par le biais du jeu

C'est en se basant sur ce qu'ils entendent et voient au sein de leur famille qu'ils font l'apprentissage de l'interaction sociale et des rapports avec les autres

RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE FAMILIALE SUR LEUR DÉVELOPPEMENT

- les images vives et les bruits intenses associés à la violence peuvent être angoissants
- il est possible que les parents ne répondent pas assez régulièrement aux besoins du bébé, ce qui affecte négativement le lien parent-enfant
- la crainte et l'instabilité pourraient décourager l'exploration et le jeu; une certaine imitation dans le jeu pourrait être reliée aux incidents d'agression dont le bébé a été témoin
- leur connaissance de l'agression provient d'interactions observées

Voici des points qu'il ne faut pas oublier

- ces jeunes enfants sont très vulnérables aux mauvais traitements, y compris les blessures causées par des fortes secousses
- les mères de bébés ont besoin d'un soutien additionnel quant à leurs besoins de base, et elles y ont droit
- si une mère est aux prises avec des difficultés, c'est en l'aidant dans son rôle parental à ce stade-ci qu'on peut la mettre sur le bon chemin assez tôt dans la vie de l'enfant

Quelques interventions auprès des mères de bébés et de tout-petits

- assurez que la mère est à l'abri de la violence et que ses enfants sont protégés contre les mauvais traitements
- aidez la femme à se loger, à contacter le service du bien-être, puis à avoir accès à des services médicaux et à toute autre assistance dont elle pourrait avoir besoin (voyez les pages 18 et 19 qui contiennent un formulaire à l'intention des mères)
- offrez son appui à la femme en tant que mère (par ex. assistance dans son rôle parental, introduction à un groupe de mamans avec bébés, etc.)
- le programme «Bébés en santé, Enfants en santé » est utile pour les jeunes mères et leurs bébés
- un programme de garde d'enfants de haute qualité permettra à la femme de profiter d'un peu de répit, en plus d'aider son enfant à acquérir un meilleur autocontrôle et une socialisation appropriée à son âge
- aidez la femme à avoir accès à des conseils juridiques, si elle en a besoin pour des problèmes reliés à la garde des enfants et/ou au soutien financier auquel elle a droit
- il faut lui parler des stratégies qu'elle pourrait employer pour assurer la sécurité de l'enfant lors de visites avec son ex-conjoint (voyez la page 66)
- consultez la Société d'aide à l'enfance si vous éprouvez des inquiétudes et que vous croyez qu'un bébé pourrait faire l'objet de mauvais traitements ou de négligence, ou s'il semble avoir besoin de protection; voyez la page 74 où vous trouverez des renseignements pertinents pour l'Ontario



Aidez la femme à trouver le Centre de la petite enfance de l'Ontario le plus près de chez elle, en visitant le site www.ontarioearlyyears.ca

RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE SUR LES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE^{2,4}



ASPECTS CLÉS DE LEUR DÉVELOPPEMENT

Les enfants d'âge préscolaire apprennent à exprimer leur mécontentement et leurs autres émotions d'une manière appropriée

Leurs expériences et leurs observations sont d'une grande importance pour leur aider à mieux comprendre le milieu dans lequel ils évoluent

Le résultat est plus important que le processus

Leur façon de penser est égocentrique

Leur perception des rôles des hommes et des femmes est basée sur des messages sociaux

Ils accroissent leur indépendance physique (par ex. en s'habillant eux-mêmes)

RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE FAMILIALE

- ces enfants apprennent des façons malsaines d'exprimer leur colère et d'autres émotions
- ils ne savent pas à quoi s'en tenir parce qu'ils reçoivent des messages contradictoires (par ex. ce que je vois en comparaison de ce qu'on me dit)
- ils pourraient être angoissés par ce qu'ils perçoivent comme une injustice, par l'arrestation de leur père et/ou par leur arrivée dans un centre d'hébergement
- ils pourraient attribuer la violence à certaines de leurs propres actions
- en ce qui concerne les hommes et les femmes, ils apprennent des rôles associés à la violence et à la victimisation
- l'instabilité pourrait retarder leur indépendance; on pourrait observer des comportements régressifs

Quelques interventions auprès des mères d'enfants d'âge préscolaire (de trois à cinq ans)

- assurez que la mère est à l'abri de la violence et que ses enfants sont protégés contre les mauvais traitements
- aidez la femme à se loger, à contacter le service du bien-être, puis à avoir accès à des services médicaux et à toute autre assistance dont elle pourrait avoir besoin (voyez les pages 18 et 19 qui contiennent un formulaire à l'intention des mères)
- offrez son appui à la femme en tant que mère (par ex. assistance dans son rôle parental, introduction à un programme d'amélioration des compétences parentales, etc.)
- encouragez la mère à reprendre aussitôt que possible ses habitudes et ses routines réconfortantes (par ex. à l'heure du coucher)
- un programme de garde d'enfants de haute qualité permettra à la femme de profiter d'un peu de répit, en plus d'aider son enfant à acquérir une socialisation appropriée pour son âge et à se préparer pour le jour où il ira à l'école
- aidez la femme à avoir accès à des conseils juridiques, si elle en a besoin pour des problèmes reliés à la garde des enfants et/ou au soutien financier auquel elle a droit
- il faut lui parler des stratégies qu'elle pourrait employer pour assurer la sécurité de l'enfant lors de visites avec son ex-conjoint (voyez la page 66)
- consultez la Société d'aide à l'enfance si vous éprouvez des inquiétudes et que vous croyez qu'un enfant pourrait faire l'objet de mauvais traitements ou de négligence, ou s'il semble avoir besoin de protection; voyez la page 74 où vous trouverez des renseignements pertinents pour l'Ontario



Pour vous familiariser avec d'autres façons de venir en aide aux enfants d'âge préscolaire, vous pourriez lire *Comprendre les effets de la violence en milieu familial : un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance*, disponible en visitant le site www.lfcc.on.ca

RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE SUR LES ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE^{1,4}



ASPECTS CLÉS DE LEUR DÉVELOPPEMENT

Meilleure prise de conscience émotionnelle d'eux-mêmes et des autres

Plus grande complexité dans leur façon de penser concernant le bien et le mal; accent sur la justice et les intentions

La réussite intellectuelle et sociale à l'école exerce une influence primordiale sur l'idée qu'on se fait de soi-même

Une influence grandissante provenant de l'extérieur de la famille (par ex. jeunes du même âge, milieu scolaire) et une compétition accrue prennent beaucoup plus d'importance au sein du groupe d'ami(e)s

Identification accrue avec des personnes du même sexe

RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE FAMILIALE

→ ces enfants sont plus conscients de leurs propres réactions à la violence ... et plus conscients de ses autres effets (par ex. sécurité de la mère, arrestation du père)

→ ils sont peut-être plus susceptibles d'accepter les rationalisations qu'ils entendent pour justifier la violence (par ex. l'alcool est la cause, la victime méritait d'être battue) ou bien ils pourraient mettre en doute les rationalisations qui ne semblent pas équitables ou correctes; ils pourraient se poser la question « La querelle a-t-elle eu lieu entre deux personnes égales ? » ; ils peuvent percevoir les écarts entre les actions et les paroles, et tenir compte des intentions; les justifications impliquant des enfants pourraient provoquer un sentiment de culpabilité et de blâme

→ leur apprentissage pourrait être compromis (par ex. distrait); ils pourraient être privés de déclarations positives ou, sélectivement, accepter des points négatifs ou bien évoquer une rétroaction négative

→ ils sont peut-être plus influencés par des messages qui confirment des attitudes et des comportements associés à la violence conjugale; ils pourraient utiliser une agression hostile comme moyen de compétition; risque accru d'être l'objet et/ou l'auteur de brimades et d'intimidation

→ ils pourraient apprendre les rôles sexuels associés à la violence conjugale (par ex. hommes agresseurs, femmes victimes)

Quelques interventions auprès des mères d'enfants d'âge scolaire (de six à 12 ans) :

- assurez que la mère est à l'abri de la violence et que ses enfants sont protégés contre les mauvais traitements
- aidez la femme à se loger, à contacter le service du bien-être, puis à avoir accès à des services médicaux et à toute autre assistance dont elle pourrait avoir besoin (voyez les pages 18 et 19 qui contiennent un formulaire à l'intention des mères)
- offrez son appui à la femme en tant que mère (par ex. assistance dans son rôle parental, introduction à un programme d'amélioration des compétences parentales, etc.)
- il faut, au besoin, rester en contact avec l'école pour pouvoir consulter les évaluations relatives aux enfants ou profiter des services qu'offre le personnel enseignant
- aidez la femme à avoir accès à des conseils juridiques, si elle en a besoin pour des problèmes reliés à la garde des enfants et/ou au soutien financier auquel elle a droit
- il faut lui parler des stratégies qu'elle pourrait employer pour assurer la sécurité de l'enfant lors de visites avec son ex-conjoint (voyez la page 66)
- consultez la Société d'aide à l'enfance si vous éprouvez des inquiétudes et que vous croyez qu'un enfant pourrait faire l'objet de mauvais traitements ou de négligence, ou s'il semble avoir besoin de protection; voyez la page 74 où vous trouverez des renseignements pertinents pour l'Ontario



Pour vous familiariser avec d'autres façons de venir en aide aux enfants d'âge scolaire, vous pourriez lire *Children Exposed to Domestic Violence: A Teacher's Handbook to Increase Understanding and Improve Community Responses* (2002), disponible en visitant le site www.lfcc.on.ca

RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE SUR LES ADOLESCENT(E)S⁴



ASPECTS CLÉS DE LEUR DÉVELOPPEMENT

Meilleur sens de soi-même et plus grande autonomie par rapport à la famille

Changements physiques qui découlent de la puberté

Accroissement de l'influence des camarades et du désir d'acceptation

Confiance en soi plus fortement liée à l'attrait physique qu'on croit posséder

Le fait de commencer à « sortir » entraîne des questions de sexualité, d'intimité et d'aptitudes pour bien s'entendre avec les autres

Capacité accrue pour le raisonnement abstrait et une plus large vision du monde

Plus forte influence des médias

RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE FAMILIALE

responsabilité et autonomie accélérées, positionnement de la jeune personne dans un rôle de protection et/ou d'indépendance prématurée; les compétences familiales pour un mode respectueux de communication et de négociation sont peut-être mal développées, de sorte que la transition vers l'adolescence pourrait s'avérer plus difficile et entraîner des défis comme des conflits parent-enfant, un départ trop hâtif de la maison ou le décrochage scolaire

l'ado pourrait tenter de stopper la violence; un garçon pourrait se servir de sa taille croissante pour imposer sa volonté au moyen d'intimidation physique ou d'agression

l'embarras que lui cause sa famille pourrait être une source de honte, de cachotterie et d'insécurité; il pourrait adopter un comportement à risque élevé pour impressionner ses camarades (par ex. vols à l'étalage, usage de drogues); il pourrait passer plus de temps loin de chez lui; il pourrait choisir des stratégies offensives (par ex. agression envers l'auteur des mauvaises traitements) et défensives (par ex. consommation de drogues) mésadaptées pour éviter de faire face à la violence et à son stigmat

→ sa vision de sa propre personne pourrait être déformée par la dégradation que l'agresseur fait subir à la mère et/ou par les mauvais traitements qu'il inflige à un enfant; l'ado pourrait souffrir d'un trouble de la nutrition et faire appel à certaines activités pour modifier son image (par ex. percements corporels, tatouages)

→ l'ado pourrait avoir de la difficulté à établir des rapports normaux et pourrait craindre de subir des mauvais traitements ou de maltraiter l'autre personne, particulièrement en cas de conflit; l'ado pourrait éviter l'intimité ou, à l'inverse, rechercher prématurément l'intimité et une grossesse pour s'échapper et créer son propre système de soutien

→ des interprétations « tout ou rien » de certaines expériences pourraient être apprises (par ex. chaque personne est une victime ou un agresseur), puis rivaliser avec une capacité appropriée de percevoir des « nuances de gris » ; ce mode de traitement de l'information pourrait être intensifié par des épisodes de maltraitance durant l'enfance; la jeune personne pourrait être prédisposée à adopter des attitudes et des valeurs associées à la violence et/ou à la victimisation

→ la jeune personne est peut-être plus influencée par des messages médiatiques négatifs au sujet des comportements violents ou des stéréotypes concernant les rôles des hommes et des femmes

Voyez la page 56 qui propose des idées sur les meilleures façons d'aider les adolescent(e)s



Dans le but de favoriser des influences positives, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario a préparé une « feuille de conseils pratiques » pour les adultes qui oeuvrent auprès des jeunes : www.gov.on.ca/citizenship/owd/indexf.html

VOUS ET VOTRE BÉBÉ OU VOTRE TRÈS JEUNE ENFANT



pour les
femmes

À partir de la naissance jusqu'à l'âge de deux ans, les bébés grandissent et évoluent rapidement. Durant cette période, les petits enfants nécessitent des contacts corporels fréquents. On doit répondre rapidement à leurs besoins de nourriture et de changement de couche. Il leur faut aussi suffisamment de sommeil et beaucoup d'interaction face à face. Ils dépendent entièrement des adultes qui ont l'obligation de leur procurer une bonne nutrition, un accès fiable aux soins de santé (par ex. vaccinations, surveillance du développement), de la stabilité basée sur des routines et beaucoup d'affection.

Les étapes énumérées ci-dessous s'appliquent normalement aux enfants à partir de leur naissance jusqu'à l'âge de deux ans. Lesquelles avez-vous remarquées jusqu'ici chez votre bébé ou votre tout-petit ?

- il sourit, rit et fait des bruits de gargouillement
- il vous suit avec ses yeux
- il saisit et retient des petits objets (puis les met habituellement dans sa bouche)
- il s'attache à une certaine personne plus qu'aux autres, c'est-à-dire à celle qui prend soin de lui
- il absorbe des connaissances en regardant, en écoutant, en touchant, en goûtant et en sentant
- il se fâche et pleure lorsqu'il veut quelque chose, mais qu'il est incapable de le dire
- il est inquiet près des personnes qu'il ne connaît pas et lorsqu'il est séparé de la personne qui s'occupe de lui habituellement
- à la longue, il dort moins et devient plus actif pendant la journée
- il devient plus robuste : il roule sur lui-même, il rampe, il s'assoit, il marche quand on le soutient, puis il marche tout seul
- il se nourrit avec une cuiller, il tient un crayon à colorier
- les crises de colère sont fréquentes, il fait le contraire de ce que vous lui demandez
- il passe des paroles de bébé à des mots véritables, et il est capable d'enchaîner deux ou trois mots ensemble

Chaque enfant est unique en son genre. Choisissez six mots pour décrire votre bébé ou votre tout-petit à une personne qui ne l'a jamais rencontré (par ex. babillard, capricieux, aventureux, occupé, intelligent, timide).

Lorsqu'un bébé ou un très jeune enfant est témoin de violence à la maison, il pourrait ressentir des choses comme celles-ci ...

- il pourrait être angoissé ou effrayé par des bruits intenses tels que des cris
- il pourrait être de mauvaise humeur parce qu'on ne satisfait pas à ses besoins selon ses désirs
- il est possible qu'il ait peur d'explorer et de jouer
- il pourrait ressentir la tension et le stress que sa mère endure

Ce que votre bébé ou votre tout-petit pourrait ressentir maintenant

Les bébés et les tout-petits sont évidemment trop jeunes pour comprendre ce qui se passe entre les adultes dans la maison, mais ils entendent le bruit et sentent la tension intuitivement. Maintenant que vous êtes loin de la violence et des querelles, l'enfant est heureux tout simplement d'être avec vous, d'être nourri régulièrement et d'avoir la chance de jouer. Les bébés et les tout-petits vivent dans le présent. Le passé et l'avenir ne les inquiètent pas tellement. Il faut toutefois se rappeler que les routines prévisibles sont réconfortantes pour un petit enfant.

Ce que vous pourriez ressentir au sujet de votre bébé ou très jeune enfant ...

- amertume** ...si vous êtes trop fatiguée ou bouleversée pour répondre à son besoin d'attention constante
- culpabilité** ...si vous regrettez le fait que le père de l'enfant n'est pas affectueux ni digne de confiance
- inquiétude** ...si vous êtes mal à l'aise quant à la sécurité de l'enfant lorsqu'il visite votre ex-conjoint

Les bébés et les tout-petits ont besoin de vous toute la journée et tous les jours. Une telle responsabilité est écrasante et épuisante. Vous devez donc trouver des façons de vous reposer un peu, afin de ne pas être trop stressée et trop fatiguée pour répondre aux exigences d'un bébé ou d'un jeune enfant actif.

Les visites d'un bébé chez votre ex-conjoint

Lorsque votre bébé rend visite à votre ex-conjoint, vous pourriez vous tracasser au sujet de la sécurité de l'enfant ou avoir des doutes sur la capacité de cet homme de bien s'occuper d'un bébé. Relativement à ces visites, vous désirez conclure un accord qui tienne compte de vos inquiétudes. Il pourrait s'avérer très difficile ou même impossible pour vous de négocier une telle entente. C'est pourquoi vous devriez faire appel à un(e) avocat(e). Si, financièrement, vous n'êtes pas en mesure d'en engager un(e), compte tenu de vos revenus, vous pourriez avoir droit à l'aide juridique provinciale. Les renseignements de la page 66 pourraient vous être utiles.

Devriez-vous tenter d'expliquer la violence à un très jeune enfant ?

Non ! À cet âge, les enfants, même ceux qui ont commencé à parler et à reconnaître certains mots, ne peuvent pas comprendre les concepts impliqués dans la violence familiale et une séparation conjugale. Les actes sont alors plus éloquents que les mots.

Comment aider votre bébé ou très jeune enfant

Les enfants ne devraient jamais vivre dans une atmosphère de violence. C'est en quittant ce milieu que vous remplirez le mieux votre rôle de mère. Voici quelques autres suggestions :

- consacrez plus de temps à des interactions face à face, avec beaucoup de gazouillis et de rires; le bébé adore voir votre visage et entendre votre voix
- tenez-le dans vos bras, embrassez-le et dites-lui que vous l'aimez
- inscrivez-vous à un cours de formation pour les parents ou lisez des bons livres à ce sujet, surtout si vous n'êtes pas sûre de vous-même ou s'il s'agit de votre premier enfant
- liez-vous d'amitié avec d'autres nouvelles mamans ou joignez-vous à un groupe de jeunes mères
- trouvez des gens fiables pour garder votre enfant quand vous voulez aller faire des emplettes, prendre une marche ou voir un film
- même si vous ne travaillez pas, vous pourriez utiliser un bon centre de puériculture dans certains cas
- si une représentante du service de santé publique vous rend visite régulièrement, demandez-lui des conseils
- si vous vous sentez trop débordée ou accablée pour vous occuper du bébé, trouvez immédiatement quelqu'un pour le garder, puis sortez ou reposez-vous un peu
- **NE SECOUEZ JAMAIS UN BÉBÉ.** Les secousses peuvent entraîner des lésions cérébrales permanentes et même la mort de l'enfant
- prenez bien soin de votre santé ... car il a besoin de vous



Visitez un Centre de la petite enfance de l'Ontario. Pour savoir où se trouve le centre le plus près de chez vous, consultez le site www.ontarioearlyyears.ca ou appelez sans frais le service de renseignements de l'Ontario au 1-800-267-8097 (1-800-268-7095 pour les malentendantes)

VOUS ET VOTRE ENFANT D'ÂGE PRÉSCOLAIRE



pour les
femmes

Les enfants âgés de trois à cinq ans deviennent graduellement des individus. Ils apprennent à exprimer leurs émotions de manière appropriée, à jouer normalement avec des ami(e)s et à se préparer pour fréquenter l'école. En même temps, ils s'imaginent toujours être le centre de l'univers. Ce qu'ils observent est plus réel que ce qu'on leur répète.

Les points suivants s'appliquent habituellement à des enfants qui grandissent entre les âges de trois et cinq ans. Quels changements avez-vous remarqués chez votre enfant d'âge préscolaire ?

- l'enfant apprend des centaines de mots nouveaux et forme des phrases plus longues
- il prend connaissance des différences entre les garçons/hommes et les filles/femmes
- il est fier de faire certaines choses tout seul (par ex. s'habiller)
- il apprend à jouer avec d'autres enfants ... en commettant parfois des erreurs comme des coups de poing ou de pied
- les crises de colère diminuent, mais on remarque plus d'agression envers d'autres personnes comme, par exemple, des ami(e)s du même âge
- votre enfant pleurniche parfois et se montre angoissé quand vous le laissez avec une gardienne ou une autre personne semblable
- il a des cauchemars et il a peut-être peur de la noirceur et de monstres dans le placard
- il a besoin de structure, de constance et de routines, et il sera peut-être bouleversé si vous modifiez une habitude
- il veut savoir comment les choses fonctionnent et il vous demande toujours pourquoi, pourquoi, pourquoi
- sa capacité d'attention est de courte durée et il est facilement distrait
- il révèle à d'autres, même à des étrangers, des choses concernant votre famille que vous préféreriez garder privées
- il comprend les concepts de « demain » et « hier » et il conçoit que le temps est divisé en présent, passé et futur

Chaque enfant est unique en son genre. Choisissez six mots pour décrire votre enfant d'âge préscolaire à une personne qui ne l'a jamais rencontré (par ex. entêté, gentil, timide, intelligent, musical, imaginaire).

Lorsqu'un enfant d'âge préscolaire est témoin de violence à la maison, il pourrait ressentir et penser des choses comme celles-ci ...

- l'enfant pourrait s'inquiéter de sa propre sécurité et craindre de subir des blessures
- il pourrait se sentir responsable, parce qu'il croit que tout ce qui se passe dans le monde est relié à son existence
- il pourrait espérer qu'un personnage de la télévision ou un super-héros viendra le sauver
- il pourrait « éliminer » le vacarme en se concentrant sur quelque chose d'autre
- il pourrait avoir peur d'être arrêté et détenu par la police si papa était arrêté ou s'il partait
- il pourrait craindre que maman sera amenée par la police si papa a été arrêté
- il pourrait faire des mauvais rêves dans lesquels on le maltraite
- il pourrait tenter de mettre fin au problème, par exemple, en interpellant l'agresseur

Ce que votre enfant d'âge préscolaire pourrait ressentir maintenant

Les enfants ne devraient pas vivre dans une atmosphère de violence. Partir est donc la meilleure chose que vous puissiez faire dans un tel cas. Il faut cependant mentionner que les enfants d'âge préscolaire ont souvent des sentiments et des croyances qui semblent étranges aux adultes.

- confusion** – l'enfant ne comprend pas pourquoi des gens disent des choses désagréables au sujet de papa
– l'enfant ne comprend pas pourquoi papa ne peut plus vivre avec eux

- angoisse**
- angoisse parce que maman est bouleversée
 - angoisse à cause d'un environnement inconnu dans un centre d'hébergement ou une nouvelle résidence
 - angoisse à cause de l'abandon de routines familiales et de la perte d'objets précieux laissés à la maison
 - angoisse à cause d'un flot d'émotions et parce que l'enfant ne sait pas comment les maîtriser
 - angoisse que vous pourriez remarquer quand l'enfant semble avoir perdu des acquis (par ex. l'habitude d'utiliser la chaise percée)
- culpabilité** – l'enfant se sent coupable parce qu'il se blâme
- chagrin**
- l'enfant a de la peine parce qu'il ne voit plus son papa, ainsi que d'autres membres de sa parenté paternelle
 - il a de la peine parce qu'il n'a plus l'ancienne maison, ses vieux amis, ses jouets et d'autres possessions qu'il aimait bien
- crainte**
- la peur d'être abandonné : si papa m'a quitté, est-ce que maman va partir elle aussi ?
 - une appréhension pour sa sécurité personnelle : si cela se reproduit, est-ce que je vais être blessé ?

Ces sentiments et ces croyances sont des réactions normales à une situation exceptionnelle. Savez-vous ce que votre enfant d'âge préscolaire ressent et pense à l'heure actuelle ?

Ce que vous pourriez ressentir au sujet de votre enfant d'âge préscolaire ...

- trahison** ...si l'enfant mentionne que son père lui manque
- confusion** ...si l'enfant ne semble pas bouleversé par ce qui vous arrive
- inquiétude** ...si vous croyez que la violence lui a causé des torts irréparables ou est la raison de son mauvais comportement
- culpabilité** ...si vous regrettez que son père ne soit pas un homme fiable et affectueux

Comment expliquer la violence à votre enfant d'âge préscolaire

Pour l'enfant, le présent est toujours beaucoup plus important que ce qui s'est produit dans le passé. En fait, il pourrait ne pas sembler trop affecté (à moins qu'il ne s'aperçoive que vous êtes bouleversée). Si l'agresseur était un homme à qui il était émotionnellement attaché ... s'il était son « papa » ... l'enfant éprouvera les mêmes émotions que provoquerait un divorce. Vous devez être prudente quand il s'agit de blâmer le père pour la violence ou la séparation. Tout ce que l'enfant a besoin de savoir, c'est que maman et papa ne peuvent plus vivre ensemble. Plus tard, l'enfant comprendra ces choses-là comme le ferait un adulte. Pour l'instant, il suffit de dire à l'enfant qu'il n'est aucunement responsable de ce qui s'est produit, qu'on continue de l'aimer et que maman fera tout ce qui est nécessaire pour assurer sa sécurité.

Comment aider votre enfant d'âge préscolaire

- en reprenant (ou en établissant) aussi vite que possible des routines familiales ... car elles sont réconfortantes
- en lui répétant que vous l'aimez et en lui donnant beaucoup d'affection et d'attention
- en aidant votre enfant à se convaincre qu'il n'est absolument pas responsable de ce qui s'est produit entre deux adultes
- en acceptant la responsabilité pour la décision de partir (si vous avez quitté votre conjoint)
- en ne comptant pas sur votre enfant comme source de soutien émotionnel; vous devriez plutôt faire appel à des ami(e)s, à des membres de la famille ou à des professionnels
- en établissant des règles claires et des conséquences prévisibles en cas de manquement, pour que votre enfant sache bien ce à quoi vous vous attendez
- en vous fiant, si nécessaire, à un bon centre de puériculture, pour vous laisser du temps libre et pour aider votre enfant à se préparer pour l'école
- en lisant, avec votre enfant, un livre approprié pour son âge (voyez la page 45)
- en lui enseignant que « les mains ne sont pas faites pour frapper » ; elles devraient plutôt servir à chatouiller, à dessiner, à manipuler des marionnettes, etc.
- en prenant bien soin de votre santé ... car votre enfant a besoin de vous

VOUS ET VOTRE ENFANT D'ÂGE SCOLAIRE



pour les
femmes

Les enfants âgés de six à 12 ans qui fréquentent l'école primaire comprennent le concept du bien et du mal, ainsi que la relation de cause à effet. La réussite intellectuelle et sociale à l'école exerce une forte influence sur l'idée de soi-même. Les enfants se font des ami(e)s et organisent eux-mêmes des activités sociales. Vers la fin du cours primaire, beaucoup se demandent comment les personnes de l'autre sexe les considèrent. Ces enfants commencent à s'identifier encore plus avec le parent du même sexe et ils sont maintenant très conscients des différences entre les hommes et les femmes dans notre société.

Les points suivants s'appliquent habituellement à des enfants qui grandissent entre les âges de six et 12 ans. Quels changements avez-vous remarqués chez votre enfant ?

- il est capable de penser et de parler de ses émotions, et de ce qu'il ressent
- il est capable de comprendre comment les autres se sentent, et pas seulement lui
- il veut que toutes les situations et tous les gens soient justes ou équitables
- il considère la raison pour un certain comportement, et non pas uniquement ce qui en résulte
- tout est une compétition : il veut avoir ce qu'il y a de mieux et surpasser ses amis, qu'il s'agisse de sports ou d'autres choses
- le fait d'être populaire est important
- la réussite scolaire est importante et, si ses notes sont médiocres, il s'attribue le blâme

Chaque enfant est unique en son genre. Choisissez six mots pour décrire la personnalité de votre enfant à une personne qui ne l'a jamais rencontré (par ex. énergique, curieux, aimable, honnête, impressionnable, athlétique).

Lorsqu'un enfant d'âge scolaire est témoin de violence à la maison, il pourrait ressentir et penser des choses comme celles-ci ...

- il pourrait s'inquiéter de la sécurité de sa mère et des conséquences possibles pour son père (par ex. une arrestation)
- il pourrait comprendre que sa mère est encore troublée, même après la conclusion de l'incident violent
- lors d'une « altercation », il pourrait reconnaître une personne comme étant l'agresseur et l'autre comme la victime
- il acceptera des excuses qui semblent plausibles pour justifier la violence (par ex. alcool, stress de l'emploi)
- pour lui, l'intention de la « querelle » est un facteur aussi important que l'issue de la « bataille »
- le caractère équitable d'une « altercation » est très important
- il remarquera, le cas échéant, les différences entre ce qu'il a vu de ses propres yeux et comment d'autres pourraient décrire l'événement plus tard
- l'enfant pourrait s'attribuer le blâme pour la violence, s'il constate qu'on a parlé de lui durant la querelle
- il pourrait se blâmer pour la violence, s'il croit qu'il aurait pu la prévenir (par ex. en faisant le ménage dans la maison)
- il pourrait croire qu'une arrestation et l'incarcération ne sont pas des conséquences justes pour son père

Ce que votre enfant pourrait ressentir maintenant ...

culpabilité – l'enfant se blâme pour les mauvaises choses comme la violence ou un divorce possible

anxiété – il s'inquiète parce que sa maman est triste et troublée

- chagrin** – l'enfant a de la peine parce qu'il ne voit plus son papa, ainsi que d'autres membres de sa parenté paternelle
– il a de la peine parce qu'il n'a plus l'ancienne maison, ses vieux amis, ses jouets et d'autres possessions qu'il aimait bien
- confusion** – l'enfant ne comprend pas pourquoi un parent bien-aimé pourrait attaquer un autre parent bien-aimé
- inquiétude** – l'enfant ne sait plus ce que l'avenir réserve à sa famille

Ces sentiments et ces croyances sont des réactions normales à une situation exceptionnelle. Savez-vous ce que votre enfant ressent et pense à l'heure actuelle ?

Ce que vous pourriez ressentir au sujet de votre enfant ...

- rancune** ...si l'enfant désire des choses que vous n'avez plus les moyens de lui offrir
- douleur** ...s'il manque de respect à votre égard ou s'il évite de vous parler
- inquiétude** ...si vous croyez que la violence lui a causé des torts irréparables ou est la raison de son mauvais comportement
- culpabilité** ...si vous regrettez que son père ne soit pas un homme fiable et affectueux
- frustration** ...s'il semble avoir « oublié » la violence ou les mauvais traitements

Comment expliquer la violence à votre enfant

Un enfant de cet âge pourra encore observer une « altercation » entre maman et papa, mais il peut maintenant réaliser que la bataille n'est pas juste, parce que papa est plus gros et plus fort que maman. Expliquez la violence en termes de règles. Par exemple, « il existe une loi ... une règle très sérieuse ... à l'effet que les gens n'ont pas le droit de frapper les autres. C'est une bonne loi. Elle protège tout le monde. Papa la connaît cette règle. Il doit apprendre à la respecter et à vivre paisiblement avec le reste des gens. » Pourquoi papa refuse-t-il d'obéir à cette règle ? Les enfants de cet âge auront parfois tendance à justifier la violence de leur père en se basant sur des facteurs externes tels que l'alcoolisme, une enfance malheureuse ou des sources de stress (par ex. des problèmes financiers). À l'inverse, certains enfants croiront que le parent agresseur veut vraiment être cruel et méchant. En expliquant la violence dans le cadre de ces paramètres, vous pourriez aider les jeunes à mieux comprendre leur confusion et leur ambivalence après avoir vu un parent faire mal à l'autre parent. À mesure qu'ils grandissent, ils devraient adopter une façon plus complexe de juger les causes, les motifs et les conséquences de la violence familiale.

Comment aider votre enfant

- en lui disant et en lui montrant que vous l'aimez et que vous allez prendre soin de lui
- en l'aidant à réaliser qu'il n'est pas responsable de la violence et de la séparation
- en l'informant que vous êtes là pour causer avec lui quand il sera prêt, mais sans le forcer à parler
- en lui laissant savoir que c'est correct de mentionner son père
- en acceptant la responsabilité pour la décision de partir (si vous avez quitté votre conjoint)
- en ne comptant pas sur votre enfant comme source de soutien émotionnel; vous devriez plutôt faire appel à des ami(e)s, à des membres de la famille ou à des professionnels
- en le rassurant à l'effet que vous êtes « okay »
- en n'exprimant jamais devant l'enfant la colère que vous ressentez envers son père
- en ne disant jamais qu'il est « comme son père »
- en l'aidant à apprendre à satisfaire ses besoins sans tenter d'intimider ou de menacer d'autres personnes
- en proposant des activités auxquelles l'enfant peut participer avec ses ami(e)s (par ex. un sport d'équipe)
- en passant plus de temps agréable ensemble (les devoirs et les travaux ménagers ne comptent pas)
- en l'aidant à réussir à l'école et en veillant à ce que son éducation ne souffre pas trop à cause des problèmes de la famille
- en limitant (ou en éliminant) les programmes de télévision et les films dont le thème ou le contenu est basé sur la violence
- en prenant bien soin de votre santé ... car votre enfant a besoin de vous

VOUS ET VOTRE ADOLESCENT(E)



pour les
femmes

Les ados ne sont plus des enfants, sans être pour autant être des adultes. Ils acquièrent plus de maturité et leur cerveau progresse énormément entre les âges de 12 et 20 ans. Les portions « inachevées » du cerveau sont celles qui facilitent la prise de décision, la connaissance de soi, le contrôle des impulsions et la maîtrise des émotions. Les ados ont encore beaucoup à apprendre en ce qui concerne la résolution de certains problèmes, le contrôle de leurs émotions, la compréhension de ce que les autres pensent de lui ou d'elle, de même que l'évaluation des motifs des autres.

Les points suivants s'appliquent habituellement à des jeunes gens qui grandissent entre les âges de 13 et 18 ans. Quels changements avez-vous remarqués chez votre adolescent(e) ?

- indépendance accrue par rapport à la famille, particulièrement en ce qui concerne les activités sociales
- changements physiques spectaculaires résultant de la puberté
- changements d'humeur fréquents résultant de la puberté
- les ami(e)s et le besoin d'être accepté(e) deviennent très importants
- l'ado s'intéresse encore plus aux fréquentations et aux « sorties » avec des personnes de l'autre sexe
- votre ado a plus tendance à vous défier quand vous essayez d'imposer certaines règles ou limites
- l'ado exige plus de liberté, mais sans vouloir accepter plus de responsabilité
- l'ado ne fait pas toujours des bons choix quant aux amitiés et à certains comportements dangereux, tels que l'usage de drogues illégales
- l'ado éprouve parfois de l'embarras quand il ou elle se trouve en public avec un parent; les ami(e)s prennent souvent plus d'importance que la famille
- son apparence, ses vêtements, la musique, les machins, etc. deviennent des obsessions et il lui faut donc plus d'argent
- l'ado agit de façon impulsive sans penser aux conséquences

Chaque adolescent(e) est un individu unique en son genre. Choisissez six mots pour décrire la personnalité de votre enfant à une personne qui ne l'a jamais rencontré (par ex. entêté, aimable, honnête, paresseux, calme, intelligent, morose).

Lorsqu'un(e) adolescent(e) est témoin de violence à la maison, il ou elle pourrait ressentir et penser des choses comme celles-ci ...

- il ou elle pourrait se sentir responsable de ses jeunes frères et soeurs, surtout en ce qui concerne leur sécurité
- il ou elle pourrait être embarrassé(e) par sa famille et hésiter à inviter des ami(e)s à la maison
- il ou elle pourrait tenter d'intervenir durant des incidents violents, dans le but de protéger sa mère
- il ou elle pourrait rêver de quitter son foyer et même partir réellement
- il ou elle pourrait vous blâmer de ne pas l'avoir protégé(e) ou les autres enfants
- il ou elle pourrait utiliser des stratégies d'adaptation malsaines, telles que la consommation de drogues ou des activités sexuelles inappropriées
- il ou elle pourrait avoir des difficultés concernant les fréquentations ou tout simplement éviter les situations d'intimité
- il ou elle pourrait commencer à stéréotyper les hommes comme des agresseurs et les femmes comme des victimes

Ce que votre adolescent(e) pourrait ressentir maintenant ...

- soulagement** – soulagement parce que l'agresseur ne fait plus partie de votre vie
– soulagement parce que l'agresseur ne fait plus partie de sa vie et est maintenant loin de ses jeunes frères et soeurs
- colère** – colère parce que vous n'êtes pas partie plus tôt
– colère parce que vous ne vous êtes pas protégée vous-même contre la violence
– colère parce que vous ne l'avez pas protégé(e) contre les mauvais traitements
– colère parce que toute sa vie a été bouleversée
– colère parce que ses problèmes d'adolescence ont été négligés à cause de la concentration sur la violence
- inquiétude** – inquiétude parce que vous pourriez retourner vivre avec lui, surtout s'il y déjà eu une réconciliation
– inquiétude parce que vous pourriez commencer à fréquenter un nouvel agresseur, surtout si cela s'est déjà produit
- préoccupation** – préoccupation parce que vous êtes triste et bouleversée
– préoccupation au sujet du bien-être des jeunes frères et soeurs
- esprit de vengeance** – en rêvant d'exercer sa vengeance sur l'agresseur
- confusion** – confusion quant à la reprise du rôle d'« enfant » après avoir assumé celui de protecteur ou protectrice

Ces sentiments et ces croyances sont des réactions normales à une situation exceptionnelle. Savez-vous ce que votre adolescent(e) ressent et pense à l'heure actuelle ?

Ce que vous pourriez ressentir au sujet de votre adolescent(e) ...

- confusion** ...au sujet de sa colère à votre égard
- douleur** ...si votre ado vous blâme pour tous ses problèmes
- frustration** ...si votre ado ne respecte pas les règles de la maison et semble hors de contrôle
- colère** ...si votre ado conteste votre autorité en adoptant des comportements presque violents
- culpabilité** ...si vous pensez que ses problèmes sont liés à la violence familiale

Comment expliquer la violence à votre adolescent(e)

À cet âge, les enfants peuvent comprendre la « perspective plus large » du problème de la violence faite aux femmes. Vous pouvez donc leur parler franchement de ce que vous pensez et ressentez. Vous devriez toutefois consacrer la plus grande partie de la discussion à parler de ses propres sentiments. Permettez à votre ado d'exprimer sa colère ou ses autres émotions, ainsi que ses inquiétudes pour l'avenir. Cela ne sera probablement pas agréable à entendre, mais permettez-lui de tout dire ce qu'elle a sur le cœur. Même dans des circonstances idéales, l'adolescence est un stade inquiétant. Les jeunes ont alors besoin de stabilité et d'encadrement, c'est-à-dire d'une base solide pour expérimenter. Rassurez votre ado en lui affirmant que vous lui fournirez sa base.

Comment aider votre adolescent(e)

- en lui disant et en lui montrant que vous l'aimez, et qu'aucune responsabilité ne lui incombe pour ce qui s'est passé
- en lui laissant savoir que vous serez à sa disposition pour parler de tout ça en temps et lieu
- en acceptant la responsabilité pour la décision de partir (si vous avez quitté votre conjoint)
- en ne comptant pas sur votre adolescent(e) comme source de soutien émotionnel; vous devriez plutôt faire appel à des ami(e)s, à des membres de la famille ou à des professionnels
- en négociant des règles précises et appropriées pour son âge, mais accompagnées de conséquences claires en cas de manquement
- en passant en revue les stratégies de la page 42, puis en favorisant des bons mécanismes d'adaptation
- en prenant bien soin de votre santé ... car votre ado a besoin de vous



Dans le but de favoriser des bonnes habitudes de sorties et de fréquentations entre garçons et filles, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario a préparé une « feuille de conseils pratiques » pour leurs parents : www.gov.on.ca/citizenship/owd/indexf.html

VIVRE AVEC UN(E) ADOLESCENT(E) : L'ART DE LA NÉGOCIATION



pour les
femmes

L'adolescence est souvent une période difficile et complexe, autant pour les enfants que pour les parents. Ces derniers se voient obligés d'adapter et de modifier graduellement leurs attentes, alors que leurs enfants font l'expérience d'activités d'adultes à partir de la sécurité d'une bonne base familiale. Les parents doivent guider leurs enfants durant ces changements spectaculaires et leur assurer une présence solide et rassurante contre laquelle ils peuvent se rebeller sans trop de danger, tout en défiant certaines limites ou restrictions.

Être parent d'un(e) adolescent(e) ... quelles sont les similarités

- vous continuez d'être un parent, même si votre enfant est plus âgé
- vous devez encore prendre soin de votre enfant et le soutenir pour qu'il grandisse en toute sécurité
- vous aimez toujours votre enfant, même si son comportement vous préoccupe
- les « dix conseils essentiels tous les jours » s'appliquent encore (voyez la page 32)
- il existe toujours des « obligations absolues » qui sont, au sein de votre famille, des règles non négociables (voyez la page 38)

Qu'est-ce qui est différent ?

- *comment* vous exprimez votre amour et vos préoccupations (par ex. moins d'affection physique et moins d'expressions en public)
- il se pourrait que votre ado ne réalise pas que ses parents sont encore nécessaires ou désirables
- il devient difficile de contrôler son comportement et vous ne pouvez plus utiliser la force physique pour faire respecter certaines restrictions (par ex. si l'ado décide de sortir le soir, eh bien il ou elle sortira)
- le défi est de ne pas y mêler des émotions; vous devrez probablement faire plus d'efforts pour rester calme
- les « obligations absolues », c'est-à-dire les règles non négociables, sont moins nombreuses et portent sur des choses qui pourraient être dangereuses (par ex. l'alcool au volant ou des activités sexuelles sans protection)
- les façons dont le parent change, à mesure que son enfant grandit et acquiert plus d'indépendance
- les limites et les règles, sauf pour les « obligations absolues », doivent être NÉGOCIÉES.

La négociation

L'art de la négociation est un talent particulièrement utile lorsqu'il y a des ados à la maison. Négocier devient alors essentiel pour résoudre les problèmes et établir des règles ou des limites. La négociation :

- exige des concessions mutuelles; les deux parties doivent écouter, se respecter, parler et être prêtes à accepter des compromis
- exige que tout le monde comprenne clairement ce qui n'est PAS négociable (par ex. jamais d'alcool au volant)
- aide votre enfant à apprendre et à pratiquer cette aptitude essentielle dans toutes les relations humaines
- est un talent que la plupart des parents et des adolescent(e)s devraient améliorer et mettre en pratique continuellement

Lorsqu'on refuse de négocier, le résultat est ...

- un accroissement de la fréquence et de l'intensité des conflits parent/ado
- une possibilité accrue d'un dénouement extrême « tout ou rien » (par ex. fugue, altercation physique, déménagement à un jeune âge)
- une diminution, pour les jeunes gens, de leurs chances d'acquérir et d'utiliser cette compétence essentielle pour la vie quotidienne
- une possibilité réduite, pour votre enfant, qu'il pourra transférer ce talent nécessaire dans d'autres sphères (par ex. avec les amis, enseignants, employeurs et collègues de travail)
- une opportunité moindre d'assurer une transmission graduelle et sécuritaire de l'autorité parentale à la jeune personne

Étapes d'une négociation parent-adolescent(e)

1. Le parent ou l'ado déclare ce qu'il ou elle désire
2. L'autre personne lui fait part de sa réaction sans accepter ni refuser la demande ou la suggestion
3. Ensuite, chaque personne mentionne les problèmes que la suggestion de l'autre pourrait provoquer
4. L'ado et le parent tentent de trouver des solutions aux problèmes soulevés
5. S'il y a un accord, la négociation prend fin; sinon, essayez de trouver un compromis
6. Si aucun compromis n'est évident, énoncez alors vos positions respectives aussi objectivement et poliment que possible
7. Décidez d'un temps propice pour tenter une autre fois d'en arriver à une solution négociée

Vous trouverez en page 63 un exemple de négociation au sujet d'une heure de rentrée le soir.

Ce que vous pouvez faire

- déterminez quelles sont les règles qui constituent des « obligations absolues » et quels sont les points négociables (voyez la page 38)
- préparez une liste écrite et veillez à ce que tout le monde en soit au courant (et les accepte)
- demandez l'appui d'autres adultes dont vous respectez les compétences parentales

Pour amener les ados à coopérer, les parents doivent faire preuve de respect, bien définir les « obligations absolues » mais négocier d'autres restrictions, choisir des limites qui sont appropriées pour chaque ado et avoir moins de règles que quand l'enfant était plus jeune

Quand votre ado enfreint une règle ou commet une erreur...

- n'élevez pas la voix et maîtrisez vos émotions car, si vous criez, commandez ou menacez, c'est alors votre comportement et non la mauvaise conduite de l'ado qui retient l'attention
- essayez de comprendre ce qui s'est produit et ce que votre ado pensait et ressentait à ce moment-là
- si vous êtes en colère ou bouleversée, retenez-vous et stipulez quand vous allez discuter des conséquences du manquement aux règles (par ex. le lendemain au retour de l'école)
- faites preuve de respect, de raison et de souplesse

Si votre ado vous menace ...

- restez calme
- ne proférez aucune menace à votre tour
- détournez la conversation ... puis affirmez calmement que vous discuterez du problème plus tard et dites quand (par ex. après le souper)
- ne changez jamais votre position à cause d'une menace
- si vous devez réagir immédiatement
 1. déclarez brièvement ce que vous espérez qu'il arrivera
 2. dites que, parce que vous l'aimez, vous ne pouvez pas changer votre position
 3. affirmez que vous allez faire ce que vous croyez être dans son meilleur intérêt

La fille : «Si mon ami ne peut pas passer la nuit dans ma chambre, je vais partir et vous allez le regretter.»

La mère : «J'espère sincèrement que tu ne nous quitteras pas. Je t'aime énormément et tu me manquerais beaucoup. En tant que parent, je dois faire ce que je crois être le mieux pour toi.»

DIX FACTEURS FONDAMENTAUX D'UNE BONNE DISCIPLINE



pour les
femmes

Les enfants ne naissent évidemment pas avec une connaissance des règles de la vie. Pour devenir des bons hommes et des bonnes femmes, ils doivent d'abord apprendre à se comporter en bons garçons et en bonnes filles. Vous devez vous attendre à des erreurs, des crises de colère, des bouderies et des pleurs. Le succès de leur apprentissage dépendra beaucoup de vos propres réactions.

1. Une bonne discipline ne veut pas dire châtement

*Discipline et châtement ne sont pas synonymes. Un châtement a normalement pour but d'encourager une personne à ne pas répéter ses mauvaises actions. Cependant, à partir du châtement, surtout s'il est physique, les enfants apprennent comment les gens puissants imposent des règles que les personnes faibles doivent accepter et suivre... ou subir des conséquences désagréables. Ils peuvent aussi apprendre à éviter d'être honnêtes au sujet de leurs erreurs ou à détourner le blâme vers d'autres (« c'est elle qui a fait ça, pas moi, » « ce n'est pas ma faute ») Étant donné que les jeunes enfants ne *choisissent* pas de se mal conduire, ils peuvent acquérir l'impression qu'ils ne valent pas grand chose si on les punit constamment.*

2. Une bonne discipline permet d'apprendre

Un châtement identifie ce qui est mal, mais n'aide pas l'enfant à apprendre ce qui est bien. L'objectif de la discipline est d'instruire. Elle enseigne la maîtrise de soi et un comportement socialement acceptable. Vous encouragez un bon comportement en corrigeant la mauvaise conduite et en louangeant la bonne conduite. La discipline est une bonne occasion de montrer ce que sont le respect, la patience et une bonne façon de résoudre les problèmes. À la longue, vous enseignez aux enfants à décider d'eux-mêmes de faire ce qui est bien.

3. Une bonne discipline n'est pas une épreuve de force

« Veux-tu aller te coucher ? » Non !. « Mais il est 9 heures et tu dois aller dormir. » « VOUS NE POUVEZ PAS ME FORCER ! » Eh bien, il s'agit là d'une épreuve de force. Que faut-il faire alors ? Avec un petit enfant, vous pouvez le forcer. Vous pouvez le prendre dans vos bras et le mettre au lit. Mais est-ce que cela a du bon sens si votre enfant a 12 ans ?

4. Une bonne discipline ne comporte jamais des gestes de violence physique ni même des menaces de violence

Vous ne devez jamais, jamais frapper un enfant. Si vous avez recours à une discipline physique comme la fessée, vous pourriez alors être entraînée dans une épreuve de force, car vous exercez votre pouvoir fondé sur votre taille et votre poids. Nous vous conseillons de réévaluer votre stratégie globale de discipline et de chercher des façons de remplacer la fessée. Par exemple, vous pourriez essayer des périodes de réflexion ou des suspensions de renforcement. Toutefois, un séjour « temps de repos » ne devrait jamais durer plus d'une minute pour chaque année d'âge de l'enfant (c'est-à-dire deux minutes pour un enfant de deux ans).

5. Une bonne discipline ne comprend jamais d'insultes ni de commentaires dégradants

Pour beaucoup de parents violents, « discipline » veut dire crier, blâmer et dégrader l'enfant. L'enfant acquiert alors l'impression qu'il est une mauvaise personne, et non pas une personne qui a fait preuve de mauvais jugement ou qui s'est mal conduit à un moment donné. En outre, on ne doit jamais rabrouer un enfant en faisant preuve de favoritisme envers un autre enfant ou en faisant son éloge.

6. Une bonne discipline n'implique jamais de colère et de réactions excessives

Une bonne discipline est une stratégie planifiée qui a pour but d'encourager la bonne conduite et de décourager la mauvaise conduite. Cette discipline doit être constante, logique et équitable.

7. Une bonne discipline est basée sur des attentes claires, des conséquences claires et une « application » constante et cohérente

1. définissez des attentes claires qui sont raisonnables compte tenu de l'âge de l'enfant ...
2. ... et clairement liées à des conséquences qui, encore une fois, correspondent à l'âge de l'enfant
3. le suivi doit être juste, ferme, constant et logique



- * réunissez un « conseil de famille » et préparez une liste des règles de la maison que vous pourrez afficher sur le réfrigérateur
- * certaines règles sont « négatives » (par ex. ne jamais donner de coups à une autre personne, ne pas entrer dans une chambre à coucher sans d'abord frapper)
- * certaines règles sont « positives » (par ex. rapporter la cutellerie et les assiettes dans la cuisine après avoir fini de manger)
- * vous trouverez en page 38 des conseils pratiques pour déterminer les règles non négociables
- * qu'est-ce qui se produit en cas de transgression ou de désobéissance ? Décidez maintenant, mais en demandant l'avis de toute la famille
- * les « conséquences » devraient aider l'enfant à apprendre ce qui est correct et à agir de manière responsable

Lorsqu'un membre de la famille enfreint une des règles de la maison, il faut lui donner la chance de se reprendre, c'est-à-dire de mieux faire, avant d'invoquer une « conséquence » . Cependant, votre discipline doit être constante. Si vous appliquez une règle une journée et que, le lendemain, vous fermez les yeux, vous enseignez alors à vos enfants qu'ils peuvent éviter les conséquences de leurs actes. Ils auront ensuite tendance à répéter leur mauvaise conduite.

8. Une bonne discipline n'est ni permissive ni répressive

Il existe des parents qui ne disciplinent jamais leurs enfants. Le parent permissif laisse les enfants agir à leur goût et, par conséquent, il n'est jamais forcé d'appliquer des règles ou des limites. Par contre, les enfants d'un parent répressif vivent constamment dans la crainte de déplaire. Il faut éviter ces deux extrêmes.

9. Une bonne discipline solutionne des problèmes

Si l'encadrement est efficace à la maison, vous devriez vous apercevoir que l'ambiance familiale est plus détendue. Vous savez alors que vous êtes sur le bon chemin. Les enfants apprennent non seulement ce qui est mal, mais aussi ce qui est bien.

10. La meilleure discipline est celle que vous n'avez jamais à utiliser

En profitant efficacement des « dix conseils essentiels » pour les parents (page 32), vous pourriez ne pas être obligée d'utiliser des mesures disciplinaires. Évidemment, il se pourrait que cela ne fonctionne pas dès le début mais, à la longue, vous aurez probablement plus de succès.

- demeurez un modèle de bonne conduite; si vous voulez que les enfants disent « s'il vous plaît et merci » , vous devez dire « s'il vous plaît et merci »
- soyez claire en ce qui concerne les règles, pour que les enfants sachent bien quel comportement vous considérez inacceptable
- faites l'éloge d'un bon comportement cinq fois plus souvent que vous commentez au sujet des écarts de conduite
- lorsque vous devez réprimander un enfant, concentrez-vous sur l'inconduite elle-même et non pas sur l'enfant
- lorsque vous réprimandez l'enfant, expliquez la raison de votre demande de changement ou la logique de la règle invoquée
- n'élevez pas la voix et évitez aussi les réactions inappropriées que pourraient provoquer la fatigue, la colère ou d'autres émotions
- ne vous laissez pas entraîner dans une épreuve de force; stipulez qu'il s'agit d'une « obligation absolue » mais proposez quelques alternatives
- n'imposez pas des règles qui sont impossibles à respecter ou qui ne conviennent pas à l'âge de l'enfant
- l'adulte, c'est vous; vous établissez les règles, vous les appliquez et vous détenez l'autorité !
- si l'inconduite est la seule façon d'attirer votre attention, vous pouvez vous attendre à ce que les enfants se conduisent mal



Thomas P. Phelan (2003). *1-2-3- Magic: Effective Discipline for Children 2 to 12. Child Management.* (Aussi disponible sous forme de vidéo)
Barbara Coloroso (1997). *Le cadeau de la discipline personnelle.* Quebec-Livres.
Pourquoi faut-il éviter de donner la fessée ? (2004)
Disponible en communiquant avec le Centre national d'information sur la violence dans la famille.

LE MÉNAGE DE LA CHAMBRE : UN BON EXERCICE POUR LES JEUNES ENFANTS



pour les
femmes

« Fais le ménage de ta chambre ! » C'est là une demande normale dans beaucoup de foyers et, souvent, les enfants n'obéissent pas. Essayez de voir si les sept étapes qui suivent pourraient donner de meilleurs résultats.

1. Divisez la tâche globale en petites tâches

Une corvée comme le ménage d'une grande pièce est, en réalité, une série de petites tâches. Le fait de morceler le travail aide l'enfant à savoir comment et où il doit commencer. Ensuite, il atteint, un à un, certains objectifs en route vers son succès final. Commencez par une demande simple ... par exemple « *Il faudrait remettre ces jouets dans leur boîte* » ... puis passez aux autres petites tâches : faire le lit, rapporter les assiettes dans la cuisine, mettre les vêtements sales dans le panier à linge, épousseter, passer l'aspirateur, nettoyer la cage du hamster, et ainsi de suite.

2. Fixez une limite de temps (réaliste)

Il y a des enfants qui peuvent lambiner toute la journée. Fixez une limite de temps comme « *Il faudrait finir ça avant l'heure du dîner* » ou « *J'espère que tout sera terminé avant que ta soeur revienne à trois heures.* »

3. Liez le succès à une activité agréable

Les enfants acceptent de faire une chose peu amusante s'ils s'attendent à avoir du plaisir plus tard. « *Quand tout ça sera terminé, nous pourrions cuire des petits gâteaux.* » Dans le cas de jeunes enfants, il pourrait être préférable de leur proposer des petites récompenses pour des petites tâches, au lieu d'une grosse récompense à la fin de toute la corvée. Ces récompenses pourraient être des marques d'affection, la possibilité de regarder une émission télévisée ensemble ou plus de temps sur les balançoires lors de votre prochaine visite au parc.

4. Transformez le travail en jeu

Pour dissimuler un peu le fait qu'il s'agit d'une corvée, trouvez des façons de transformer les tâches en jeux. « *Ramassons d'abord tous les jouets rouges* » ou bien « *Qui peut ramasser tous les jouets le plus vite, toi ou ta soeur ?* »

5. Veillez à ce que chaque tâche soit raisonnable, compte tenu de l'âge de l'enfant

Avec un petit enfant, c'est peut-être vous qui devrez effectuer presque tout le travail au début. À mesure que l'enfant grandit, encouragez-le à en faire de plus en plus. Rappelez-vous que grand-maman ne viendra probablement pas voir si les résultats sont parfaits.

6. Offrez des compliments et des félicitations

À la fin de chaque petite tâche, vous devriez avoir une réaction positive. « *Les jouets sont maintenant bien rangés !* » Le résultat ultime ne sera sûrement pas parfait (car il s'agit d'enfants après tout) mais l'effort mérite des félicitations. Bien essayer est parfois plus important que bien réussir.

7. Gardez VOTRE chambre bien propre

Si c'est important, chez vous, d'avoir une chambre à coucher propre et sans désordre, n'oubliez pas de bien nettoyer la vôtre.



Ces sept étapes peuvent aussi être utiles pour accomplir d'autres tâches ménagères ... et même pour les devoirs scolaires.

NÉGOCIER UNE HEURE DE RENTRÉE : UN EXERCICE POUR LES ADOS



pour les
femmes

Avec un(e) adolescent(e), l'art de la négociation devient encore plus important pour les parents. Fixer une heure pour le retour à la maison le soir en semaine est un exemple de ce que vous devriez négocier ensemble.

1. Le parent mentionne son opinion à ce sujet

Commencez en suggérant ce que vous croyez être une heure de rentrée raisonnable

2. L'ado contribue sa réaction sans dire oui ou non à la demande ou à la suggestion

Demandez à votre ado de suggérer une heure de rentrée.

3. Chaque personne souligne ensuite, le cas échéant, les problèmes que pourrait entraîner la suggestion de l'autre

Si l'ado accepte votre suggestion, tout est bien. Advenant qu'il ou elle suggère une heure de rentrée plus tardive :

- répétez sa suggestion pour montrer que vous l'avez bien entendue
- ne répondez pas par un « oui » ou un « non » à sa suggestion
- mentionnez vos préoccupations relativement à cette suggestion (par ex. vous n'êtes pas certaine que ça irait, parce qu'il ou elle a souvent de la difficulté à se rendre à l'école à l'heure prévue le matin)
- demandez-lui ce qu'il ou elle en pense

4. L'ado et le parent examinent des solutions aux problèmes soulevés

S'il y a toujours un désaccord, c'est le temps de procéder à un remue-ménages. Par exemple, on pourrait adopter un compromis : plus tôt que sa suggestion et plus tard que la vôtre; une heure de rentrée légèrement plus tardive en fin de semaine, mais plus tôt les soirs qui précèdent un jour d'école; une heure de rentrée plus hâtive mais une heure de coucher plus tardive; acceptation d'une heure de rentrée plus tardive à condition qu'elle puisse être modifiée si l'ado a de la difficulté à se lever le matin ou à passer toute la journée à l'école sans faire preuve de fatigue.

5. Si les deux sont d'accord, la négociation est terminée. En cas de désaccord, essayez de trouver un compromis

Encouragez le choix d'une option que vous deux pouvez accepter.

6. Si aucun compromis n'est possible, énoncez alors les deux positions aussi objectivement et respectueusement que possible avant de stipuler quand cette question sera remise sur la table dans un avenir rapproché

S'il vous est absolument impossible de vous entendre sur une heure de rentrée, gardez celle qui est déjà en vigueur et fixez un moment spécifique pour en reparler (par ex. en fin de semaine, après le souper le lendemain soir).

GUÉRISON ET RENFORCEMENT DU LIEN MÈRE-ENFANT



pour les
femmes

Si vous commencez une nouvelle vie libre de violence et de mauvais traitements, vous avez fait beaucoup de chemin ensemble avec vos enfants. Pour continuer d'avancer, il faut toutefois laisser le passé en arrière. Par contre, il y peut-être des volets de ce passé dont il faudra encore s'occuper.

Dans cette ressource, vous trouverez des renseignements qui permettront aux mères de mieux comprendre ce que leurs enfants pourraient avoir pensé et ressenti à cette époque-là au sujet de la violence, et ce qu'ils pourraient penser et ressentir maintenant. Voyez les pages 50 à 57.

Rassurez

Les enfants ont besoin de savoir ces choses. Ils doivent ...

- être certains que vous pourrez prendre soin d'eux et les protéger
- savoir que vous ne les quitterez pas
- être convaincus qu'ils n'étaient aucunement responsables de ce qui s'est passé
- être sûrs que vous les aimez, pour toujours et sans réserve



Robert Munsch (1986). *Je t'aimerai toujours*. Firefly Books.

N'hésitez pas à parler de la violence

En tant que parents, notre instinct est souvent de ne plus mentionner des événements désagréables du passé. Si les enfants veulent parler de ce qui s'est passé dans votre foyer, ne prétendez pas que cela n'est jamais arrivé. D'un autre côté, il se pourrait qu'ils ne veulent pas en parler au moment précis où vous aimeriez aborder le sujet. Dites-leur bien que vous serez disposée à en discuter lorsqu'ils seront prêts.

Demandez-leur quelles émotions ils ont ressenties à cause de la violence

Une façon de démarrer une conversation concernant un sujet difficile est de leur demander ce qu'ils ont ressenti. Selon leurs âges, les enfants pourraient avoir été effrayés, fâchés, tristes, coupables, gênés, inquiets ou confus.

- respectez et acceptez leurs sentiments; ne leur dites pas ce qu'ils devraient ressentir
- reconnaissez que ces sentiments sont « okay »
- s'ils ont de la difficulté à s'exprimer, aidez-les à trouver les bons mots pour décrire leurs sentiments
- soyez prête à entendre des choses qui pourraient vous surprendre ou même vous blesser

Quand les enfants sont finalement en sécurité, il arrive parfois que toutes sortes d'émotions se manifestent, y compris la colère.

Écoutez

Tout simplement, laissez-les parler et montrez que vous êtes prête à écouter tout ce qu'ils ont à dire.



Adele Faber & Elaine Mazlish (1999). *How to Talk So Kids Will Listen and Listen So Kids Will Talk*. Avon Books.

Dominic Capello (2000). *Ten Talks Parents Must Have with their Children About Violence*. Hyperion.

Encouragez des mécanismes d'adaptation salutaires

Voyez la page 42 de cette ressource et vous y trouverez une liste de stratégies que les enfants adoptent pour endurer des événements stressants à la maison. Il y en a que vous devriez encourager, tandis que d'autres pourraient s'avérer inquiétantes. Aidez votre enfant à trouver des façons efficaces et saines de faire face au stress.

Soyez la meilleure « vous » possible

Vos enfants apprennent beaucoup en observant comment vous vivez votre vie. En quittant un conjoint violent et en commençant une nouvelle vie, vous avez démontré votre dignité en tant que personne et votre ferme intention de prendre soin de vos enfants. Ne vous lancez pas dans une nouvelle aventure amoureuse simplement parce que vous croyez que vos enfants ont besoin d'un père. Vous pourriez peut-être retourner aux études ou faire quelque chose d'autre pour vous-même. En fin de compte, soyez la meilleure « vous » possible.

Voici quelques choses à NE PAS faire ...

- ne vous confiez pas à vos enfants et ne comptez pas sur eux pour vous soutenir émotionnellement; si vous avez besoin de parler à quelqu'un, trouvez un(e) adulte bienveillant(e)
- ne tentez pas de rivaliser avec votre ex-conjoint pour gagner l'affection ou l'amour de vos enfants
- au sujet du passé, ne leur dévoilez jamais certaines choses désagréables qu'ils ne connaissent pas déjà



Si votre fils ou votre fille se comporte de façon violente à la maison, voyez la page 68.

LES CONTACTS DES ENFANTS AVEC LEUR PÈRE



pour les
femmes

Après la séparation, selon les rapports que les enfants avaient avec votre ex-conjoint, ils pourraient bien vouloir lui rendre visite ou y être obligés. S'il y a eu mauvais traitements, cela sera difficile. Vous pourriez, avec raison, vous inquiéter de leur sécurité lorsque vos enfants seront avec ou chez lui.

La garde légale des enfants

Après une séparation, que vous soyez légalement mariée ou non, vous devriez obtenir un arrangement écrit concernant la garde des enfants. Si les enfants restent avec vous, vous avez la garde de fait (de facto) mais non pas la garde légale des enfants. Beaucoup de couples préparent une entente de garde ou un plan pour le rôle des parents, et ils confient à des avocat(e)s le soin de rédiger la version finale du document. Si vous avez été victime de violence, ce genre de négociation pourrait ne pas être possible ni sage. Demandez à un(e) avocat(e) de vous aider. L'avocat(e) devrait protéger votre droit de ne pas être contrainte de signer un document qui irait à l'encontre des meilleurs intérêts de vos enfants.

- si votre ex-conjoint refuse de signer une telle entente, vous devrez alors vous adresser au tribunal compétent pour obtenir une ordonnance de garde; le tribunal pourrait émettre une ordonnance provisoire (c'est-à-dire temporaire) jusqu'à ce que le cas soit entendu par un juge
- si l'on suggère un processus de médiation, n'hésitez pas à dire au médiateur ou à la médiatrice que vous avez été victime de mauvais traitements; il se pourrait que votre cas ne soit pas approprié pour la médiation
- si vous craignez que votre ex-conjoint amène un enfant dans un autre pays, il est essentiel que vous obteniez une entente ou une ordonnance de garde
- si cela vous inquiète, conservez les passeports des enfants, consultez un(e) avocat(e) et lisez attentivement la brochure intitulée *Enlèvements internationaux d'enfants : guide à l'intention des parents*



Ministère du Procureur général (2002). *Ce que vous devez savoir sur le Droit de la famille en Ontario*. (Disponible en visitant le site www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca)
Community Legal Education Ontario (2001). *Connaissez-vous une femme maltraitée ? Guide sur les droits reconnus par la loi*. (Disponible en visitant le site www.cleo.on.ca/)
Gouvernement du Canada (2003). *Enlèvements internationaux d'enfants : guide à l'intention des parents*. (Disponible en visitant le site www.voyage.gc.ca)

Les modalités des visites

Une autre question importante à régler par écrit concerne les visites des enfants avec ou chez votre ex-conjoint. Les arrangements peuvent être décrits de façon générale (par ex. un accès raisonnable) ou déterminés de manière spécifique (par ex. à chaque deuxième fin de semaine, à partir de 17 heures le vendredi jusqu'à 20 heures le dimanche). Si le juge croit que vos enfants pourraient être en danger, il pourrait alors exiger que ces visites soient supervisées. Cela veut dire qu'une personne approuvée devra être présente durant n'importe quelle visite. Dans certains cas extrêmes, le tribunal refusera à un parent violent tout droit de visite, mais cela est très, très rare. La Société d'aide à l'enfance pourrait aussi avoir son mot à dire en ce qui concerne les visites des enfants chez votre ex-conjoint.

La pension alimentaire des enfants

Le gouvernement canadien a publié des normes concernant le montant que le parent qui n'a pas obtenu la garde devrait verser au parent ayant la garde des enfants. Par exemple, un parent ontarien qui gagne 50 000 \$ par année (avant déduction des impôts) devrait normalement payer 429 \$ par mois pour un enfant et 700 \$ pour deux. Il arrive parfois qu'une femme soit tellement fatiguée de se battre qu'elle est tentée d'accepter moins. Vous pourriez avoir peur de demander le plein montant auquel vos enfants ont droit. C'est pourquoi il est préférable de demander l'aide d'un(e) avocat(e).

Demande d'aide juridique

Si votre revenu est inférieur à un certain niveau, vous pourriez avoir droit à l'aide juridique pour qu'un(e) avocat(e) puisse vous aider en ce qui concerne la garde, les visites et le soutien financier. Vous devez vous présenter en personne à l'un des 48 bureaux à travers la province. Consultez l'annuaire téléphonique sous la mention « Legal Aid Ontario » ou appelez le 1-800-668-8258 pour savoir où se trouve le bureau le plus près.

Pour trouver un(e) avocat(e) spécialisé(e) en droit de la famille

Le bureau de l'Aide juridique maintient une liste d'avocat(e)s de la région qui acceptent les certificats d'aide juridique. Vous pouvez aussi appeler Assistance-avocats. Les femmes maltraitées en crise peuvent appeler le 1-800-268-8326 / (416) 947-3330. Vous pouvez aussi consulter les Pages Jaunes de l'annuaire téléphonique sous la rubrique « Lawyers/Avocats. »

Centres d'information sur le droit de la famille (FLIC)

Dans beaucoup de palais de justice en Ontario, le FLIC (Family Law Information Centre) offre un accès gratuit à ce qu'on appelle un(e) « avocat(e) de service. » Il ou elle pourra vous expliquer les démarches à entreprendre pour obtenir la garde de vos enfants et un soutien financier approprié, ainsi que la façon de procéder pour demander l'assistance financière de l'Aide juridique.

Sécurité des visites

Assoyez-vous avec les enfants pour élaborer un plan de sécurité relatif à leurs visites chez votre ex-conjoint. Veillez à ce qu'ils savent comment communiquer avec vous en cas de besoin et comment composer le numéro d'urgence 9-1-1.

Documentation des problèmes

Prenez note par écrit de tout problème concernant les visites, y compris les fois que votre ex-conjoint ne se présente pas pour une visite prévue ou lorsqu'il ne ramène pas les enfants chez vous à l'heure convenue.

Documents de garde toujours en votre possession

Après avoir obtenu la garde légale des enfants, informez-en l'école et ayez toujours les documents de garde sur votre personne.

Assistance pour le transfert

Pour certaines femmes, le fait de laisser leur ex-conjoint venir chercher les enfants est trop dangereux. Dans un tel cas, vous pourriez demander à un autre membre de la famille de conduire les enfants et d'aller les chercher à la fin de la visite. Vous pourriez aussi rencontrer votre ex-conjoint dans un endroit public ou utiliser n'importe quelle autre option qui réduit le danger pour vous. Tous les Centres de visites surveillées offrent des échanges supervisés.

Centres de visites surveillées

Le gouvernement de l'Ontario finance des Centres de visites surveillées dans tous les districts judiciaires de la province. Pour plus de renseignements, appelez le 1-416-212-2028.

Évaluations pour la garde des enfants et les visites

Le juge pourrait vous demander ainsi qu'à votre ex-conjoint de vous prêter à une évaluation de votre santé mentale, afin de déterminer les meilleurs intérêts des enfants. C'est la même personne qui vous rencontre tous les deux, mais séparément. Sa recommandation est transmise au juge qui pourrait s'en servir ou non avant d'émettre l'ordonnance finale. Il arrive parfois que le Bureau de l'avocat des enfants arrange une telle évaluation. Son coût pourrait être acquitté par l'Aide juridique.

Quand faut-il appeler la Société d'aide à l'enfance ?

C'est la responsabilité des sociétés d'aide à l'enfance en Ontario de protéger les enfants contre les mauvais traitements et la négligence. Si une société considère que votre ex-conjoint constitue un risque pour vos enfants, cet organisme peut alors demander à un tribunal d'ordonner des visites surveillées et d'autres conditions, comme le counselling. Avant d'appeler la Société d'aide à l'enfance, souvenez-vous que les deux parents seront évalués pour déterminer les intérêts primordiaux des enfants. Il y a des femmes qui ne trouvent pas cela utile.

QUAND UN ENFANT A UN COMPORTEMENT VIOLENT À LA MAISON



pour les
femmes

Lorsqu'un de vos enfants fait preuve de conduite agressive contre vous ou d'autres enfants dans votre foyer... qu'il s'agisse d'injures, de menaces ou de violence physique... vous ne devez jamais hésiter à affronter ce problème.

À cause de la période difficile que vient de traverser l'enfant auprès de votre ex-conjoint, vous pourriez être tentée d'ignorer ou d'excuser ses incartades. La vérité est que cette manière d'agir est toujours inacceptable.

Dès que vous remarquez ce comportement marqué de violence verbale ou physique, vous devez commencer immédiatement à aider votre enfant parce que :

- ce comportement est malveillant et irrespectueux, et il n'est absolument pas excusable
- ce comportement est malsain pour vos autres enfants
- si ce comportement persiste à l'école ou dans le cadre de fréquentations avec une jeune personne de l'autre sexe, votre enfant éprouvera des difficultés sérieuses, comme une expulsion de son école ou des accusations criminelles

Vous devez vous en occuper sans délai

Si vous constatez ou observez que votre enfant fait preuve de violence verbale ou physique ...

- ne vous laissez pas influencer par ses menaces ou ses demandes
- ne réagissez pas d'une manière violente (par ex. en lançant des insultes, en le frappant)
- ne prétendez jamais qu'il n'y a aucun problème; votre enfant doit apprendre que la violence n'est pas acceptable
- dites à l'enfant que, tous les deux, vous avez besoin de vous éloigner un peu pour reprendre votre calme
- dites à l'enfant que vous lui parlerez un peu plus tard

Un peu plus tard...

- trouvez un moment propice pour parler calmement à votre enfant
- validez ses sentiments en lui disant quelque chose comme « Tu étais fâché(e) contre moi parce je ne voulais pas que tu regardes ce film »
- faites un lien entre sa mauvaise conduite et le comportement violent qu'il ou elle a observé dans le passé
- expliquez clairement pourquoi ce genre de comportement est mauvais (par ex. ce n'est PAS acceptable d'insulter des gens, même quand on est en colère)
- déclarez explicitement qu'il y aura des conséquences si ce comportement violent se répète plus tard (et soyez convaincante)

Si l'enfant répète son comportement violent...

- recommencez les étapes énumérées précédemment et appliquez la conséquence prévue
- n'oubliez pas de rester calme et d'expliquer clairement que cette conséquence est due au fait que le comportement violent est inacceptable
- soyez constante et cohérente; réagissez chaque fois que l'enfant est violent
- trouvez, près de chez vous, un service de counselling approprié



- si l'enfant est âgé de 12 ans ou plus,
- si l'enfant vous frappe ou menace de vous maltraiter,
- si vous avez essayé sans succès les autres techniques mentionnées ci-dessus, et
- si vous êtes inquiète au sujet de votre propre sécurité ou de celle des autres enfants, **vous devez appeler la police**

Comment faire face à la colère

La colère est une émotion. Elle n'est ni bonne ni mauvaise. Dans certaines situations, tout le monde a tendance à se fâcher.

Il y a des gens, y compris bon nombre d'enfants, qui croient que la colère cause la violence. Par conséquent, ces personnes pourraient craindre d'exprimer leur colère. Pour d'autres, leur colère se manifeste très mal, c'est-à-dire en criant, en lançant des injures ou en posant des gestes violents. Dans un cas comme dans l'autre, il est important d'intervenir :

- en laissant savoir à l'enfant que c'est acceptable d'éprouver des sentiments de colère
- en l'aidant à identifier chaque sentiment par son nom comme, par exemple, la colère
- en exprimant votre propre colère sans offenser les autres (par ex. en expliquant pourquoi vous êtes fâchée)
- en lui montrant des façons de se fâcher qui ne font pas tort aux autres

Voici des paroles qui pourraient être utiles...

« C'est okay de ressentir de la colère, mais ce n'est jamais okay de frapper quelqu'un. »

« Tu sembles fâché(e). Tu devrais prendre une bonne respiration et puis souffler tout l'air. Encore une fois. Très bien, maintenant sers-toi de très propres mots pour m'aider à comprendre ce qui ne va pas. »

« Je me suis fâchée lorsque l'aspirateur est tombé en panne. J'ai appelé grand-maman et je lui ai raconté que j'étais de mauvaise humeur. Elle m'a dit que nous pouvions emprunter son aspirateur pour faire le ménage. »

LORSQUE VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS DE SOUTIEN



pour les
femmes

Quitter un homme, commencer une nouvelle vie, rétablir un vrai foyer pour vos enfants, voilà des activités qui sont à la fois pleines d'espoir et stressantes, optimistes et épuisantes.

Surtout quand il survient beaucoup de changements dans votre vie, vous pourriez avoir besoin de l'assistance et de l'appui d'ami(e)s, de membres de votre famille et, parfois, de professionnel(le)s qui peuvent vous aider en tant que survivante de la violence faite aux femmes, en tant que femme et en tant que parent.

N'hésitez pas à rechercher plus de soutien ...

- si vous êtes harcelée ou si, pour toute autre raison, vous craignez pour votre sécurité
- si vous éprouvez de l'animosité envers vos enfants parce qu'ils ont tellement besoin de vous
- si vous croyez que vous pourriez maltraiter vos enfants ou si vous les avez déjà malmenés
- si vous avez l'impression que vous répétez des actions de vos propres parents, alors que vous ne voulez pas les répéter
- si vous n'avez pas encore trouvé une résidence sécuritaire et stable pour vous et vos enfants
- si vous vous sentez accablée et incapable de faire face à la vie
- si vos enfants ont été appréhendés par la Société d'aide à l'enfance
- si vous croyez que vous pourriez retourner vivre avec un homme violent, simplement parce que votre situation actuelle est trop difficile
- si vous vous inquiétez que votre colère pourrait offenser des personnes que vous aimez
- si vous pensez que votre consommation d'alcool ou de drogues pourrait affecter des personnes que vous aimez
- si, pour n'importe quelle autre raison, vous sentez que vous avez besoin d'un peu de soutien additionnel

Vous n'êtes pas seule.



Votre intervenante ou votre travailleuse peut vous aider à obtenir ce genre de soutien supplémentaire.

Si vous n'avez personne pour vous aider, appelez l'info-ligne Assaulted Women's Helpline au 1-866-863-0511 (ou, dans le Grand Toronto, au (416) 863-0511 ou, pour les malentendantes, au 1-866-863-7868) pour savoir quels sont les services offerts dans votre région.

LORSQUE VOTRE ENFANT A BESOIN DE PLUS DE SOUTIEN



pour les
femmes

Quand un enfant a dû traverser une période difficile et stressante, comme cela se produit dans les situations de violence familiale et de séparation des parents, la mère peut faire beaucoup pour l'aider à s'en tirer sain et sauf. Voici donc quelques suggestions à ce sujet :

- utilisez les « dix conseils essentiels » pour les parents (page 32 et page 36)
- aidez votre enfant ou votre ado à abandonner des stratégies pernicieuses pour favoriser des mécanismes d'adaptation plus salutaires (page 44)
- examinez les suggestions spécifiques pour des enfants de chaque groupe d'âge qui ont vécu avec la violence (pages 50 à 57)
- employez des techniques efficaces de discipline à la maison (page 60)
- efforcez-vous de guérir et de renforcer le lien avec votre enfant, s'il a été affecté par la violence (64)
- faites votre possible pour que les contacts avec votre ex-conjoint ne mettent pas votre enfant en danger (page 66)

Malgré tout, certains enfants ou adolescent(e)s auront des problèmes qui pourraient exiger une assistance professionnelle. N'hésitez pas à demander cette aide lorsque le comportement inquiétant de votre enfant :

- pose un risque pour la sécurité de votre enfant ou pour celle d'autres personnes
- pose un risque pour vous, parce qu'il ou elle vous attaque physiquement
- est assez intense pour affecter son adaptation quotidienne à la maison ou à l'école
- est assez intense pour affecter le bien-être de vos autres enfants ou des élèves de son école
- crée, pour vous, un stress qui compromet votre bien-être
- n'est pas modifié par un usage constant et cohérent des stratégies de base suggérées aux parents dans ces cas-là



Votre intervenante ou la dirigeante de votre groupe peut vous suggérer un organisme de votre région, si vous désirez faire évaluer la santé mentale de votre enfant. Il s'agit là de la première étape pour déterminer quelle serait l'intervention la plus appropriée.



Le site Internet identifié ci-dessous aide les parents à localiser en Ontario le centre de santé mentale pour enfants le plus près de chez eux : **www.parentsforchildrenmentalhealth.org**



Les histoires horribles que nous racontent tellement de femmes et leurs enfants ont un effet à la longue. C'est pourquoi toute prestataire de services doit s'occuper de ses propres intérêts et favoriser des mesures organisationnelles ayant pour but de mitiger les risques inhérents à ce genre de travail avec des survivantes de la violence.

« Les effets du traumatisme vicariant sont cumulatifs et résultent de souvenirs laissés par de nombreux récits d'actes de cruauté, l'un après l'autre. Cela entraîne un changement permanent, subtil ou profond dans la perspective personnelle, spirituelle et professionnelle de la conseillère ou de l'intervenante. » ⁸

Comment ce traumatisme vicariant peut-il me nuire ?

- il peut affecter comment je me sens (par ex. inquiète), comment je pense (par ex. concentration réduite), comment j'agis (par ex. usage de stratégies d'adaptation comme l'alcool pour me détendre) et comment je me conduis avec les autres (par ex. comportement de retrait avec les amis)
- il peut influencer sur ma santé (par ex. système immunitaire dégradé)
- il peut affecter mon travail en tant que professionnelle, y compris l'exécution des tâches, le moral, les rapports interpersonnels avec les collègues et le comportement au travail (par ex. absentéisme)

Qu'est-ce que je peux faire ?

- prendre soin de moi-même en ce qui concerne la nutrition, l'exercice physique, le sommeil, des massages et suffisamment de temps pour me détendre
- éviter de me laisser ensevelir par le travail; ne pas faire appel à l'alcool ou à des drogues pour continuer, etc.
- développer et entretenir un bon réseau de soutien, aussi bien au travail qu'à l'extérieur de mon milieu professionnel
- demander de l'aide lorsque je reconnais des signes de traumatisme vicariant dans ma propre personne

Qu'est-ce que mon organisme peut faire ?

- À ce sujet, l'oeuvre de Jan Richardson intitulée *Guide sur le traumatisme vicariant* offre de nombreuses recommandations



Jan Richardson (2001). *Guide sur le traumatisme vicariant : Solutions recommandées pour les personnes luttant contre la violence*. Ottawa : Santé Canada (disponible du Centre national d'information sur la violence dans la famille).

PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS



pour les
femmes

Le meilleur cadeau que vous puissiez offrir à vos enfants est de prendre bien soin de vous-même et de conserver votre santé. C'est ce qui vous permettra de vous occuper d'eux plus efficacement. Voici quelques suggestions.

Favorisez votre mieux-être

- entretenez des pensées positives à votre sujet
- dormez suffisamment et nourrissez-vous correctement
- écoutez de la musique, lisez des poèmes ou des romans, faites preuve de créativité
- commencez un programme d'exercice physique ou prenez une bonne marche chaque jour
- réservez-vous une petite portion de chaque journée ... aussi peu que 10 minutes ... pour fermer les yeux et ne penser à rien
- lisez des livres, des articles, des documents et des dépliants concernant les questions féminines
- gardez votre vie et vos activités à un niveau contrôlable, afin de ne pas vous sentir accablée et stressée
- éviter de recourir à l'alcool ou à des drogues pour vous détendre ou vous reconforter

Construisez-vous un réseau de soutien ou profitez des réseaux existants

- n'ayez pas peur de demander ce dont vous avez besoin
- trouvez (ou formez) un groupe de soutien composé de femmes qui peuvent se rencontrer régulièrement
- passez du temps auprès des gens avec qui vous vous sentez bien et évitez les personnes désagréables

Brisez l'isolement

- faites du bénévolat ou participez à des activités communautaires
- suivez des cours, joignez-vous à un club de lecture ou visitez des endroits où d'autres adultes participent à des activités récréatives ou éducatives

QUAND FAUT-IL SIGNALER UN CAS DE MALTRAITANCE AFFECTANT UN ENFANT¹⁰



En Ontario, les membres du public, y compris les professionnel(le)s qui oeuvrent auprès des enfants, ont une obligation légale de signaler promptement à la Société d'aide à l'enfance toute situation où, semble-t-il, un enfant a besoin ou pourrait avoir besoin de protection. Si vous avez des inquiétudes au sujet d'un enfant, appelez immédiatement la Société d'aide à l'enfance de votre région. Tous ces organismes offrent un service d'urgence 24 heures sur 24.

La Loi sur les services à l'enfance et à la famille définit l'expression « enfant ayant besoin de protection » et la définition inclut les mauvais traitements physique, sexuels et émotionnels, la négligence et un risque de violence. Le fait qu'un enfant soit exposé à la violence faite à une femme n'est pas, de lui-même, une raison suffisante pour conclure que l'enfant a besoin de cette protection, particulièrement si l'agresseur a quitté la maison.

Qui doit signaler le cas aux autorités ?

La personne qui a un motif raisonnable de soupçonner qu'un enfant a besoin ou pourrait avoir besoin de protection doit signaler le cas directement aux autorités compétentes.

Et si je ne suis pas certaine ?

Avant de contacter les autorités compétentes, il n'est pas nécessaire qu'une personne soit absolument certaine qu'un enfant a besoin ou pourrait avoir besoin de protection. « Motif raisonnable » signifie ce que pourrait soupçonner une personne moyenne, compte tenu de sa formation, de ses antécédents et de son expérience, en faisant appel à son jugement normal et honnête.

Vous pouvez téléphoner à la Société d'aide à l'enfance et fournir les détails de vos préoccupations, sans donner des renseignements qui identifieraient la famille. Les responsables de la société vous diront alors si vous devez faire un rapport officiel.

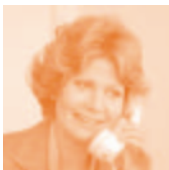


* pour plus d'informations à ce sujet, lisez la feuille de renseignements intitulée *“How & When to Report Abuse or Neglect,”* préparée par l'Association ontarienne de Sociétés d'aide à l'enfance

* votre Société d'aide à l'enfance et les organismes qui offrent des services aux femmes maltraitées dans votre région ont négocié un accord en ce qui concerne la façon de signaler les cas de violence faite aux femmes. Consultez ce document qui vous guidera sur la façon de procéder.

*Pour savoir comment communiquer avec la Société d'aide à l'enfance la plus rapprochée, visitez le site **www.oacas.org***

AUTRES RESSOURCES



Simple Secrets of Parenting: Easy as ABC (1997), de John Q. Baucom. Child Welfare League of America.

Parenting Through Crisis: Helping Kids Through Times of Loss, Grief and Change (2001), de Barbara Coloroso. Penguin Canada.

Helping Children who Witness Domestic Violence: A Guide for Parents, Instructor's Manual (1999), de Meg Crager [disponible à www.mincava.umn.edu]

What About Me! Seeking to Understand the Child's View of Violence in the Family (2004), de Alison Cunningham et Linda Baker [disponible à www.lfcc.on.ca]

Parenting in the Context of Domestic Violence (2003), de J.J. Edleson, Lyungai F. Mbilinyi et Sudha Shetty [disponible à www.vaw.umn.edu, Violence Against Women On-line Resources]

Breaking the Cycle: A Parenting Guide for Single Mothers of Children who have Witnessed Violence (1997), de . Ericksen, A. Henderson, M. Davidson et S. Ogden. Vancouver BC: FREDA Centre.

Parenting Support for Women who have Experienced Abuse: Facilitator's Manual (1997), de A. Henderson, J. Ericksen et S. Ogden. Vancouver BC: FREDA Centre.

Competency Standards for People who Come into Professional Contact with Those Affected by Domestic/Family Violence (2000), Australie.

Partnerships Against Domestic Violence [disponible à www.padv.dpmc.gov.au]

Effective Intervention in Woman Battering and Child Maltreatment Cases: Guidelines for Policy and Practice (1999), de Susan Schechter et Jeffery Edleson [www.thegreenbook.info]

Sites Internet

Centre national d'information sur
la violence dans la famille www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn
Education Wife Assault www.womanabuseprevention.com
Direction générale de
la condition féminine de l'Ontario www.gov.on.ca/citizenship/owd/indexf.html
Action ontarienne contre la violence faite aux femmes <http://francofemmes.org/aocvf/>
OASIS Centre des femmes www.oasisfemmes.com
Ontario Women's Justice Network www.owjn.org

Sites Internet sur le rôle parental et le développement de l'enfant

Enfant et Famille Canada www.cfc-efc.ca
Services à la famille Canada www.familyservicecanada.org
Child Development Institute www.childdevelopmentinfo.com
Canadian Parents www.canadianparents.com
The Center for Effective Discipline www.stophitting.com

Pour aider les enfants à mieux réussir



Cette ressource a été préparée à l'intention des prestataires de services en Ontario qui viennent en aide aux femmes qui désirent progresser au delà de la violence. Les enfants qui ont vécu avec la violence que leur mère a subie ont quand même droit à un comportement parental efficace de sa part, et c'est là l'objectif de cette ressource. Les renseignements qu'elle contient s'appliquent aussi bien à un travail individualisé auprès des femmes qu'à un travail en groupe, qu'il s'agisse d'une intervention de courte durée ou à long terme. Les femmes ainsi que les personnes qui les soutiennent sont invitées à consulter une documentation supplémentaire qui traite du problème d'une manière approfondie. Toutes ces oeuvres sont basées sur trois volets de la recherche dans ce domaine : les besoins explicites des femmes violentées en tant que mères, les techniques suggérées pour favoriser un rôle parental "efficace" et les répercussions de la violence familiale sur les enfants.

Références citées

1. Baker, L.L., P.G. Jaffe et L. Ashbourne (2002). *Children Exposed to Domestic Violence: A Teacher's Handbook to Increase Understanding and Improve Community Responses*. London, ON: Centre for Children & Families in the Justice System.
2. Baker, L.L., P.G. Jaffe et K.J. Moore (2001). *Comprendre les effets de la violence en milieu familial : Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance*. London, ON: Centre for Children & Families in the Justice System.
3. Bancroft, Lundy et Jay Silverman (2002). *The Batterer as Parent: Addressing the Impact of Domestic Violence on Family Dynamics*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
4. Cunningham, A.J. et L.L. Baker (2004). *What About Me! Seeking to Understand a Child's View of Violence in the Family*. London, ON: Centre for Children & Families in the Justice System.
5. Grasley, Caroline; Jan Richardson et Roma Harris (2000). *Knowing What We do Best: Evaluating Shelter Services from the Perspective of Abused Women*. London ON: Southwestern Ontario Shelter Association.
6. Green, K. (1997). *La violence familiale au sein des collectivités autochtones : Une perspective autochtone - Aperçu*. Ottawa : Santé Canada.
7. Henderson, A., J. Ericksen et S. Ogden (1997). *Parenting Support for Women who have Experienced Abuse: Facilitator's Manual*. Vancouver: FREDA Centre.
8. Richardson, Jan (2001). *Guide sur le traumatisme vicariant : Solutions recommandées pour les personnes luttant contre la violence*. Ottawa (Ontario) : Santé Canada.
9. Smith, Ekuwa (2004). *Nulle part où aller ? Répondre à la violence conjugale envers les femmes immigrantes et des minorités visibles*. Ottawa (Ontario): Conseil canadien de développement social.
10. Ontario Association of Children's Aid Societies, *How & When to Report Child Abuse or Neglect* (version sur internet). Accessed April 16, 2004 from www.oacas.org/resources/whentoreport.htm.
11. Ontario Rural Woman Abuse Study (1998). *ORWAS Rapport sur la collectivité*. Ottawa (Ontario) : Ministère de la Justice (disponible à <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/rs/rs/orwas.html>).
12. Partnerships Against Domestic Violence (2004). *Working with Women Affected by Violence: Phase I Meta-evaluation Report*. Government of Australia. (disponible sur internet à www.padv.dpmc.gov.au).
13. Struthers, M. (2002). *Designing Together: A Conversation about the Service Model for Children who Witness Woman Abuse in Rural Communities in Southwestern Ontario*. Toronto: Marilyn Struthers & Co. Ltd.
14. Women's Refuge Group of Western Australia (2003). *Caught in the Crossfire: Identifying Needs of Accompanying Children from Culturally and Linguistically Diverse Backgrounds in Supported Accommodation Assistance Programs and Services*. Perth AU: Commonwealth Department of Family and Community Services.
15. Women Today of Huron (2004). *Woman Abuse and Welfare in a Rural Community: Rural Women Speak About their Experiences on Ontario Works*. Goderich ON: Women Today of Huron.